IBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 4 MAI 1962 PRIX: 10c

L'épiscopat canadien déclare:

Le renouvellement intérieur de l'Eglise est le premier pas vers l'unité chrétienne

OTTAWA — Dans une déclaration publiée le 25 avril, l'épiscopat canadien affirme que le deuxième Concile du Vatican travaillera d'abord au renouvellement intérieur de l'Eglise et que ce rajeunissement est le premier pas à franchir pour parvenir à l'unité chrétienne.

"En orientant le deuxième Concile du Vatican sur la recherche d'un rajeunissement intérieur de l'Eglise, Rome, bien loin de rejeter au second plan la préoccupation de l'unité des chrétiens, manifeste son désir sincère de l'accomplir et franchit un premier pas pour y parvenir", affirment les évêques canadiens dans une déclaration émise à l'issue de la réunion du Conseil de la Conférence catholique canadienne, qui s'est tenue à Ottawa le 25 avril.

"L'orientation 'oecuménique' du Concile, explicitement voulue par le pape, prend une tournure concrète qui, pour être moins spectaculaire que celle qu'espérait l'opinion publique, n'en sera peut-être que plus profonde et plus efficace."

"Les Catholiques doivent donc vivre le prochain Concile en pensant à leurs frères chrétiens qui n'ont pas leur foi catholique, poursuit la déclaration. Ils doivent orienter tous leurs efforts vers une meilleure connaissance et un plus grand amour des non-catholiques."

"Mais, ajoute l'épiscopat, ils rendraient mauvais service à la cause même de la réunion des chrétiens en croyant que le prochain Concile aura comme conséquence de supprimer du jour au lendemain toutes les divisions et qu'il veut être une espèce de 'conférence au sommet' de toutes les religions chrétiennes."

Qu'est-ce qu'un Concile oecuménique?

Définissant ce qu'est un concile oecuménique, la déclaration précise que "c'est l'Assemblée de tous les Evêques de l'Eglise catholique qui, en union avec le Chef du corps épiscopal et sous son autorité, traite des questions de foi, de morale, de discipline, de gouvernement, d'organisation ecclésiastique et, éventuellement, définit des dogmes, fixe des lois, trace des directives pour la vie chrétienne et pour l'apostolat".

Les évêques ajoutent que "le Concile est la manifestation concrète de la vie communautaire qui unit entre eux tous les membres de l'Eglise" et qu'il "n'est pas un congrès au sens où les hommes l'entendent, mais une réalité surnaturelle qui dépasse toutes les réunions humaines." "C'est une nouvelle Pentecôte pour l'Eglise en marche", disent-ils.

La déclaration précise qu'"il faut remercier le Seigneur de nous avoir faits, nous chrétiens du vingtième siècle, les témoins d'un tel mystère".

Un Concile de renouveau

L'épiscopat souligne que le prochain Concile sera une manifestation de la vie et de la perpétuelle jeunesse de l'Eglise, comme le disait le pape Jean XXIII dans la Bulle "Humanae salutis".

"Le but principal du Concile, lit-on dans la déclaration épiscopale — qui cite l'encyclique 'Ad Petri Cathedram', consitera à promouvoir le développement de la foi catholique, le renouveau moral de la vie chrétienne des fidèles, l'adaptation de la discipline ecclésiastique aux besoins et méthodes de notre temps."

"Tout en dégageant et en développant ce qu'il y a de plus profond et de plus stable dans l'Eglise, estime l'épiscopat, le Concile verra à faire, sur d'autres points, les changements opportuns. Les vérités éternelles de la révélation ne changent pas et ne peuvent jamais vieillir, mais leur expression humaine et leur présentation concrète doivent s'adapter à des langues et à des usages qui se modifient au cours des siècles."

"L'Eglise elle-même est absolument inchangeable et immuable dans sa constitution de base fixée par Jésus, mais parmi des usages liturgiques ou des modes d'administration excellents autrefois, il peut y avoir des éléments qui ont vieilli et qu'il serait avantageux de changer."

L'épiscopat canadien constate que le pape Jean XXIII "a nettement orienté lui-même le prochain Concile dans le sens d'un rapprochement avec nos frères séparés".

"Avant même d'aller tendre la main à son frère pour se réconcilier avec lui, ajoute la déclaration, tout homme sérieux s'arrête d'abord pour réfléchir sur ce qu'il a fait, ce qu'il doit faire et ce qu'il va dire."

"Parce qu'il désire profondément que son frère et lui revivent dans l'amour, l'unité et la paix, il s'applique d'abord à se rendre lui-même plus acceptable en faisant disparaître en lui ce qui pourrait compromettre sa démarche."

"C'est cette première étape de réflexion et d'autocritique que veut franchir le prochain Concile", précise la déclaration.

Le Concile de tous les hommes

Après avoir souligné que, dans les siècles passés, les évêques se réunissaient sous la présidence du Pape pour préciser un point de doctrine, l'épiscopat affirme que le prochain Concile sera placé en face d'un problème beaucoup plus vaste.

"Ce n'est plus seulement tel ou tel point de doctrine qu'il s'agira de préciser. Aujourd'hui, c'est toute la conception de la vie qui est en jeu: vie toute tournée, selon l'expression même du Saint-Père, 'vers la seule jouissance des biens de la terre que les recherches scientifiques modernes mettent maintenant avec facilité à la portée des hommes de notre temps' (14 novembre 1960)."

"Ce n'est plus seulement une erreur qu'il s'agit de combattre, poursuit l'épiscopat, c'est le mal même de la pensée, ce sont les égarements de l'esprit humain qui a perdu le sens de la destinée surnaturelle de l'homme. C'est l'ignorance de la vérité, c'est même le refus de la vérité, son mépris, son aversion à l'égard du vrai." (Encyclique "Ad Petri Cathedram")

"Il s'agit pour l'Eglise de définir d'une façon bien nette quelles sont les attitudes qu'elle doit prendre et les moyens qu'elle doit employer pour faire pénétrer les principes chrétiens dans la vie des hommes, sous tous ses aspects: familial, civique, économique, politique et social."

L'épiscopat canadien souligne que, dans le contexte du drame de l'humanité d'aujourd'hui, le Concile prend des dimensions insoupçonnées. "Il devient le Concile non seulement des croyants mais de tous les hommes qui croient encore à l'homme et aux valeurs morales qui font sa grandeur."

Se sentir en Concile

Les évêques affirment que les fidèles doivent se renseigner sur le Concile et prier pour son succès.

"C'est la première fois dans l'histoire du monde, disent-ils, que le peuple chrétien tout entier a la possibilité de s'informer avec autant de facilité, et presque en simultanéité, sur les travaux et les préoccupations d'un Concile."

L'épiscopat rappelle aux auteurs d'articles et aux journalistes qu'ils ont à remplir un rôle de premier plan à l'occasion du prochain Concile. Il ajoute qu'il en est de même pour ceux qui préparent et réalisent les émissions radiophoniques ou télévisées.

"Si les grands moyens modernes de diffusion comprennent bien leur rôle, il pourra arriver que, réellement et concrètement, grâce à eux, tous les membres de l'Eglise se sentent en Concile. Mais pour cela, ceux qui en sont les responsables devront faire preuve de compétence et d'un grand sens des responsabilités."

"Les discussions en groupe et les cercles d'étude, affirment encore les évêques, sont aussi un des meilleurs moyens pour mieux connaître le prochain Concile. Dans les maisons d'enseignement, ce sera peut-être le plus efficace, et il serait souhaitable et normal qu'à l'occasion du Concile nos écoles, nos collèges, nos universités et nos séminaires connaissent un échange d'idées qui sera une participation, lointaine peut-être mais non moins réelle, aux délibérations des commissions préparatoires et du Concile lui-même."

Les évêques invitent ensuite les mouvements d'Action catholique à éveiller l'attention de leurs militants et à répandre dans leur milieu l'intérêt que doit avoir normalement tout catholique, pour le prochain Concile. Ils demandent également que les prêtres parlent souvent du Concile pour en faire comprendre le sens et l'importance.

Etre en Concile avec son évêque

Les prêtres et les laïcs qui auraient des suggestions à formuler en vue du Concile sont invités à faire connaître à leur évêque, par écrit s'il le faut, certaines préoccupations de leur milieu ou certains voeux précis.

"Tout évêque sera heureux, en partant pour le deuxième Concile du Vatican, de connaître avec le plus d'exactitude possible, la pensée de ceux dont le Seigneur l'a fait chef et pasteur."

Les évêques ajoutent que le peuple chrétien doit "s'appliquer à développer un esprit d'accueil et de totale réceptivité à l'égard de toutes les décisions du Concile".

"Certaines, affirment-ils, pourront étonner les esprits plus traditionalistes; d'autres pourront décevoir les esprits d'avant-garde. De toute façon, il faudra voir dans les décisions prises, une intervention surnaturelle de l'Esprit-Saint qui dirige son Eglise et l'inspire de Sa vie."

"Des décisions, qu'on n'en attende, d'ailleurs, que dans le sens indiqué par S. S. Jean XXIII, qui est celui d'un renouveau chrétien où ne peuvent entrer pour rien les relâchements ou les compromis sur les principes fondamentaux de l'Evangile et de l'Eglise."

L'épiscopat affirme, enfin, que "la meilleure préparation au Concile, la plus simple en même temps que la plus difficile, consiste à vivre déjà avec plus de vigueur toutes les exigences du christianisme."

(Nous publierons le texte intégral de cette déclaration épiscopale, en tranches.)

Un enfant illégitime, mulâtre, Martin de Porres, sera canonisé le 6 mai. Le frère dominicain, né en 1569, thaumaturge du Pérou, a été béatifié en 1934. Son coeur est conservé dans la basilique de Ste-Rose, à Lima. (Photo NC)

NOTES DE LA SEMAINE

(Voir à la page quatre)



Le premier indicateur ferroviaire entièrement bilingue, au Canada

MONTREAL — Le Canadien National vient de publier, pour l'ensemble du Réseau, le premier indicateur ferroviaire qui soit entièrement bilingue au Canada.

Le nouvel indicateur, qui est entré en vigueur le 29 avril, tirera à 225,000 exemplaires, qui seront distribués partout au Canada et dans les régions desservies par le Canadien National aux Etats-Unis.

En plus de permettre aux clients de langue française d'obtenir plus facilement les renseignements voulus sur les services du Canadien National, le nouvel indicateur souligne le caractère biethnique du Canada.

Il contient 64 pages comparativement à 48 dans l'édition précédente et inclut tous les changements d'horaire annoncés durant l'année qui s'est écoulée.

Seize pages de plus

Le Canadien National publie depuis plusieurs années des indicateurs partiellement bilingues; mais, grâce à l'amélioration des techniques de présentation des tableaux et à une certaine réduction des services ferroviaires, c'est la première fois qu'il peut offrir une édition entièrement bilingue. Le nouvel indicateur n'en compte pas moins 16 pages de plus que l'an dernier.

Les couleurs vives de la couverture, la mosaïque de photos en couleurs montrant divers endroits que les voyages organisés Maple Leaf du Canadien National permettent de visiter, et la présentation typographique en général devraient, selon les autorités du Canadien National, impressionner très favorablement les touristes.

Double travail

L'établissement du texte français du nouvel indicateur du Canadien National n'a pas été une tâche facile. La préparation d'un indicateur en une seule langue est en soi un casse-tête, vu le peu d'espace disponible et l'abondance des renseignements à fournir. La mise au point d'une édition bilingue fait plus que doubler le travail.

L'exploitation ferroviaire et le service des voyageurs ne sont pas exactement semblables au Canada et en France. De plus, nombre de Canadiens ne connaissent que la traduction littérale des termes utilisés au Canada. Respecter le génie de la langue, tenir compte du contexte social nord-américain, fournir des renseignements satisfaisants, tout en utilisant le plus largement possible le vocabulaire français international, voilà la tâche à laquelle s'attelèrent les traducteurs — ou plutôt les adaptateurs de l'indicateur.

"Traversier"

On a conservé un certain nombre de vieux termes français largement employés au Canada, tel celui de traversier au lieu de ferry-boat, pour des raisons d'ordre pratique. Dans tous les cas, le Service français des relations extérieures du Canadien National pour l'ensemble du réseau, dirigé par M. Henri Gravel, s'est efforcé de respecter l'esprit et le génie de la langue française.

Le gouverneur général Georges Vanier

Notre survie française au Canada, un fait que rien ne saura changer

OTTAWA (Le Droit) — "Dans le passé, nous avons imposé notre survie. Imposons maintenant notre qualité. Nous le pouvons. Nous pouvons tout. Nous sommes capables d'une qualité transcendante à la condition de le vouloir dans l'effort et le labeur."

Ces mots sont du gouverneur général du Canada, Son Exc. le major-général Georges-P. Vanier, et ont été prononcés à la séance finale du concours provincial de français tenue à l'Académie De-La-Salle d'Ottawa, en présence de quelque 600 Franco-Ontariens.

"Avec quelle fierté ne devons-nous pas, nous Canadiens d'origine française, revendiquer le sang français fort et généreux. Mais cette noble filiation nous impose une grave responsabilité: celle d'accueillir avec joie et reconnaissance la mission qui nous échoit de représenter, d'étendre et de perpétuer en Amérique la civilisation française.

"C'est une tradition, a poursuivi le gouverneur général, c'est une tradition longue et vigoureuse qui nous rassemble sous le signe des mêmes humanités, partageant le même patrimoine millénaire. Ce sont les liens de l'esprit et du coeur qui nous unissent, des liens qui peuvent et doivent se développer librement dans la paix et la confiance.

Question de qualité

"Comment pourrions-nous remplir pleinement notre mission de dépositaires au Canada de l'héritage français? Je me permets de répéter ce que je ne cesse de proclamer: **La survie française au Canada est acquise, c'est un fait que rien ne saura changer. Mais la qualité de notre survie n'est pas fixée.**"

S'adressant alors tout particulièrement aux 42 concurrents du concours final de français, représentants en définitive des 100,000 élèves franco-ontariens aux écoles primaires et secondaires, le major-général Vanier a ajouté que "cette qualité dépend de vous, de vous surtout, jeunes Canadiens, jeunes Canadiennes, qui avez le devoir impérieux d'enrichir cette qualité, de l'affiner, de l'humaniser, de la spiritualiser".

Félicitations

Faisant sienne cette affirmation à l'effet que "depuis vingt-cinq ans, le concours de français a rallié la sympathie, la bonne volonté, l'appui et l'apport de tous ceux qui ont eu à coeur la fierté et la virilité du fait français", le gouverneur général a profité de l'occasion pour unir sa voix au concert d'éloges et de félicitations adressé à l'initiateur et animateur du concours depuis sa fondation, M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement du français au ministère ontarien de l'Education.

"Il n'est que juste de remercier et de féliciter le directeur de son travail dévoué, continu et efficace, et aussi de la patience et du tact dont il a fait preuve, éléments essentiels à la belle réalisation dont nous sommes témoins ce soir. Au nom de tous ceux qui se réclament du génie français et qui désirent le voir rayonner et faire son oeuvre au Canada, je vous assure de notre admiration et de notre profonde gratitude."

A ces paroles, le gouverneur général avait joint l'hommage de son épouse.

Environ 1,500 paroissiens de la ville-cathédrale ont rendu hommage à la Très Sainte Vierge en participant à une procession solennelle en son honneur, le lundi soir 30 avril. La foule rassemblée au gymnase Notre-Dame suivit le parcours de la rue Cathédrale, récitant le chapelet et chantant des cantiques. La photo ci-dessus représente une vue d'ensemble de cette manifestation et précédant la procession, un groupe de jeannettes tenant le rosaire. Les Routiers portaient la statue de la Vierge qu'on aperçoit plus loin dans le défilé. La cérémonie se termina par la bénédiction du S. Sacrement auquel la foule participa avec recueillement. Les responsables espèrent que cette explosion de ferveur se maintiendra et que tous viendront prier aux grandes intentions de l'Eglise en récitant le rosaire au pied de Marie, Médiatrice de toutes grâces. (Photo Napoléon Lyceum)

Les Juifs devront-ils au Concile de ne plus être qualifiés de "déicides"?

ROME — Il se peut que le Concile étudie les mesures à prendre pour éliminer le stigmate de "déicides" que portent les Juifs depuis des siècles, a dit le cardinal Augustin Bea (un Allemand), lors d'un diner-causerie de la presse étrangère à Rome.

Le prélat de 80 ans, ancien confesseur de Pie XII, a dit qu'il était fort probable que le prochain Concile discutera des mesures à prendre pour effacer le stigmate de "déicides" que portent les Juifs.

L'Eglise reconnait, dit-il, que la persécution des Juifs à travers les siècles fut en grande partie causée par le blâme qu'on leur imputa pour la crucifixion de Jésus. Il est temps, dit-il, que ce stigmate disparaisse.

Parlant d'une éventuelle unité des chrétiens, le cardinal Bea a dit que l'Eglise catholique est prête à faire des concessions considérables dans les questions d'ordre pratique, afin de rencontrer à mi-chemin les "frères séparés", mais qu'elle ne pouvait rien concéder en matière doctrinale.

Le cardinal, qui est président du Secrétariat pour l'unité des chrétiens, un organisme préparatoire au Concile, a dit que les catholiques croient que l'Eglise enseigne la doctrine de Jésus-Christ et qu'il ne peut donc y avoir de concession en matière doctrinale.

Comme sujet d'ordre pratique sur lequel l'Eglise pourrait faire des concessions, le cardinal donne comme exemple les différences liturgiques entre les Eglises orientales et occidentales. Les Eglises orientales utilisent d'autres langues que le latin dans la célébration de la messe et n'imposent pas le célibat au clergé.

Le cardinal a révélé qu'on était à élaborer, parallèlement au code latin, un code de droit canonique oriental.

Rencontres profitables

Le cardinal a dit que des discussions théologiques des spécialistes catholiques et des spécialistes d'autres confessions chrétiennes se poursuivaient depuis un certain temps en Belgique, en Allemagne, en Suisse et ailleurs. Les discussions ont surtout porté sur les études bibliques et ont donné de "très beaux fruits", dit-il.

Le cardinal Bea a mentionné qu'une rencontre entre le pape et Athenagoras I, patriarche oecuménique et archevêque de Constantinople, aurait lieu avant l'ouverture du Concile, fixée au 11 octobre. On croit à Rome qu'Athenagoras a très bien reçu les démarches vers l'unité entreprises par Rome.

La campagne de la Fraternité française d'Amérique dépasse le plan matériel

Dans un message adressé aux dirigeants de la Fraternité française d'Amérique, Son Excellence l'hon. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, déclare que "ce geste d'entraide dépasse le plan matériel puisqu'il vise à resserrer les liens qui unissent les parlants français à travers le Canada et même aux Etats-Unis". Son Excellence affirme également que "Nous devons avoir à coeur le maintien, l'enrichissement, le rayonnement de la langue et de la culture françaises".

Voici le texte de la lettre de l'hon. Paul Comtois: "La Fraternité française d'Amérique lance aujourd'hui sa huitième campagne annuelle en faveur de nos oeuvres culturelles françaises, au bénéfice surtout de nos groupes français hors du Québec. Ce geste d'entraide dépasse le plan matériel puisqu'il vise à resserrer les liens qui unissent les parlants français à travers le Canada et même aux Etats-Unis.

Je suis heureux d'accorder mon patronage à cette campagne. Je félicite ses organisateurs: le Conseil de la vie française et la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec. J'invite tous nos compatriotes à lui accorder leur appui, à lui apporter leur contribution.

Nous devons avoir à coeur le maintien, l'enrichissement, le rayonnement de la langue et de la culture françaises. Elles représentent des moments glorieux et des sommets de la vie intellectuelle de tout le continent nord-américain. Le Canada en particulier peut se féliciter d'être ainsi le dépositaire de deux grands héritages culturels. Mais ces héritages n'ont de valeur que dans la mesure où des groupements humains s'emploient à les mettre en valeur à travers notre pays. La Fraternité française veut aider les nôtres à s'acquitter de leur devoir envers la patrie en étant plus profondément eux-mêmes.

Je souhaite que ses aspirations soient comprises et partagées par tous ceux qui ont à coeur la prospérité spirituelle de la nation canadienne-française et du Canada, notre patrie."

OTTAWA — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a annoncé la nomination du lieutenant-colonel Douglas Waldon à la présidence du Conseil des Arts du Canada, en remplacement de M. Claude Bissell, doyen de l'Université de Toronto. M. Waldon est président du conseil d'administration de l'Université Western de l'Ontario.

Par ailleurs, le directeur du journal de Montréal, "Le Devoir", M. Gérard Filion, devient vice-président de l'organisme auquel ont été nommées en outre trois autres personnalités.

En Saskatchewan: Jubilé d'or de l'A.C.F.C.

50 ans de vie française en Saskatchewan,
50 ans d'alerte, de lutte, de succès et de déboires!

Un demi-siècle de prières, de démarches, de travail, de ténacité!
rappelés, célébrés à Duck Lake, le 8 juillet,
et à Prince-Albert, les 9, 10 et 11.

Réservez ces dates! Préparez-vous y! Bienvenue à tous!

The Blank in the Manitoba Budget

Mr. Roblin's fourth budget has being unveiled in the dying days of the current legislative session and a glowing document it is with reductions in taxes by Ottawa, (we hope), liquor flowing more freely than anticipated and a surplus in view. Understandably the opposition has tried to take off some of the glow by alluding to "funny figuring" by the provincial treasurer.

It is to be regretted that the presentation of Manitoba's budget is not criticized for a far more serious fault, that of saving money by imposing a religious test on a good number of citizens in the provision of a public service: education.

The Minister of Education boasts of providing equality of educational opportunity for all the children of the province but, in reality, the present law eliminates from the beneficiaries of this service a good number of eligible children.

Religious Discrimination

The argument has been stated before. It bears repetition. If education funds are made available from the provincial coffers only to those schools that conform to a, secular, anti-denominational pattern, then these funds are being distributed on the basis of religious discrimination.

Here is a school that meets secular standards — it gets grants. Here is another school that meets secular standards — it gets **no** grants because it gives **more** than the state requires, it gives religious teaching and training as required by the creed of the students and of their parents.

This is not use of public funds for all "regardless of color or creed." It is diverting public funds or building up surpluses, or adding on a bridge here or a structure there, at the expense of citizens who happen not to share the majority religious position.

At Least $1,000,000

This discrimination is not so small in consequence as to be dismissed as one of those unfortunate little defects which infiltrate public business. This is a matter of at least one million dollars. On the basis of a 920,000 population figure, there are about 184,000 school age children in the province. Mr. McLean's ministry has come up with a budget figure of $36,000,000.

But 10,000 children are excluded from the service he offers. If he were to eliminate the religious test now applied to their schools, to exclude them from funds, his total figure would jump up by at least a million, perhaps two million (10,000 x $207).

This does not represent any new obligation on the government. It merely is the result of the removal of a screen by which the government sneaks out of its constitutional duty towards all school children in Manitoba.

It must be kept in mind that no one expects the state to pay for religious education. At the same time the state does not discharge its obligation when it sets up one unique system of schools — regardless of the deeply-held beliefs of many parents on the place of religion in school — and limits the distribution of its funds to those schools.

This is not merely discrimination against religiously-inspired schools that in all other respects live up to public requirements, it is an infringement on the religious freedom of those children, whose parents **must** send them to secular schools, because of poverty, distance and other obstacles to the building and maintaining of a school in accordance with their beliefs.

In this sense public funds are not saved by a religious sect, they are used as a kind of blackmail or bribe against religion.

LCC and Gas Taxes

This injustice is all the more harsh in that discrimination is not applied on the other side of the budget — the extracting of funds from citizens. When a Catholic buys a bottle of rye, he pays as much provincial tax as his neighbor.

When he purchases a gallon of gasoline, no one knocks the provincial tax off the bill. At the counters of the L.C.C. and at the gasoline pumps he pays as does anyone else. And thus he does his share (some say more than his share of the L.C.C.) to provide the $36,000,000 Mr. McLean needs.

Liquor and motor fuel, in fact, provide this government with almost the exact amount of fluid cash required by the department of education. But for the parents of 10,000 children, this is a one-way arrangement. They become victims of a handy budget-balancing trick. Collect from everybody, disburse for the majority.

Of course the mere fact of having contributed to the public coffers does not confer on anyone the right to claim service without inquiry. Highways are made available to all but government wisely requires drivers' licenses. Welfare benefits are at the disposal of everyone but some kind of means or needs test must be attached to disbursements.

Odious and Unfair

But, in matters of education, apart from standard regulations dictated by good administration and organization, it is odious and unfair to attach such conditions to the sharing in public benefits, that the conscience of large numbers of parents and citizens is subjected to discriminatory pressure, by refusing them a proper share of funds for educational institutions equal in standing to government requirements and in harmony with parental beliefs.

That is the "blank" in the Manitoba budget.

* * *

NDLR —

(Cet article a été publié cette semaine dans "The Sunday Herald", hebdomadaire catholique de Winnipeg, sous l'en-tête, "Things New And Old". Nous le reproduisons textuellement afin que nos lecteurs puissent le découper à l'intention de leurs amis de langue anglaise et aussi dans le but de rendre plus facile l'explication de ce problème en anglais. Nous croyons devoir insister sur le fait que tous les citoyens de la province portent une partie de la responsabilité pour la loi provinciale actuelle qui empêche la distribution des octrois scolaires aux écoles confessionnelles.)

LA REDACTION.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru! (S. Jean 20:31)

Jubilé d'or de vie religieuse

C'est le samedi 5 mai que les fêtes en l'honneur de la Rév. Sr Marie-de-Lourdes, des Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, se dérouleront au couvent de St-Charles. Soeur Marie-de-Lourdes fêtera ses 50 ans de vie religieuse; elle compte donc parmi les pionnières de cette communauté fondée par le grand apôtre, Mgr L.-P.-A. Langevin, O.M.I. La jubilaire est la soeur de Mme X. Fournier, de 58, rue Lydia, Winnipeg, et la cousine du R. P. Léandre Gauthier, O.M.I., curé de Fort Qu'Appelle, Sask., et de MM. Roland et Josaphat Gauthier, nos co-paroissiens. Une messe d'Action de grâces sera chantée par le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., au couvent de St-Charles à l'occasion de ce jubilé. A la jubilaire, la première jeune fille de la paroisse du Sacré-Coeur à se consacrer à Dieu, la paroisse souhaite une joyeuse fête et beaucoup de consolations pendant de nombreuses années encore.

Le banquet du Club

Tel qu'annoncé, ce banquet a eu lieu le samedi soir 28 avril. Quelque 150 amis du Club se sont réunis sous la présidence de M. Joseph Courchaine, président sortant de charge. A la table d'honneur, on remarquait, outre le président, le R. P. Curé, le R. P. Vicaire, M. G.-E. LaFlèche, invité d'honneur, M. et Mme Louis Gareau, Mlle Flora Gareau, Jacques LaFlèche, Isabelle Coutu, Philippe Gorman et Laurette Faucher.

Après avoir joui d'un succulent banquet, les assistants entendirent l'invité d'honneur, avec sa verve habituelle, exposer ses raisons pour l'existence d'un club français dans la paroisse.

On procéda ensuite à la distribution des trophées mérités par les concurrents dans les différentes activités du Club. La liste des gagnants sera publiée plus tard.

Nos malades

C'est avec regret que nous apprenons l'admission, au pavillon des dames de l'hôpital général de Winnipeg, de Mme Yvonne Nickle, cheftaine des Jeannettes de l'école. Nous espérons que la maladie de Mme Nickle n'est pas grave et qu'elle sera bientôt complètement remise.

Les Jeannettes et les Guides

Les mamans de 21 fillettes se réunissaient le 23 avril dernier; il s'agissait d'arrêter définitivement les projets pour l'été.

Commençons par dire que la première réunion de la nouvelle troupe de Guides aura lieu à 7 h. du soir, le jeudi 10 mai, dans la salle Guertin. Mmes Martial Allard et Roméo Boulet sont en charge de ce nouveau groupe.

Le samedi 5 mai, les mamans occuperont un comptoir de pâtisseries au magasin Simpson-Sears. Les profits de cette vente iront à l'oeuvre des Jeannettes et des Guides. C'est là une oeuvre que tous devraient encourager.

Le dimanche 6 mai, nos Jeannettes vendront des "tags" à la porte de l'église au profit du mouvement des Guides à St-Boniface. Cette organisation met gratuitement à la disposition de notre groupe ses facilités au Camp Notre-Dame de la Plage Albert, et c'est en reconnaissance pour ce beau geste que nous collaborons dans cette vente.

Donc, nos fillettes iront au Camp Notre-Dame cet été. Ces vacances leur sont offertes pour la période du 10 au 14 juillet. Le coût du transport par autobus est de $2.25 par enfant et la pension sera de $7.00 pour la durée des vacances. Un examen médical avant le départ est de rigueur. Cet examen pourra être fait à l'Unité sanitaire. Le comité chargé des fillettes est à la recherche de deux dames qui pourraient aider à la cuisine pendant la durée de cette excursion à la plage. Si certaines mamans avaient besoin d'un sac de couchage, elles devraient s'adresser à Mme Thomas Roy (WH 2-9587). Pour plus de renseignements, on pourrait s'adresser à Mme Rondeau (SP 2-6948).

Sépulture

Le 23 avril, à l'hôpital général de St-Boniface, décédait M. Philippe Guertin, âgé de 81 ans. Le défunt était un des pionniers de la paroisse ayant émigré de la province de Québec en 1905. Après une carrière bien remplie dans le commerce, M. Guertin prenait sa retraite en 1947.

Il laisse dans le deuil son épouse, trois fils, Norbert, Georges et Antoine; trois filles, Mmes Hugh McPherson (Louise), James Gregory (Thérèse) et Antoinette.

Le service funèbre a été chanté en l'église du Sacré-Coeur par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. Raymond Beauregard et François Lemire, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Etaient présents au choeur: le R. P. Lucien Hardy, S.J., et M. l'abbé François Normandin. L'inhumation se fit au cimetière de Ste-Agathe.

Baptême

Le 29 avril: Denis-Roch, fils de Roméo Choquette et d'Isabelle Hutlet, de 200, rue Chestnut. Parrain et marraine, M. et Mme Walter Van Damme, de Baldur, Man.

O. ZECOUTES.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 3-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.00; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adresser vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Gagnants du concours de compositions organisé par les Chevaliers de Colomb

Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb ont annoncé les gagnants du concours annuel de compositions sur la vocation religieuse.

Mlle Doreen Smith, de l'école St-Joseph, 530, avenue Collège, a été choisie gagnante provinciale. Doreen, âgée de 13 ans et élève en 8e année, est la fille de M. et Mme Alexander Smith, de 559, avenue Mountain. Elle recevra le montant de $100 et d'autres prix.

Sa composition était remarquable par la sincérité et la simplicité de la présentation. Le thème se développait selon un plan professionnel pour en arriver à une heureuse conclusion.

Les cinq gagnants suivants qui recevront chacun $25.00 sont: Larry Schade, de l'école St-Ignace, Winnipeg; Alphonse Labossière, de l'Institut Collégial Richard, Somerset; Claude Dorge, de l'école de St-Norbert; Ermance Laurencelle, de l'école secondaire, La Broquerie, et Georgette Le Gal, de l'école secondaire, St-Adolphe.

Les membres du comité des correcteurs sont très satisfaits du concours de cette année. Les compositions sont meilleures d'année en année et ceci à la grande satisfaction des Chevaliers de Colomb. On attribue cette amélioration principalement aux instituteurs dévoués qui ont consacré plusieurs heures à préparer leurs élèves pour ce concours.

Voici les noms des élèves qui ont écrit les meilleures compositions de leur école et le nom du conseil colombien de la localité:

Conseil d'Etat: Louise Mangin, école Simonet, St-Laurent; Ida Brinville, Institut Collégial, St-Laurent.

Conseil Langevin: Lorraine Roche, école Notre-Dame-de-Lourdes; Ghislaine George, école St-Léon; Jean Payette, école élémentaire, N.-D.-de-Lourdes.

Conseil Dauphin: Albert Grandbois, école St-Vincent de Paul, Ste-Amélie.

Conseil Carillon: René Chartier, Collège St-Joseph, Otterburne; Anita Rochon, Institut Collégial Centre, St-Pierre-Jolys.

Conseil Goulet: Louise Bourgeois, école St-Eugène; Jean Gaudry, Collège de St-Boniface.

Conseil Iberville: Estelle Lambert, Institut Collégial, St-Malo; Claudette Gosselin, école consolidée, St-Malo.

Conseil St-Lazare: Lorraine Huberdeau, école consolidée, St-Lazare.

Conseil Ste-Anne: Irma Côté, école de Ste-Anne-des-Chênes.

Conseil Jubinville: Rose-Marie Roy, école Coquart, Ile-de-Chênes; Hélène Dufresne, école élémentaire, Ste-Anne-des-Chênes; Guy Landry, école centre, Lorette; Julie Emond, école secondaire, Lorette.

Conseil La Broquerie: Ronald Nicolas, école St-Joachim, La Broquerie.

Conseil Précieux-Sang: Claudette Sala, école du Précieux-Sang.

Conseil Flin Flon: John Hewitt, école Sir Maurice Roche, Flin Flon.

Conseil St-Norbert: Réal Tétrault, école consolidée Inverness, Letellier; Kathryn L. McGavin, école St-Maurice (chemin Pembina).

Conseil Pine Falls: Henri Dupont, école consolidée, St-Georges; Donald Berthelette, école de Pine Falls; Tony Bruyère, Institut Collégial Powerview, Pine Falls.

Conseil Winnipeg: Kenneth J. Cumming, école St-Jean de Brébeuf; Sherry Miller, école Ste-Marie (cathédrale); Gregory Jankiewicz, école St-Edouard; Cathy Cerver, école Immaculée Conception; Elizabeth Menow, école Assiniboia; Vonnie Gannon, couvent du Sacré-Coeur; Patricia Batchelor, école Notre-Dame des Victoires; Robert Bénard, Collège St-Paul; Gloria Cuff, Académie Ste-Marie.

Conseil East Kildonan: Charles Désilets, école St-Gérard; Erika Ackerman, école St-Alphonse; Shirley Golby, Académie St. Benedict.

Conseil St-Boniface: Patricia Masniuk, Institut Collégial St-Joseph; Henry De Smet, Institut Collégial Provencher.

Conseil Norwood: Edward Albo, école Holy Cross.

Conseil Campeau: Claude Lussier, école de Mariapolis; Noreen De Smet, école de St-Alphonse; Marilyn Foidart, école Ste-Marie, Bruxelles.

Conseil Provencher: Marie-Anne Bernardin, école consolidée, Elie; Brunel Girardin, école de St-Claude; Denis Gautron, école Dandurand, Haywood; Denise Desautels, école du Sacré-Coeur; Lucille Lemoine, Institut Collégial, Ste-Agathe; Joan Feal, Institut Collégial St-Paul, Elie; Lynne St-Goadrd, Institut Collégial, St-Jean-Baptiste.

Conseil Brandon: Gérald Lavoie, école consolidée, Dunrca; Mary Kubal, école St-Michel, Brandon.

Conseil St-Josaphat: Patricia Swystun, école Coeur Immaculé de Marie.

Conseil St. James: Jacqueline Hogue, école Ste-Anne; Joan Funk, Académie de St-Charles.

Conseil Ste-Rose: Anne-Marie Molgat, école de Ste-Rose-du-Lac; Noël Mignon, école Penwaren, Kergwenan; Alain Bouchard, Institut Collégial, Laurier; Georges Masson, école de Makinak; Geneviève Lucke, Institut Collégial, Ste-Rose-du-Lac.

Grâce à sa technique, Radio-Canada atteint un plus vaste auditoire

Au moment où la Société Radio-Canada vient de célébrer son 25e anniversaire, il semble opportun de revenir sur le passé et d'apprendre comment la technique a permis à Radio-Canada de progresser et d'atteindre un auditoire plus vaste. M. Joseph Marcotte, directeur des Services techniques de la radio, évoque pour nous ses souvenirs. Au cours de l'interview, M. Marcotte nous parle d'abord de la régie centrale de l'immeuble principal de la Société parce que la régie centrale est le centre nerveux de la radio.

Le rôle de la régie centrale est assez simple à expliquer: le son émis par la voix d'un orateur, les accents d'un comédien ou les trémolos d'un saxophone vont instantanément, du micro du studio à la régie centrale, qui les transmet au réseau et, par conséquent, à tous les postes émetteurs. Mais la régie centrale ne fait pas que transmettre le son. Elle le corrige, le perfectionne, lui donne le volume requis pour qu'il en sorte le plus pur possible. Elle le tamise tout aussi bien qu'elle le dirige vers les émetteurs.

Au temps jadis, il fallait recourir à toute une série de piles pour alimenter les amplificateurs. De nos jours, on a recours au courant direct. Le vieux système était confus, imprécis. Un seul technicien devait surveiller à la fois la fin et la reprise des émissions des trois réseaux (trans-canadien, français et Dominion). Le moindre retard sur l'un d'eux provoquait les complications les plus embarrassantes qui soient. Aujourd'hui, un seul technicien à la régie accomplit le travail. De cette façon, tous les programmes commencent et finissent à temps. Tout cela permet le fonctionnement parfait des trois réseaux nationaux et du Service international, avec l'aide d'un seul technicien à la régie centrale. Il convient d'ajouter que c'est là le système le plus élaboré et le plus perfectionné de toute l'Amérique du Nord.

"Ces problèmes techniques", de nous confier M. Marcotte, "ont été résolus par des Canadiens, à l'aide de moyens financiers très restreints et malgré les nombreuses difficultés créées par le bilinguisme et la vaste étendue de nos réseaux". La qualité du son dépend de bien d'autres facteurs. Elle sera contingente, par exemple, à la complète insonorisation du studio. Il importe que tous les moyens soient pris pour que l'acoustique soit impeccable et la diffusion de l'aura, parfaite. Tout cet outillage, tous ces instruments: micros, haut-parleurs, potentiomètres, consoles de prise de son ne sauraient fonctionner s'ils n'étaient régulièrement vérifiés et réparés. Radio-Canada abrite des ateliers très modernes où d'habiles techniciens voient à l'entretien des appareils de radio-diffusion. Il en est de même au chapitre des enregistrements. Jadis, les enregistrements instantanés ne pouvaient se faire ni sur disques, ni sur rubans. Ces derniers, du reste, n'existaient pas. Les enregistrements sur disques devinrent possibles en 1935 et les enregistrements sur rubans, en 1950. Les enregistrements magnétiques ont grandement amélioré la qualité du son et ils ont permis d'accomplir des exploits extraordinaires. Il est désormais possible d'épisser le ruban sonore de façon à éliminer le bégaiement de la voix, les hésitations, voire les soupirs inutiles.

Parce que les émissions doivent débuter et se terminer à l'instant désiré, Radio-Canada, en 1956, fabriqua son propre système d'horlogerie. L'horloge-mère de Radio-Canada est si précise que, non seulement elle commande à la seconde toutes les horloges-esclaves de l'immeuble et de l'extérieur, mais elle donne l'heure, par fil direct, au laboratoire de sismologie du Père Buist, au collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal.

Gabriel LANGLAIS.

☆ ☆ ☆

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Un anniversaire qui a passé inaperçu

Pas tout à fait, si l'on en juge du moins par la quantité et la qualité des témoignages qui ont plu sur notre tête à l'occasion des deux ans de CBWFT, et pour lesquels nous sommes redevables en grande partie à notre journal **La Liberté et le Patriote**. Merci donc à **La Liberté et le Patriote**, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont écrit pour nous faire part de leurs commentaires et de leur encouragement à cette occasion.

Un anniversaire, c'est plus qu'une journée de réjouissances et de poignées de mains, de félicitations et de tapes sur l'épaule.

C'est une rétrospective du bon et du moins bon, du meilleur et du pire de l'année écoulée, des accomplissements passés et de l'avenir qu'on envisage à la fois avec courage et avec appréhension.

• • •

De grandes choses se préparent, qui affecteront la puissance et le rayonnement de CBWFT. Vous n'êtes plus sans savoir en effet que le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion a approuvé la demande de Radio-Canada pour un échange de canaux entre CBWT et CBWFT, et une augmentation de puissance de rayonnement pour chacun. Il y aura beaucoup à dire là-dessus; et d'abord que, fiers de nos deux ans d'existence, nous le serions sans doute moins, si vous n'étiez pas là!

Bousille et les Justes

A l'occasion de la campagne du Timbre de Pâques de la province de Québec, au bénéfice des enfants infirmes, Radio-Canada transmettait, le 29 avril dernier, directement de la Comédie Canadienne à Montréal, le grand succès de Gratien Bélinas, "Bousille et les justes".

C'est ce spectacle de première qualité qui vous sera présenté de nouveau à Winnipeg — cette fois à la télévision française — le 6 mai prochain, à 9 h. du soir.

"Bousille et les justes" raconte en somme une sordide histoire de famille, on serait même tenté de dire l'histoire d'une famille sordide. Des braves gens, "du bon monde" comme on dit couramment. De cet excellent monde qui ne recule ni devant le faux témoignage, ni devant la violence, ni devant la corruption pour sauver un prétendu honneur de surface, une façade reluisante qui masque toutes les pourritures.

La pièce de Gratien Gélinas fustige impitoyablement cette forme d'hypocrisie sociale autant que l'hypocrisie religieuse, qui l'accompagne presque toujours. "Bousille et les justes" fourmille d'allusions à cette tartufferie qui consiste à prendre le Ciel à témoin de ses plus noirs desseins. Les femmes font preuve d'une bigoterie scandaleuse ou d'une inconscience renversante. La mère "bébête" et la soeur terriblement pratique, sachant bien toutes deux que "l'accusé" est un mauvais sujet et qu'il a bien pu tuer, multiplient les promesses ridicules et les prières à Dieu et à ses saints pour obtenir la libération sans conditions du coupable.

Entretien magique

Depuis l'été dernier, le nom d'Isma Visco est désormais synonyme de magie, d'envoûtement, d'astrologie, de transmission de la pensée ou d'hypnotisme. On se souviendra du professeur Visco, personnifié par François Cuttat, qui faisait, chaque semaine, le procès des sciences occultes et révélait aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada les secrets des charlatans, des fabricants d'horoscopes, des guérisseurs ou des hypnotiseurs.

Le mercredi 9 mai, à 9 h. 30 du soir, Isma Visco sera interrogé par Jacqueline Joubert à l'émission "Rendez-vous avec . . ." Cette fois, il dira toute la vérité au sujet du fakirisme, fera des démonstrations et apportera ensuite des preuves.

"Les Frères Jacques"

Le jeudi 10 mai, à 9 h. 45, les téléspectateurs pourront voir des maîtres de la parodie, ceux que l'on a si bien surnommés les Mousquetaires de la chanson, les Frères Jacques.

Comme les Trois Mousquetaires, les Frères Jacques sont quatre. Georges et André Bellec sont bretons, tandis que François Soubeyran est natif de Dieulefit, dans la Drôme, en France, et Paul Tourenne, pour sa part, est un véritable Parisien.

Au réseau français de télévision de Radio-Canada, les Frères Jacques, qui miment la plupart de leurs chansons, interpréteront dix mélodies de leur répertoire, dont "Buffalo bar", "Des souris et des chats", "la Truite", "la Cantatrice" et "Tchim pom pom".

Au poste CBWFT

SAMEDI 5 MAI

2.00—Fon Fon
3.00—Coucou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les apprentis
8.00—Le monde du sport
8.30—Illusions
8.45—Long métrage: "Les 400 coups"
10.15—Club des autographes
10.45—Long métrage: "Les amants de demain"

DIMANCHE 6 MAI

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long métrage: "Les enfants ne se vendent pas"
5.00—La Parole vivante
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Music-Hall
9.00—Bousille et les Justes
11.00—Vous, familles
11.30—Présence de l'art

LUNDI 7 MAI

4.00—Revue de la maison
4.30—Valise diplomatique
5.00—CF-RCK
5.30—La boîte à surprise
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Télé '62
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—"Golden Gloves"
10.00—Votre courrier
10.30—Long métrage: "Capitaine Tempête"

MARDI 8 MAI

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La boîte à surprise
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Premier plan
10.30—Homme devant la science
11.00—Temps présent
11.30—Les couche-tard

MERCREDI 9 MAI

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La boîte à surprise
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Sur deux notes
8.00—La côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Rendez-vous avec
10.00—Récital
10.30—Long métrage: "Magda"

JEUDI 10 MAI

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La boîte à surprise
6.00—Bobino
6.30—La déesse d'or
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Temps présent
9.45—Les Frères Jacques
10.30—Long métrage: "Bonjour Eléphant"

VENDREDI 11 MAI

4.00—L'éternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'écran des jeunes
5.30—La boîte à surprise
6.00—Bobino
6.30—L'épée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Le Canada en guerre
8.00—Le mors aux dents
8.30—Filles et garçons
9.00—Cinéma international: "Les soeurs casse-cou"
10.30—Georges de Caunes en voyage
11.00—Cinéma: "Impossible amour"

Ecoles françaises ou écoles bilingues?

Ayant à vivre en minorité dans un milieu anglais, les Franco-Manitobains sont portés à suivre de près les hausses et les baisses de la vie franco-ontarienne, qui doit surmonter les mêmes obstacles pour s'épanouir. Le récent congrès à Ottawa fait ressortir précisément une question qui intéresse les deux groupes au plus haut degré. Il s'agit des proportions à garder entre l'élément anglais et l'élément français au programme scolaire.

Au congrès des API (Parents et maîtres) à Ottawa, une résolution favorisait l'enseignement uniquement en français dans les écoles séparées, de la première à la treizième année inclusivement. Comme on le sait, le président provincial de la Société St-Jean-Baptiste a démissionné avec fracas récemment pour signaler son opposition aux écoles "bilingues", qu'il a décrites comme étant des écoles anglaises.

L'opposition à la résolution fut exprimée en ces termes par Me Pierre Mercier: "Le Canada est un pays bilingue. Je gagne ma vie en me servant de l'anglais. Nos enfants ayant parfait leurs études primaires, ils éprouveront des difficultés lorsqu'ils entreront à l'université. Je ne peux m'associer à cette résolution". Cette opposition a eu gain de cause par 30 voix contre 25 et Me Mercier fut ensuite élu conseiller juridique de la Fédération.

Cette question a été soulevée presque en même temps, au Manitoba, lors du congrès de l'Association des Instituteurs. Elle figure d'ailleurs en tête du mémoire que l'Association d'Education présentera en temps opportun au ministre de l'Instruction publique. Comme groupe ethnique, en effet, il n'y a pas de doute que les Franco-Manitobains préfèrent l'école où l'on enseigne non seulement le français, mais aussi en français. En tenant compte du milieu et de la situation légale, cependant, l'élément anglais au programme a toujours la part du lion. Cela fait songer au type qui vantait la recette de son ragoût "au pigeon". Obligé à préciser davantage, il avoua que la viande de cheval y entrait aussi à parts égales avec le pigeon. Enfin, il dut admettre que cela voulait dire un pigeon et un cheval par grosse marmite.

Les deux visiteurs d'écoles au Manitoba ont soulevé cette difficulté. Dans un cas, l'orateur a comparé les progrès de certains élèves avec d'autres, à l'avantage de ceux qui recevaient non seulement une bonne formation française, mais aussi un commentaire français des matières anglaises. L'autre orateur a insisté sur l'immense avantage qui consiste à avoir des livres de français qui ne sont pas seulement des traductions de l'anglais. Il a loué les "efforts supplétifs" des instituteurs, ce qui veut dire en pratique l'utilisation de toutes les occasions propices à la francisation du programme quotidien. Il y a là question d'une attitude positive, et non seulement d'un effort pour endiguer "l'engouement outrecuidant" de l'élève pour l'anglais. Le congrès des instituteurs a reçu d'ailleurs dans ce sens, pour plus ample étude, une résolution visant à l'enseignement du français et en français à partir de la première année scolaire.

Cette question, comme bien d'autres qu'on agite de nos jours dans les milieux franco-canadiens, met aux prises idéalistes et réalistes, optimistes et pessimistes, illuminés et vendus, séparatistes et fédéralistes, racistes et humanistes, et plusieurs autres "istes". On ne peut pas douter du fait que pour survivre et rayonner le Canadien français doit posséder à la perfection la lettre et l'esprit de sa langue maternelle. Sur ce point, le système scolaire manitobain actuel est non seulement injuste mais anormal, car le français n'est pas reconnu dans les trois premières années de l'école publique, et l'école normale ne donne pas une formation à base de cette langue maternelle. Les protagonistes du changement, et même d'une révolution, ont alors absolument raison en ce qui a trait à la primauté de leur langue. Le problème véritable consiste à déterminer jusqu'à quel point faut-il tenir compte d'autres facteurs, le milieu, le travail, la participation à la vie publique, le ministère, le fédéralisme bilingue.

L'unanimité ne se fera jamais sur une telle question qui suscite nécessairement des réponses où entrent, non seulement la froide raison, mais aussi des émotions profondes et surtout des options personnelles. Mais il est certain que sans dialogue calme, franc, ouvert et fraternel, un débat de ce genre peut conduire facilement au schisme dont une petite minorité ne peut pas se permettre le luxe.

L'Eglise et l'assurance-santé

A l'occasion d'une assemblée politique à Regina, M. M. J. Coldwell s'en est pris aux églises qui se sont abstenues d'exprimer une opinion au sujet des plans d'assurance-santé. M. Coldwell, ancien chef du parti CCF, trouve que les églises devraient appuyer publiquement le plan gouvernemental en Saskatchewan, au lieu de passer leur temps à dénoncer le bingo, et autres formes du mal, tandis qu'elles ignorent "une question de moralité fondamentale". L'orateur, qui mettait en nomination M. Thomas Douglas comme candidat du NPD en même temps, a accusé les médecins de la province de "chantage". Le défi lancé aux églises n'a pas suscité une réaction très vive chez les chefs spirituels de la ville. Au silence de plusieurs, d'autres ont ajouté que la question était de nature politique.

Il n'y a pas de doute que les entreprises communautaires d'assurance-santé sont dans la ligne des oeuvres de "socialisation" dont le pape Jean XXIII a parlé dans l'encyclique "Mater et Magistra". "La socialisation, dit-il, est à la fois cause et effet d'une intervention croissante des pouvoirs publics, même dans les domaines les plus délicats: **soins médicaux**, instruction . . ." Plus loin, l'on trouve cette autre phrase: "Il est clair que la socialisation ainsi comprise apporte beaucoup d'avantages. En fait elle permet d'obtenir la satisfaction de nombreux droits personnels, en particulier ceux qu'on appelle économiques et sociaux. Par exemple, le **droit** aux moyens indispensables à un entretien vraiment humain, **aux soins médicaux** . . ."

Ces phrases suffisent pour démontrer que la sociologie catholique range le droit aux soins médicaux parmi les droits humains de base et qu'elle reconnait la possibilité de s'assurer ces soins par des efforts organisés. Le but que recherche le gouvernement de la Saskatchewan par son plan d'assurance-santé est dès lors très légitime.

Reste cependant la question des moyens et, sous ce chef, le plan "medicare" pose deux difficultés. En premier lieu, le même document pontifical énonce à plusieurs reprises un principe de "subsidiarité". Cela veut dire que l'état ne doit pas s'ingérer dans les activités sociales dont les corps inférieurs et intermédiaires peuvent s'occuper efficacement, de même que ceux-ci doivent laisser aux individus les champs où l'organisation n'est pas nécessaire.

Le deuxième facteur qui peut aider à juger un programme de bienfaisance gouvernementale est celui du respect des droits personnels des citoyens. Et sous ce chef revient l'insistance sur le droit à la propriété privée et, par extension, à la disponibilité de ses talents et de ses forces. Il faut traiter les ouvriers comme des êtres humains, mais il faut agir de même à l'égard des professionnels et au moins ne pas enlever à ces derniers ce qui caractérise plus étroitement leurs activités, c'est-à-dire un rapport de personne à personne avec leurs clients.

L'application de ces deux critères au plan concret qui a été légiféré par le gouvernement de la Saskatchewan n'est pas facile. Fallait-il aller si loin dans le chemin de l'étatisation de l'assurance-santé? N'y avait-il pas possibilité de supplémenter plutôt les services d'organisations volontaires? Enfin, est-ce que l'attitude qui a été adoptée par le gouvernement à l'égard des personnes dont il requiert les services manifeste un vrai souci des droits personnels, et non pas une politique de prise de possession des hommes nécessaires aux projets de politiciens? Il ne suffit pas pour qu'une loi soit juste qu'elle soit approuvée par le parti au pouvoir. Sommer au nom d'un vote majoritaire une minorité à se soumettre à une loi qui lui enlève des droits n'est pas nécessairement un acte juste. Le pouvoir public ne profite-t-il pas de l'impopularité des médecins pour offrir aux gens un service au dépens des professionnels?

Voilà certaines questions que les églises doivent explorer soigneusement avant de s'engager dans un débat, tel que celui qui se déroule en Saskatchewan à l'heure actuelle entre le gouvernement et les médecins.

En réalité, que dirait M. Coldwell, si l'Eglise catholique, après avoir étudié ces questions à fond, se prononçait catégoriquement en faveur de la minorité professionnelle, comme des citoyens auxquels le pouvoir impose un fardeau injuste, contraire à la liberté individuelle et aux principes d'une saine structure sociale? Cela lui parait impossible, mais le silence des églises peut au moins lui indiquer que la question de la légitimité des méthodes du gouvernement n'est pas si claire qu'il la pense.



Qui aurait rêvé en 1916 que, quarante-six ans plus tard, les jeunes Franco-Manitobains se disputeraient les palmes dans un cours oratoire en français de la plus haute tenue? C'est ce triomphe de la vitalité française que le photographe a saisi dans la photo ci-dessus des seize trophées régionaux (14) et provinciaux (2) remis aux gagnants, lors du récent congrès de la Relève. Félicitations à tous les gagnants et . . . au mouvement qui leur permet, garçons et filles, de témoigner publiquement leur attachement à leur religion, leur culture et leur langue.

Le Canada français vu par M. Lapalme

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Georges Lapalme, est convaincu que le Canada français sera, d'ici quelques années, une réalité bien vivante et cela d'un océan à l'autre, c'est-à-dire de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Il l'a prophétisé, l'autre soir, dans la capitale même du pays, Ottawa.

Or, M. Lapalme n'est pas un homme à l'exaltation facile. Il a toujours eu les deux pieds bien ancrés dans le sol. Quand il s'enthousiasme pour un projet, c'est qu'il y a mûrement réfléchi, que le projet peut effectivement être réalisé.

A l'heure actuelle, le fait français est solidement enraciné au Québec. La minorité française de l'Ontario est de plus en plus dynamique et la situation des nôtres au Nouveau-Brunswick est également fort encourageante. Partout ailleurs on lutte aussi pour bien marquer cette présence, mais les résultats ne sont pas toujours aussi brillants qu'on le voudrait.

* * *

Il ne faut pas se le cacher, a admis M. Lapalme, les difficultés des minorités françaises à l'extérieur du Québec proviennent, en bonne partie, de l'indifférence de la province mère à l'égard de ses rameaux détachés. Au moment où nous édifions avec soin cette province française, a-t-il confessé, nous n'avons pas pensé au pays tout entier, croyant faussement que le Canada français se limitait au Québec.

Le Québec, en somme, s'est conduit envers les autres groupes minoritaires français du pays, comme la France s'est conduite envers le Canada français tout entier. Aujourd'hui qu la France reconnait son erreur, le Québec doit en faire autant.

M. Lapalme mise beaucoup sur le nouveau ministère qu'il dirige et dont l'une des tâches est justement de s'occuper du Canada français d'outre-frontières. Ce ministère est malheureusement encore fort embryonnaire. Il commence à peine à recruter son personnel et son action n'a pas encore commencé à se faire sentir sérieusement.

Mais, grâce à ce ministère, on peut espérer beaucoup de l'avenir. Ce ministère permettra, en quelque sorte, d'"institutionnaliser" les rapports du Québec avec tous les autres centres de vie française au pays. L'improvisation ne règnera plus en maître comme par le passé. On saura où l'on va. On pourra planifier.

* * *

Le nouveau ministère devra évidemment tenir compte de ce qui existe ou se fait déjà. Il devra commencer par un inventaire sérieux. Mais, les données du problème acquises, il lui appartiendra de prendre des initiatives hardies, de donner le coup de pouce nécessaire ici ou là, de soutenir les associations ou groupements méritants.

Car, s'il faut canaliser, coordonner, il ne faut rien tuer. Je pense, en particulier, à cet organisme formé des délégués du Conseil de la Vie française en Amérique et de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec qu'on appelle la Fraternité française d'Amérique et qui tend présentement la main dans le Québec pour y recueillir un montant de $100,000 en vue d'aider les groupements français de tout le reste du pays. Cette initiative continue de mériter l'encouragement de tous.

Mais le rayonnement de la vie française en terre canadienne ne peut être laissé uniquement à quelques militants zélés. Le Québec, comme représentant de toute la province, doit entrer dans la partie. Il doit suppléer, dans toute la mesure possible, à l'insuffisance de l'action individuelle.

Vincent PRINCE.

(La Presse)

Le Canada français sera chose vivante d'un océan à l'autre

OTTAWA (La Presse) — Dans quelques années, le Canada français sera une chose vivante d'un océan à l'autre, a prophétisé le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme.

Conférencier au banquet de la Solidarité française, élément central de la Semaine française à Ottawa, le ministre a déclaré parler au nom du Québec des jours anciens et des jours présents.

A l'inauguration de la Maison du Québec à Paris, a-t-il rappelé, André Malraux a confessé l'oubli que la France avait fait du Canada français.

L'erreur du Québec

De son côté, poursuit M. Lapalme, Québec a un peu agi envers vous, minorité franco-ontarienne, comme la France envers nous tous.

Au moment où nous édifions avec soin cette province française, nous n'avons pas pensé au pays tout entier, croyant faussement que le Canada français se limitait au Québec.

Le Canada français, ajoute le ministre, c'est Québec d'abord, d'accord, mais c'est également près de trois-quarts de million de Franco-Ontariens. C'est également le Nouveau-Brunswick. C'est encore le centre-ouest où les nôtres ont connu des batailles semblables aux vôtres. C'est la Colombie-Britannique. C'est même plus que cela, c'est un million de Franco-Américains du nord, c'est la Louisiane obligée de venir chercher chez nous les éléments dont elle a besoin pour s'instruire.

Motifs d'espoir

Donnant des motifs d'espoir aux minorités françaises qu'il considère comme une émanation du Québec, M. Lapalme a répété ce qu'il a dit ailleurs déjà, à savoir qu'il faut que Québec fasse pour les minorités ce qu'il demande à la France de faire pour le Canada tout entier.

C'est alors qu'il a prophétisé l'avenir culturel du Canada français. Ce sera là, a-t-il dit, une chose dont on parlera dans les milieux où on ne parle pas notre langue.

En Ontario, dans dix ans, il y aura un élément français qui pourra atteindre en produit culturel des choses qui s'élèveront plus haut que les combats que vous livrez présentement. Vous serez parmi les pays français protecteurs de culture française.

Précédemment, le ministre avait évoqué les luttes scolaires des Ontariens de langue française et rendu hommage à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. Des minorités françaises seraient disparues sans l'Association, a-t-il dit.

A l'aide de toutes les minorités

Sans se hasarder à des promesses précises, — le ministre a laissé entendre que l'office de la langue française et le département du Canada français d'outre-frontières, — frontières au pluriel, a-t-il précisé, seront bientôt en mesure d'aider toutes les minorités de langue française d'Amérique.

— Il semble toutefois que vous ayez moins besoin de nous que d'autres régions, a-t-il ajouté, puisque, à l'annonce de la formation de ce département vous avez offert de nous aider.

— Vous en Ontario, vous avez donc gagné la bataille, même si des choses restent à faire.

Prophétisant finalement sur le sort du Canada tout entier, M. Lapalme a dit craindre que sans le Canada français, ce qui en resterait vite assimilé culturellement à l'entité américaine.

* * *

Pour l'enseignement du français dès la première année scolaire

TORONTO — L'Association des commissaires d'écoles et des contribuables de l'Ontario a demandé au ministère de l'Education de la province d'encourager l'enseignement du français à compter de la première année dans les écoles de la province.

L'Association a adopté cette résolution lors de son congrès annuel tenu en même temps que le 52 congrès de l'Association de l'éducation de l'Ontario.

* * *

Front commun catholique auprès du gouvernement

OTTAWA — Les Franco-Ontariens se doivent d'avoir des rapports plus étroits avec les catholiques de langue anglaise s'ils veulent exercer une influence plus marquée auprès du gouvernement ontarien.

C'est ce qu'a déclaré M. Raymond Côté, de North Bay, président de l'Association des commissions des écoles bilingues d'Ontario, à l'ouverture du 18e congrès annuel de cette association à Ottawa.

"Si nous voulons que nos revendications soient prises au sérieux par les autorités provinciales, il nous incombe de faire front commun avec les groupements catholiques anglophones et l'épiscopat ontarien", a dit M. Côté.

Une voix de Québec à Winnipeg

Après quinze ans de stagnation, l'école prend la vedette au "nouveau" Québec

M. Jean-Marie Joly, directeur de l'Ecole de Pédagogie de l'Université Laval, était l'orateur invité lors du banquet de la "Manitoba Educational Association", au Royal Alexandra, le jeudi 26 avril. M. R. T. F. Thompson, président de l'Association, eut alors un mot agréable en présentant chacun des convives de la table d'honneur, tout particulièrement le Frère Joseph Bruns, "charmant ambassadeur du Manitoba français dans nos rangs".

Ayant choisi de parler de "quelques aspects de l'évolution qui s'est récemment produite dans le système d'éducation du Québec", M. Joly montra d'abord à quel point le public s'intéresse actuellement à l'éducation et comment "la présente situation renferme certains éléments protecteurs contre tout ce qui pourrait tuer trop rapidement cet intérêt public".

Il en donne les exemples suivants: une Commission Royale dont les audiences publiques reçoivent une très large publicité; la compréhension par tous d'une réforme nécessaire, après quinze années de stagnation presque complète dans les domaines de la préparation des instituteurs, des recherches en éducation, de l'adaptation aux conditions sociales et économiques nouvelles; l'acceptation par les Québécois de décisions pécuniaires déjà prises, à savoir un budget extraordinaire de plus de $300 millions consacrés cette année à l'éducation et une hausse du taux des taxes scolaires par presque toutes les commissions scolaires; le prolongement de la période de fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 16 ans, peut-être bientôt jusqu'à 18 ans. En somme, la population est très favorable aux progrès dans le domaine de l'éducation et prête à supporter toutes les mesures dont on ne parlait même pas il y a cinq ans, ou qu'on considérait alors comme des mesures socialistes, utopiques ou immorales.

Au niveau élémentaire

Les efforts actuellement en cours pour perfectionner l'éducation consistent de façon toute particulière à donner une chance égale à tous les enfants. C'est pourquoi la consolidation des écoles élémentaires a déjà fait d'énormes progrès, réduisant du coup le nombre des commissions scolaires et des écoles du rang. Ces mesures ont obtenu les bénéfices usuels et causé les maux de tête normaux, par exemple au sujet du transport des élèves des régions peu habitées.

L'établissement d'ententes collectives à base régionale a amélioré quelque peu le sort des instituteurs des petites municipalités et réussi jusqu'à un certain point à alléger la déplorable situation qui prévalait, trop souvent, par exemple un instituteur nouvellement "certifié" était incapable, par manque d'expérience, de trouver un emploi dans un centre important et devait trainer pendant plusieurs années dans quelque région éloignée, quitte à quitter plus tard cette région pour des pâturages plus verts et à être remplacé par quelque autre instituteur inexpérimenté.

Ce problème particulier est loin d'être solutionné de façon satisfaisante, dit M. Joly. Tant que les grandes cités ne produiront pas suffisamment d'instituteurs pour leurs propres écoles, et aussi longtemps que les chances de parfaire leur entrainement pédagogique seront refusées aux instituteurs des régions rurales, si ce n'est sous forme de cours d'été (parce que les universités sont trop distantes), les écoles des régions rurales et des petites villes souffriront d'un taux excessif de changement de personnel enseignant. Une petite municipalité, à quelque 40 milles de Québec, possède sa propre école normale, mais elle ne peut retenir les services d'un seul instituteur préparé chez elle. Tous enseignent dans la ville de Québec. Cela ne peut durer.

Au niveau secondaire

Certains changements s'opèrent aussi au niveau secondaire. Le plus important, sans contredit, c'est la loi votée l'an dernier pour obliger les commissions scolaires à mettre l'éducation secondaire à la disposition de tout adolescent désirant atteindre ce niveau. Pour satisfaire cette obligation on préconise quatre moyens: la création d'écoles secondaires par les autorités locales; la signature d'un contrat avec la commission scolaire voisine qui recevra les étudiants, dont la tuition sera payée par la commission locale; la création de commissions scolaires régionales au niveau secondaire, incorporant plusieurs commissions locales, dans le but spécifique de construire et d'administrer de telles écoles; le paiement par la commission scolaire d'une somme annuelle de $200 aux parents d'un adolescent qui s'enregistre dans une école secondaire privée.

Pour comprendre ce dernier point il faut se rappeler que, jusqu'à la fin de la dernière guerre mondiale, l'éducation secondaire était exclusivement dispensée dans des institutions privées, les "collèges classiques". Bien que des écoles secondaires publiques s'ouvrent à un rythme rapide et enrôlent maintenant plus d'étudiants que les collèges classiques, ceux-ci conservent beaucoup de leur importance, d'autant plus qu'ils ont le privilège exclusif d'octroyer le degré de bachelier ès arts et donc de conduire à certaines facultés universitaires, telles que la médecine et le droit. Dès lors un certain nombre de parents préfèrent toujours les institutions privées aux écoles publiques, et la commission scolaire est légalement tenue à les aider à défrayer le coût plus élevé de l'éducation.

Le rapide développement du secteur secondaire public a déjà créé un pressant besoin d'instituteurs qualifiés, et le gouvernement a décidé d'aider à combler les vides par la création de bourses spéciales. Ces bourses sont attribuées aux personnes qui suivent un programme d'étude en éducation au niveau universitaire, ou qui étudient quelques-uns des sujets enseignés dans les écoles secondaires. Pour sa part, le récipiendaire d'une bourse s'engage à enseigner dans la province pendant un minimum de sept années. Ces bourses sont offertes à deux sortes de candidats: soit le diplômé d'un collège des arts, d'un collège d'éducation ou de 4e année d'école normale qui peut demander une bourse annuelle de $1,200; soit le candidat possédant un minimum de trois ans d'expérience comme professeur de cours secondaire qui peut recevoir $2,500, plus $1,000 s'il est marié, plus $150 par enfant. L'une et l'autre de ces bourses peuvent être renouvelées jusqu'à trois fois.

Au niveau universitaire

Les universités disposent maintenant de sommes d'argent supérieures à celles du passé, pour leurs besoins de construction, d'équipement et d'opération. Ceci fut d'abord le fruit d'une entente entre M. Sauvé, successeur de M. Duplessis, et le gouvernement fédéral. Dès lors les universités du Québec purent jouir des octrois fédéraux; bien plus, les octrois accumulés depuis 1956-57 (au montant de $25 millions) furent payés aux universités, et immédiatement versés au fonds d'amortissement du gouvernement provincial pour qu'il les aide à réaliser leurs programmes de construction, d'expansion et d'équipement. Spécifiquement, le gouvernement s'engagea à garantir le repaiement de tout emprunt universitaire, principal et intérêt.

Le gouvernement Lesage entend maintenant non seulement garantir les emprunts des universités, mais les éliminer en empruntant lui-même pour elles. Car les universités ne peuvent par nature faire faillite; la différence entre les revenus et les dépenses doit être comblée par maintes sources de revenus, dont celle du gouvernement; et enfin le gouvernement est en meilleure position pour emprunter les sommes requises pour l'expansion de toutes les universités de la province, que chacune individuellement. (Un autre point important: la loi votée en 1961 et créant un plan de constructions universitaires, pour cinq ans, au montant de $175 millions.)

La deuxième question en importance concerne l'établissement de nouvelles universités. Le Québec possède actuellement six universités, dont trois de langue française et trois de langue anglaise. L'an dernier on a réclamé la création de trois autres universités. Les arguments pour ou contre ayant une valeur sérieuse, le gouvernement a décidé d'attendre le rapport final de la Commission Royale Parent.

Préparation pédagogique

En 1953, on réorganisa presque complètement les programmes d'étude des Ecoles Normales: un programme d'un an donnant le droit d'enseigner dans les écoles élémentaires; un programme de deux ans permettant d'enseigner dans les écoles élémentaires et les deux premières années du cours secondaire; un programme de quatre ans autorisant l'enseignement de la première à la douzième année inclusivement. Deux autres progrès sont à signaler, depuis 1953: le programme d'un an sera aboli à la fin de cette année; les trois universités françaises ont commencé à donner un cours équivalent à celui de quatre années d'école normale et donnent aux diplômés le titre de bacheliers en Education. Il y a entente mutuelle entre le département d'Education et les universités: les diplômés du cours de quatre ans d'Ecole Normale reçoivent le même baccalauréat en Education, et les diplômés du cours universitaire reçoivent le certificat officiel d'enseignement. (Il y avait 12,000 étudiants dans les écoles normales du Québec l'an dernier.)

D'autres changements se préparent. Tout laisse croire qu'avant longtemps on réduira le nombre des écoles normales pour augmenter la qualité des sujets; que le cours de deux ans sera aboli à son tour; qu'on offrira plus de choix dans les sujets d'étude, surtout selon le niveau scolaire où le futur instituteur veut enseigner; que l'enseignement au niveau secondaire nécessitera au moins une année d'étude à l'université.

(a suivre)

Billet du vendredi

La mort récente de PIERRE BENOÎT

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Pierre Benoit, qui mourut **en mars à Saint-Jean de Luz**, au coeur du pays basque, aura été à notre époque le grand romancier de l'aventure. Car il y a une littérature de l'aventure, que l'on retrouve en Angleterre avec Joseph Conrad, en Amérique avec un Jack London. Elle s'était quelque peu perdue en France, vers le temps de la belle époque et depuis, mais Pierre Benoit vint, qui fut son prophète. Cela commença en 1917 et ne cessa point, puisque l'homme travaillait à un roman au moment de sa mort. Il souffrait depuis longtemps d'une bronchite qui tourna à la congestion pulmonaire, et ce fut la fin. Il avait 75 ans.

Sauf erreur, aucun écrivain de sa génération, et de celles qui suivirent, ne fut aussi populaire que lui. Il fut le succès fait homme. Dès **Koenigsmark** son premier roman, il s'imposa à la foule et aux critiques. Sauf aux jaloux, qui entreprirent de le démolir et n'y réussirent point. Les jaloux, c'était des écrivains arrivés et des journalistes arrivistes, et l'on sait comme on peut être féroce dans le monde des lettres. Presque autant que chez les gens de théâtre et les peintres, qui s'entre-dévorent avec beaucoup d'entrain et une sorte de délectation morose, quand l'occasion parait propice.

* * *

L'Atlantide suivit **Koenigsmark.** Ce n'est pas le meilleur livre de l'auteur, mais ce fut son triomphe: trois millions d'exemplaires vendus, traduction en dix-sept langues. Pierre Benoit avait de quoi voyager et il ne s'en priva point. Il parcourut le monde, demanda à maints pays des sujets de romans et souvent il écrivit sur place, dans le décor et l'ambiance du livre en gestation. Il travaillait beaucoup et donnait un roman par année. Aucun homme n'était plus exigeant que lui, dans la conception et la construction d'une oeuvre. Pas un détail n'était pour lui négligeable.

Il disait un jour à Frédéric Lefèvre: "Mes méthodes de travail vous sembleront étranges. Je fais un roman comme d'autres font une thèse. Je ne me mets jamais à écrire sans avoir pensé sept ou huit mois à mon sujet. Dès qu'une idée me vient, je la note. Une bribe de phrase, je la note". Il ajoutait: "J'ai un système de fiches assez compliqué et un plan tellement détaillé que, lorsque je commence le travail de rédaction proprement dit, mon livre n'a plus rien à m'apprendre". Détail amusant, la mention du roman d'aventures l'amenait à se hérisser: "Ne me parlez pas du roman d'aventures. Rien ne me met plus en rage! D'ailleurs, le roman d'aventures n'existe pas en France. Qui mêle une femme à l'aventure, diminue l'aventure. Et nous autres, nous ne pouvons faire de romans sans femme".

* * *

Entre-temps, il multipliait les romans d'aventures, et il arrivait à donner sans femme un roman aussi parfait qu'il est possible, cet **Erromango** qu'imprègne cependant le souvenir d'une femme. Son chef-d'oeuvre est **Mademoiselle de la Ferté,** qui ne demande rien à l'aventure, tient de l'analyse psychologique, appartient ou presque à la tradition balzacienne.

Pierre Benoit naquit à Albi dans le sud de la France, le 16 juillet 1886. Son père officier y était en garnison. Il n'avait pas trois mois que ses parents quittaient Albi, puis la France. Ils vécurent dix ans en Tunisie, cinq en Algérie, et c'est en Afrique du Nord que l'écrivain fit ses humanités et son droit. Revenu en France, il passa sa licence ès lettres à Montpellier, prépara son agrégation d'histoire à Paris, fut collé, prépara le concours de rédacteur au ministère de l'Instruction publique, devint fonctionnaire.

Il commença par écrire des vers et son premier recueil, **Diadumène,** était terminé dès 1907. Il le publia en 1914, à ses frais, et il s'en vendit cinq exemplaires, achetés d'ailleurs par la même personne: l'essayiste André Germain. Réformé en 1915 après une année à l'armée, il retourna à son ministère et commença d'écrire **Koenigsmark,** qui parut en 1917. Après le succès devint une habitude. Membre de l'Académie française depuis 1931, Pierre Benoit envoya à l'illustre compagnie sa démission, quand elle obligea Paul Morand à retirer sa candidature, il y a trois ans. Elle ne fut pas acceptée, mais Benoit ne reparut plus au quai Conti.

L'ILLETTRE.

En Afrique d'expression française, 4 nouveaux archevêques africains

DAKAR — "C'est un honneur pour l'Afrique" dit l'hebdomadaire de Dakar, "Afrique Nouvelle", commentant l'annonce faite par Son Exc. Mgr Maury, député apostolique de l'Afrique occidentale, de la nomination de quatre nouveaux archevêques africains, ainsi que celle de Son Exc. Mgr Essuah comme évêque de Kumasi, au Ghana. Les nouveaux archevêques sont: Mgr Luc Sangare, archevêque de Bamako, au Mali; Mgr Robert Dosseh, archevêque de Lomé, au Togo; Mgr Raymond-Marie Tchidimbo, archevêque de Conakry, en Guinée.

La jeunesse des nouveaux archevêques est à remarquer. En effet, deux d'entre eux, Mgr Dosseh et Mgr Sangare, sont les deux plus jeunes archevêques du monde; ils n'ont que 37 ans. Leurs aînés sont âgés de 41 ans.

Commentant l'événement, Mgr Maury a souligné que "ces nominations correspondent à une volonté personnelle du pape". Il a également affirmé que "ce jour est un grand jour pour l'Eglise et pour la promotion africaine. C'est aussi un jour de gloire et de joie pour tous les missionnaires: leur but, en effet, a toujours été d'établir, de planter l'Eglise en terre africaine".

Le Camp Notre-Dame lance un appel à toutes les paroisses

Le club Notre-Dame demande cette année l'appui de toutes les paroisses qui désirent que leurs enfants passent de profitables vacances dans une atmosphère saine et agréable. M. l'abbé Réginald Prescott est l'aumônier du camp.

Tous les gens de la campagne et de la ville sont donc invités à la grande partie de cartes du camp Notre-Dame qui aura lieu le dimanche 6 mai à 8 h. p.m. précises, dans la salle du gymnase Notre-Dame, rue St-Jean-Baptiste et Cathédrale. Tout en contribuant au bien de l'oeuvre ils auront l'occasion de participer au tirage de nombreux et beaux prix.

Bienvenue donc de la part des organisatrices, Mmes Aimé Hébert, directrice (CHapel 7-8139), A. Dufault (CEdar 3-4345), A. Turgeon (CEdar 3-6603), R. Boux (ALpine 3-9621) et P. Dégagné (CEdar 3-3313). Si des personnes généreuses veulent offrir des dons pour cette oeuvre, elles peuvent le faire par l'entremise de ces personnes.

NOTES DE LA SEMAINE

Les sessions

Nos lecteurs assidus auront remarqué que les en-têtes de deux éditoriaux ont été intervertis la semaine dernière. "The Golden Boy — Gamin d'Or" paraissait sur l'article sur les élections fédérales et "Les élections fédérales", sur l'article au sujet du français à la Législature manitobaine.

A vrai dire les metteurs en page pouvaient se tromper facilement parce que la Législature se confondait avec la Chambre des Communes. Des députés manitobains ont discuté en effet le rapatriement de la constitution canadienne, l'aide fédérale pour la diversion des eaux autour de Winnipeg, le marché commun d'Europe, etc. M. Stan Roberts en a profité pour mousser sa campagne aux prochaines élections fédérales.

Enfin les spectateurs ont cru constater que l'annonce de la date des élections fédérales a sensiblement hâté le départ des députés de la province vers leurs comtés respectifs où leur présence peut empêcher les dégâts de loups ravisseurs . . .

* * *

La session

Il est difficile de dire si la session provinciale qui vient de se terminer a été plus remarquable à cause de la vigueur de M. Gil Molgat qu'à cause de la souplesse de l'hon. Duff Roblin.

M. Molgat et ses lieutenants ont certainement montré du flair pour dépister les faiblesses du gouvernement et concentrer l'attaque sur ces points.

D'autre part le premier ministre s'est montré parfois assez malléable. Il a admis que les travaux sur les chemins pourraient démarrer plus rapidement, il s'est contenté d'une commission d'étude sur les problèmes du Métro, il s'est engagé à soumettre aux cours une section de la nouvelle loi sur les syndicats, il a fait biffer une clause à laquelle les hôpitaux s'objectaient vigoureusement.

Au sujet de la question des octrois pour les écoles confessionnelles, M. Molgat ne semble pas se sentir assez fort pour s'en occuper, et M. Roblin semble se croire encore assez fort pour la négliger.

Officiers de la Caisse Populaire de St-Boniface pour 1961-1962

Un résumé des principaux rapports des officiers de la Caisse Populaire de St-Boniface a paru la semaine dernière. Il convient d'ajouter ici que la réunion annuelle permit aux très nombreux membres présents de se renseigner calmement auprès des responsables de leur Caisse, et aussi de leur manifester la grande confiance qu'on nourrit envers leur direction.

M. Joseph de Ambrosis pour sa part semblait fier de présenter "pour la première fois de ma vie de gérant, un rapport qui décrit une situation financière particulièrement solide".

Il fut décidé d'accorder une attention spéciale à la publicité.

Par suite des élections, MM. Denis Bélair, Armand Tougas et Roger Sénécal furent réélus membres du bureau de direction; M. Georges Laurencelle, élu au comité de crédit; M. Cyprien Gauthier, réélu au comité de surveillance.

M. l'abbé Adélard Couture, curé de Ste-Agathe, dans son discours où la note dominante était l'optimisme, félicita les membres de prévoir atteindre leur premier million de dollars cette année, mais il ajouta que de fait ce sont deux ou trois millions qu'on devrait avoir en caisse.

Lors de la première réunion du bureau de direction 1962-63 on procéda à l'élection des officiers et à certaines nominations: bureau de direction, MM. Raymond Bernier, président, Maxime Desaulniers, vice-président; comité de crédit, MM. Joseph Robitaille, président, Jean-Emile Paillé, vice-président, et Georges Laurencelle; comité de surveillance, MM. Cyprien Gauthier, président, Fernand Marion, vice-président, Maurice Noël; comité de publicité, M. Maxime Desaulniers, président; comité d'éducation, M. Roger Sénécal, président; gérant, M. Joseph de Ambrosis; gérante-adjointe, Mme de Ambrosis.

Vente "Mammoth" de linge neuf et presque neuf

Le Conseil Hadassah-WIZO, de Winnipeg, tiendra une vente de linge neuf et presque neuf, le mardi 8 mai, de 10 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m. dans l'auditorium du 6e étage du magasin de la Baie d'Hudson.

Cette vente marquera le 10e anniversaire de "Hadassah Bargain Centre", comme endroit de vente de linge et d'articles ménagés usagés.

Venez nombreux admirer un modèle original de "Dior" et plusieurs costumes en tricot provenant de grands dessinateurs d'Israël. Des vêtements printaniers pour hommes, femmes et enfants seront aussi en montre dans différents rayons. Des valeurs comprenant linge de maison, bijoux, vaisselle et bric-à-brac ont été données par des manufacturiers locaux et des membres de Hadassah.

Les articles presque neufs sont en excellent état, et un grand nombre d'articles neufs seront aussi disponibles.

Le comité responsable comprend Mmes N. Goodman et B. Schwartz, présidentes conjointes; Mme M. Pierce, trésorière, et Mmes Spigelman et L. Morganstern, publicité.

Les choses, même les plus humbles, ont un mot à nous dire du Créateur. — J. HAINAUT.



M. Jean-Marie Joly, bachelier ès arts de l'Université Laval de Québec, maitre ès arts de l'Université d'Ottawa et docteur en philosophie de l'Université de Syracuse, directeur de l'Ecole de Pédagogie de l'Université Laval, était l'orateur invité lors du grand banquet de la "Manitoba Educational Association" à l'hôtel Royal Alexandra le jeudi 26 avril. Il parla avec compétence et clarté des problèmes et solutions du Québec actuel, dans le domaine de l'éducation: on peut lire le texte de sa conférence à la page trois de ce numéro. Durant son séjour au Manitoba, M. J.-M. Joly put rencontrer quelques chefs de la minorité franco-manitobaine, et spécialement rendre visite aux autorités municipales de St-Boniface. Dans la photo ci-dessus, le distingué visiteur signe le livre d'or de la ville cathédrale, entouré de S. H. le maire Joseph-P. Guay portant les insignes de sa haute fonction, du R. P. Richard Hickerson, S.M., aumônier et professeur à l'Institut Collégial Provencher, de M. Georges Guilbault, échevin, et M. Maurice Prud'homme, greffier de la ville. (Photo Henry Lane)

Le Cercle Molière présente, le 14 mai, la première pièce du Festival à Winnipeg

C'est le lundi soir 14 mai que le Cercle Molière de St-Boniface donnera à Winnipeg la première pièce des finales du festival d'art dramatique du Canada. Voici quelques explications au sujet de la pièce qu'il présentera au grand public: "Dulcinée" de Gaston Baty.

M. Gaston Baty n'est pas seulement l'un des rénovateurs les plus intéressants de la mise en scène moderne, il est aussi auteur dramatique. Ses adaptations de "Madame Bovary" de Flaubert et du célèbre roman de Dostoïevsky "Crime et Châtiment" reçurent les plus grands éloges.

Sa pièce "Dulcinée" est inspirée par "Don Quichotte", mais ce n'est pas un découpage en tableaux du chef-d'oeuvre de Cervantès. Si l'on y retrouve le cadre, la couleur et certains personnages du roman, elle reste une oeuvre entièrement originale, par son sujet comme par son action. L'auteur en introduit la trame en ces termes:

"Au chapitre XXV du roman de Cervantès, Don Quichotte écrit une tendre missive et donne mission à son écuyer, Sancho Pança, d'aller la remettre à son illusoire bien-aimée, Dulcinée du Toboso. Sancho part sans plus se soucier de la lettre et ne dépasse pas la prochaine auberge. Revenu enfin auprès de son maître, il lui fait un récit fort singulier de cette ambassade qu'il n'a point accomplie. Mais que serait-il arrivé si Sancho était allé jusqu'au Toboso et si, par la fantaisie de quelques mauvais plaisants, la belle lettre d'amour avait été vraiment remise à une pauvre fille?"

Ce qui est advenu, dans la pièce de M. Baty, c'est ceci: l'humble servante d'auberge, en recevant la lettre de Don Quichotte, éprouve une stupéfaction qui se traduit bientôt en reconnaissance éperdue pour le seul homme qui ne l'ait traitée avec mépris ou grossièreté. Elle demande à Sancho de la conduire auprès de lui. Quand elle arrive, il est trop tard: le Chevalier à la Triste Figure vient d'expirer. Mais Dulcinée restera éternellement marquée par l'amour magnifique qu'il lui avait voué. Désormais elle sera une autre femme. Avec une sorte de ferveur mystique, elle se consacrera au soulagement de ceux qui souffrent. Elle n'hésite pas, dans un geste héroïque, à approcher sa bouche d'un affreux ulcère et elle le guérit, ou elle croit l'avoir guéri. Mais elle n'en a pas moins accompli un miracle: elle a fait naître le repentir et la foi dans l'âme d'un moine débauché et blasphémateur. Dulcinée passe pour sorcière. La foule stupide s'ameute contre elle. On voudrait la sauver, mais elle s'oppose et, le visage extasié, en souvenir de Don Quichotte elle se livre à ses tortionnaires.

Beau sujet

Le sujet est noble et beau: c'est une apologie de l'idéalisme. Son symbolisme expressif nous signifie que ceux qui vivent ou qui meurent pour un idéal ne font jamais oeuvre inutile. On peut les méconnaitre, les bafouer, les martyriser: tôt ou tard, sous une forme quelconque, leur générosité portera ses fruits.

La critique fut presque unanime à acclamer la valeur de "Dulcinée". M. Edmond Sée écrivait dans l'Oeuvre: M. Baty nous a donné là une oeuvre de qualité qui l'accrédite à nos yeux du point de vue littéraire, dramatique et qui, du point de vue spectaculaire ne laisse rien à désirer".

M. Léo Sauvage, dans le Peuple, écrit: "Gaston Baty a trouvé un texte très beau, très pur, d'une richesse de langage savoureuse et d'une émotion continue. Il a fait parler non seulement sa mystique dramatique, mais encore, quant au fond, celle, humaine et religieuse, qui l'inspire au-dessus du théâtre. La pureté de ses intentions est manifeste et c'est au feu ardent des mystères du moyen âge qu'il a voulu tremper son oeuvre. Le roman de Dulcinée devient ainsi un chemin de la croix, l'épopée d'une martyre".

On peut se procurer des billets chez Huot, avenue Provencher, St-Boniface.

Film

Embezzled Heaven

Enfin, une bouffée d'air pur.

Comédie de moeurs réalisée en Eastmancolor pour écran panoramique par Marischka avec Annie Rosar, Hans Holt, d'après le roman de Franz Werfel.

Scénario: Histoire d'une vieille cuisinière de grande maison qui ne vit que pour mériter le ciel. Quand son neveu deviendra orphelin, elle l'aidera à faire ses études à condition qu'il se fasse prêtre. Car elle imagine que les prières d'un prêtre lui assureront infailliblement le paradis.

Dès lors, toute sa vie sera suspendue dans l'attente des lettres très affectueuses du neveu qui se terminent invariablement par des demandes d'argent. Elle deviendra avare, se privera pour atteindre le but qu'elle s'est fixé.

Hélas, elle découvrira un jour que son neveu n'est qu'un escroc qui a exploité sa faiblesse et que jamais il n'a mis les pieds dans un séminaire. Du coup, elle se croira damnée. Elle entreprendra un voyage à Rome, persuadée que seule la bénédiction du Pape peut la sauver.

Appréciation: Scénario original qui analyse la foi naïve et mal éclairée d'une brave femme du peuple. Etude psychologique faite avec sincérité et tendresse. L'héroïne du film est une remarquable comédienne. Elle s'exprime admirablement par les yeux et tous les traits de son visage. Nous nous attachons à elle et si nous la blâmons pour sa naïveté, nous sommes obligés de la plaindre et de souffrir avec elle pour sa sincérité.

La vocation sacerdotale n'est pas le sujet du film et cependant elle est traitée par la négative: à savoir qu'il ne faut pas pousser un enfant vers elle d'une façon inconsidérée. Deux très bons prêtres qui n'ont qu'un rôle épisodique montrent par leur conduite la beauté du sacerdoce.

Les décors naturels, les intérieurs sont magnifiques. La première partie se passe en Autriche, la deuxième en Italie. Les couleurs sont d'une grande finesse.

Il faut regretter pourtant que le film ne soit pas mieux construit. Il semble que l'auteur n'ait pas su résister au plaisir de nous donner des images, d'ailleurs admirables, de l'Autriche. Il faut un assez long temps pour comprendre que le sujet ne concerne pas la famille des maitres, mais leur humble cuisinière. Et puis, le pèlerinage à Rome brise l'unité de lieu, bien qu'il nous donne d'excellentes vues de Rome, du Vatican et du Pape Pie XII.

Le scénario original, la qualité de la photo et l'émotion vraie font de ce film une très honnête réalisation.

Pour tous. A voir et à encourager très fortement!

PETITE NOTE

Les enfants de M. Louis Grenier désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, prières, tributs floraux ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de leur bien-aimé père. Un merci spécial à M. l'abbé M. Giroux, de Woodridge, aux RR. PP. A. Lemoine, R. Tessier et J.-M. Soulodre, O.M.I., du Précieux-Sang, ainsi qu'à M. Henri Grenier et sa famille et à M. Alphonse Grenier, de St-Labre.

Saint-Emile

Election de l'exécutif de la L.F.C.

Le Conseil de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse St-Emile a élu le nouvel exécutif suivant: M. l'abbé L. Bouvier, directeur; Mme Jack Matthews, présidente; Mme Mois Brabant, secrétaire; Mme Georges Pagé, trésorière. Les vice-présidentes sont Mme Florent Bohémier, finance, Mme John Lafrance, spirituel, Mlle Thérèse Lagimodière, recrutement. Les dames responsables des différents comités sont: publicité, Mlle Agnès Noiseux; action sociale et bien-être, Mme John Brussé; éducation, Mme O. Rasmussen; sociale, Mlle Evelyne Perreault.

Les rapports annuels furent accepté tels que lus. Mme John Matthews remercia tous les membres du conseil pour leur coopération.

On rapporta que $1,598 avaient été recueillis et que $1,114 avaient été donnés pour l'église et l'école, que plusieurs dames avaient donné de leur temps à la Croix-Rouge et que les familles pauvres de la paroisse avaient reçu de l'aide.

Les réunions ont lieu le premier mardi de chaque mois. Les dames et demoiselles de la paroisse sont toutes les bienvenues.

La Rév. Mère Isidore-de-Seville, en haut, provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, célèbre cette semaine le jubilé d'or de sa profession religieuse, en compagnie de la Rév. Sr M.-Philippine, en bas, professeur de l'art à l'Académie depuis 1922. Il y aura une réception en l'honneur des jubilaires à l'Académie, le 13 mai, de 2 h. à 5 h. p.m.



Répartition des ondes

OTTAWA — Le bureau des gouverneurs de la radio et de la télévision a pris une décision concernant les périodes gratuites sur les ondes de la Société Radio-Canada au cours de la campagne électorale. L'organisme a permis neuf périodes au parti conservateur, sept aux libéraux, cinq au nouveau parti démocratique et trois au crédit social. La Société Radio-Canada avait offert un total de 24 émissions de 15 minutes sur ses réseaux de télévision anglais et français et huit périodes de 15 minutes sur le réseau "Dominion".

Remerciements

Les Dames Auxiliaires des Vétérans français remercient toutes les personnes qui ont contribué gracieusement et généreusement au succès de leur thé du 26 avril, soit par leurs dons ou leur présence.

Cérémonie de profession religieuse chez les Chanoinesses des Cinq Plaies

Le 24 avril dernier, en la chapelle de la Maison généralice des Chanoinesses des Cinq Plaies se déroula la cérémonie de profession religieuse de Soeur Florence-du-Coeur - Immaculé-de-Marie (née Florence Vuignier), de Notre-Dame-de-Lourdes, et de Soeur Denis-de-Marie - Immaculée (née Noëlla Payette), de St-Lupicin. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux présida la cérémonie, assisté du R. P. A. Lemoine, O.M.I., et de M. l'abbé H. Prescott. M. l'abbé L. Aubin agissait comme maître de cérémonies. La nombreuse assistance put goûter les beautés si riches des prières et des chants du cérémonial traduit en français.

Dans son allocution, Son Excellence fit remarquer combien cette cérémonie si près de la fête de Pâques aide à comprendre comment la profession religieuse peut justement être appelée un second baptême. En la nuit solennelle, de nouveaux chrétiens sont enfantés à l'Eglise. Ils font profession de vivre pour et dans le Christ. Ainsi par la profession l'âme religieuse s'unit plus étroitement au Christ par le don total d'elle-même, pour vivre pleinement en Lui, recherchant les choses d'en-haut. Les voeux de religion, dit Son Excellence, sont la meilleure garantie pour assurer un chrétien dans sa marche vers sa destinée.

Son Excellence profita de l'occasion pour féliciter et remercier les religieuses de cette communauté d'avoir si généreusement accepté d'envoyer deux religieuses en Amérique du Sud en juillet prochain, malgré les grands sacrifices que cela suppose de la part des supérieures. Il encouragea les parents à seconder l'oeuvre de la grâce dans l'âme des enfants confiés à leurs soins. Il exhorta les jeunes filles à ne pas étouffer la voix du Maître si elle se faisait entendre, car l'Eglise a un grand besoin d'âmes généreuses qui se dévoueront à l'oeuvre du salut dans les cadres de la vie religieuse.

A l'Offertoire de la messe, les nouvelles professes s'approchèrent de l'autel pour remettre au pontife célébrant leur cierge allumé, symbole de leur vie qui se consumera au service de Dieu et des âmes dans cette communauté consacrée à honorer les Plaies glorieuses du Christ, ouvrières de notre salut.

A l'issue de la cérémonie, un cantique vibrant d'action de grâces invita toute l'assistance à rendre louanges à Dieu qui inspire tant de générosité à l'âme vaillante des jeunes.

Les parents des nouvelles religieuses furent ensuite invités à prendre ensemble un déjeuner-buffet.

(Communiqué)

M. Joseph Gloux, fils de M. et Mme O.-R. Gloux, de 580, rue Cusson, St-Boniface, a complété récemment son entraînement comme fusilier de la Reine en Alberta. Le fusilier Gloux fera maintenant partie du second bataillon des fusiliers de la Reine, du Canada, stationné aux casernes Currie, à Calgary.

Le Rotary de St-Boniface choisit M. Gilbert Laurin

M. Gilbert Laurin, fils de M. et Mme Léopold Laurin, de 171, rue Eugénie, à St-Boniface, étudiant de 11e année à l'école du Précieux-Sang, partira prochainement pour une aventure de citoyenneté à Ottawa.

Cette visite de quatre jours dans la capitale canadienne est sous les auspices du Rotary Club de St-Boniface. M. J.-G. Vachon est président du comité local.

Avec 220 autres élèves de toutes les provinces du Canada, du Territoire du Nord-Ouest et du Yukon, M. Gilbert Laurin visitera les édifices du Parlement, la Galerie nationale, Rideau Hall, la résidence du gouverneur général, le centre d'entrainement des polices montées à Rockcliffe Park, l'hôtel de ville d'Ottawa et d'autres centres d'intérêt.

Le dernier jour de cette tournée sera marqué d'une cérémonie spéciale à laquelle l'hon. Ellen Fairclough, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, présidera et présentera des certificats de citoyenneté canadienne à chacun des 220 jeunes visiteurs.

Ces élèves méritants ont été choisis pour faire ce voyage intéressant, selon leurs travaux scolaires, leur participation aux activités scolaires et leur facilité de s'exprimer en public.

M. Gilbert Laurin est président du Conseil Etudiant de l'école du Précieux-Sang qu'il fréquente depuis onze ans, membre actif du Club Dominico et de la Caisse Scolaire. Il étudie présentement la langue allemande comme sujet d'option. Ses trois jeunes soeurs fréquentent également l'école privée du Précieux-Sang; elles sont Lucille, 10e année, Annette, 7e, et Nicole, 4e. Sincères félicitations à Gilbert et à ses parents.

Réunion annuelle de la L.F.C. tenue à Transcona le 30 avril

TRANSCONA — La réunion annuelle de la Ligue Féminine Catholique du Conseil paroissial de l'Assomption, eut lieu le mardi 24 avril à l'auditorium de l'école. Pour débuter, la secrétaire, Mme J. Roy, fit la lecture des minutes de l'assemblée annuelle précédente. Ensuite vinrent les rapports des différents comités.

Il y eut dix réunions mensuelles au cours de l'année fiscale et les programmes traitèrent des sujets suivants: scoutisme et guidisme, les Caisses Populaires, la santé mentale, les devoirs civiques, l'imprimerie, les problèmes d'adolescents, l'aspect religieux de Noël, un forum questionnaire se rapportant au fonctionnement de la Ligue.

La présidente du comité spirituel, Mme E. Paquette, rapporta que dix messes furent offertes, que deux dons furent envoyés pour l'achat de rosaires pour le Chili et l'Amérique latine, qu'au mois de mai, les membres de la Ligue se rendirent à la basilique de St-Boniface afin de prendre une part active au chapelet perpétuel, et que les dames de la Ligue des quatre paroisses catholiques se réunissaient en procession, bannière en tête, à l'occasion du jubilé d'or de la ville de Transcona et de la Fête-Dieu. Mme O. Lamoureux, du comité éducationnel, mentionnait l'échange de manuels, le "thé rencontre des parents et maîtresses", les deux bourses scolaires méritées par les élèves de l'école paroissiale et l'achat du disque "Mater et Magistra" traitant de l'encyclique du Pape. Mme E. Lebleu, du comité de citoyenneté et d'immigration, rapporta 33 heures de travail bénévole au service communautaire, l'assistance à une réception en l'honneur des nouveaux Canadiens tenue dans l'édifice du Parlement. Mme Y. Cusson, du comité de la presse, fit savoir que 71 articles avait été envoyés à la presse, six annonces à la radio et deux à la télévision, 35 pour le prône et le bulletin paroissial. Mme M. Fenez, du comité de la revue, traduisit en français et fit lecture de quelques articles de la revue de la Ligue. Quinze membres reçoivent la revue. Mme A. Girouard, du comité d'action sociale, rapporta de nombreuses visites aux malades et au vieillards, l'assistance au Comité Manitobain de la "Canadian Mental Health Association", la distribution de linge usagé, d'une valeur de $20, aux pauvres, cinq médailles aux nouveau-nés. Mme U. Lamoureux, du comité de recrutement, fit savoir que 71 membres payaient leur cotisation. Les membres honoraires se chiffrent à neuf. Le comité de téléphone, sous la direction de Mme A. Bédard, aida grandement aux succès des activités de l'année. Dans son rapport annuel, la présidente nota, que pour la deuxième année consécutive, le Conseil paroissial fut dirigé en français avec des résultats très satisfaisants. En décembre, la Ligue célébra son 10e anniversaire. Le Conseil continua de patronner une ronde de Jeannettes, sous la direction des Guides Catholiques de St-Boniface.

Tant qu'aux activités paroissiales, la célébration du cinquantenaire de la paroisse le 24 septembre 1961, et l'ouverture de la nouvelle église, le 4 mars 1962 furent de la plus grande importance. On mentionne encore la vente de tartes, la loterie d'un couvre-pieds, le thé en faveur d'une vocation, la soirée sociale, l'arbre de Noël, la démonstration d'"All-So", le shower pour l'église, le bazar et l'équipement de la cuisine de la salle paroissiale.

La présidente remercia les membres de lui avoir accordé leur appui pendant les deux dernières années, et Mme A. Comeault, trésorière, donna un rapport imposant au sujet de la finance.

M. l'abbé H. Perron, directeur, remercia chaleureusement les dames pour leur travail au cours de l'année, souhaita bonne chance au nouvel exécutif et donna sa bénédiction.

Les membres du nouvel exécutif et les présidentes des comités sont: directeur, M. l'abbé H. Perron; présidente, Mme A. Comeault; ancienne présidente, Mlle H. Blais; 1ère vice-présidente, Mme Y. Cusson; 2e vice-présidente, Mme O. Lamoureux; 3e vice-présidente, Mme A. Bédard; secrétaire, Mme L.-J. Roy; trésorière, Mme J. Senez; comité spirituel, Mme U. Lamoureux; éducation, Mme O. Lamoureux; recrutement, Mme A. Bédard; guides et jeannettes, Mme G. Carney; presse, Mlle H. Blais; revue, Mme M. Fenez; citoyenneté et immigration, Mme E. Lebleu; radio, télévision et films, Mme G. Létourneau; résolutions, Mme Y. Cusson; action sociale, Mme A. Girouard.

Le monde du sport

La saison de hockey est terminée, mais on parle déjà de l'an prochain

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

On se souvient qu'au base-ball les Dodgers avaient l'habitude de répondre à leurs nombreux détracteurs: "Attendez à l'an prochain!". Il en est de même au hockey, car non seulement les clubs qui perdent utilisent cette phrase, mais bien souvent les vainqueurs aussi déclarent à leurs partisans qu'il leur reste encore bien des tours dans leur sac. Dans la ligue Nationale on sait que les Maple Leafs de Toronto ont remporté le championnat; les Indiens de Springfield se sont emparés du titre dans la ligue Américaine, leur troisième en autant de saison; les Flyers d'Edmonton ont gagné dans la ligue de l'Ouest et les Canadiens de Hull dans la ligue de l'Est, ce qui faisait dire à un loustic que personne en réalité n'avait perdu, puisque les clubs-école ont gagné, là où les clubs plus puissants se faisaient battre.

Il y a encore la question du hockey amateur à régler, bien entendu, mais seuls les clubs impliqués dans les séries pour la coupe Memorial ont des affiliations professionnelles. Soulignons en passant le beau travail de la sympathique équipe des Olympics de Montréal. Ce club est constitué de véritables amateurs qui tentent par tous les moyens de se mériter le droit de rencontrer les clubs des pays étrangers lors des olympiades. Nous leur souhaitons bonne chance, car advenant une victoire ce serait vraiment la première fois que nous serions représentés par un club de ce genre depuis nombre d'années. Dans son ensemble on peut dire que la saison de hockey a été meilleure que celle de l'an dernier, mais qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire avant d'implanter solidement le hockey mineur professionnel partout au pays: c'est le hockey amateur qui est à la hausse et qui osera s'en plaindre. Certainement pas les amateurs.

Le repêchage

Alors que les autorités de la ligue Nationale confirmaient notre choix pour les Etoiles de la dernière saison, choix assez facile à faire quand on regarde attentivement ce qui s'est passé, les dirigeants des clubs de la ligue Nationale se mettent sérieusement au travail pour préparer le repêchage. On dit que, cette année, les Canadiens de Montréal seront de nouveau la cible favorite des autres clubs, mais on se demande pourquoi? Les Habitants ont plusieurs jeunes joueurs à protéger, mais il y a une limite au repêchage et nous voyons difficilement des clubs dépenser $100,000 pour des joueurs dont la valeur n'a pas encore été connue. On dit, à Montréal, qu'il y aura des changements au sein de l'équipe et, pourtant, Toe Blake ne partage pas cet avis. Son club a gagné le championnat de la ligue et il faudrait être difficile pour exiger plus. Toronto a peu de joueurs à offrir au repêchage et sera surtout à l'affût de talent nouveau pour remplir quelques-uns de ses meilleurs postes, surtout si Olmstead et Bower quittent l'équipe.

Chicago a un club assez jeune, mais il devient évident qu'il faudra trouver des joueurs de défense. Or l'organisation des Canadiens ne compte que sur Jean Gauthier et Jacques Laperrière pour la saison prochaine. A moins d'accepter McNeil et Johnson, on ne voit pas qui Chicago pourrait trouver ailleurs. Les Rangers de New York, au dire de Doug Harvey, veulent un autre joueur de défense et un centre. C'est ici qu'on pourrait voir une transaction envoyant Johnson et Goyette à New York, mais cela est très peu probable. Qui les Rangers offriraient-ils en échange? Le jeune Neilson, qui est un joueur de défense très prometteur, fera peut-être l'affaire, tandis que Ratelle et Gilbert permettraient aux Rangers de régler leurs problèmes, sans dépenser un sou. C'est une formule toujours agréable pour une équipe.

Encore trois . . .

Si les Canadiens peuvent faire appel à leur système de clubs-ferme pour refaire leurs forces, les Maple Leafs restent satisfaits des joueurs qu'ils ont présentement; si Chicago est en mesure de faire des achats et que New York a assez de bons joueurs à Kitchener pour se bâtir une bonne équipe la saison prochaine, où Detroit et Boston prendront-ils leurs joueurs? Detroit songe à venir faire une razzia dans les deux ligues de l'Ouest et Américaine, tout en faisant des échanges dans le genre de ceux qui ont rendu Jack Adams fameux, cinq joueurs pour trois, dans l'espoir d'en trouver deux bons parmi les huit. Mais les autres clubs de la ligue Nationale voudront-ils d'un tel échange? On dit que les Canadiens risqueraient deux joueurs pour Marcel Pronovost, mais la direction des Wings ne veut pas en entendre parler, du moins pour le moment. Il va pourtant falloir que les Wings se trouvent du personnel nouveau. Leur gardien de buts a besoin d'un remplaçant et le même problème doit être résolu par Boston. Où trouver un bon gardien de buts? Tous ceux de la ligue Américaine ont été mis à l'essai; il reste la ligue de l'Ouest, mais qui, dans cette ligue, semble prêt à prendre un tel fardeau sur ses épaules?

Boston n'est pas dans une si mauvaise impasse. Ses jeunes joueurs devraient connaitre une meilleure saison et avec un gardien de buts (?) et une couple de joueurs de centre, les Bruins pourront faire mieux. Profiteront-ils du repêchage pour tenter de refaire leurs forces? A raison de $20,000 du joueur, c'est un gros risque, mais Boston doit risquer pour parvenir à survivre.

Décès

M. A. GOULET

M. Armand Goulet, fils ainé de feu Roger Goulet, natif de St-Boniface, est décédé à l'hôpital Notre-Dame de la Merci à Montréal, le vendredi 26 avril, à l'âge de 63 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Laurette Daunais; un fils, Pierre; deux petits-enfants; six frères, Denis et Bernard, d'Ottawa, Maurice, de Long Beach, Californie, Martial, de Southgate, Californie, Germain, de Dearborn, Mich., et Roger, de New York; trois soeurs, Mme Armande Desautels, de Baldwin Park, Californie, Mme Hélène Bissonnette, de Montréal, et Mme Marie-Thérèse Courchaine, de St-Adolphe, Man.

Les obsèques eurent lieu en la chapelle des Jésuites, Immaculée Conception, Montréal, et l'inhumation se fit au cimetière Côte des Neiges, à Montréal, le 30 avril.

Un concours de couture offre deux voyages à Paris

NEW YORK, N.Y. — Lorsqu'il s'agit de vêtements de grand chic, les jeunes filles qui confectionnent leurs propres toilettes sont aussi bien au courant des derniers décrets parisiens que les dames de société qui s'habillent chez les couturiers français.

Ceci est dû à la rapidité avec laquelle les modèles et les tissus parisiens sont apportés aux couturières à domicile, par l'intermédiaire des compagnies de patrons et de l'industrie textile.

Pour cette raison, le Concours de la Jeune Couturière Singer 1962, auquel peuvent participer les jeunes Canadiennes et Américaines âgées de 10 à 21 ans, offre en prix deux voyages à Paris en avion à réaction.

Traditionnellement, ce concours annuel offre à la gagnante de la classe des ainées (âgées de 18 à 21 ans) la somme de $1,000 en plus d'une merveilleuse tournée d'une semaine dans les maisons de haute couture parisiennes. Cette année, on offrira le même voyage à la gagnante de la classe intermédiaire (de 14 à 17 ans), en plus d'un prix de $600 en argent.

L'année dernière, une petite Canadienne d'Edmonton, Sharilyn Bell, âgée de 13 ans, fut couronnée reine de la division des jeunes, gagnant pour elle-même et ses parents une tournée d'une semaine dans les villes historiques des Etats-Unis, ainsi que la somme de $400.

Ce populaire concours de couture et de modes commença le 16 avril pour se terminer le 25 août. Pour y participer, il suffit de s'inscrire à un cercle de couture local pour suivre un cours de confection en huit leçons. Le vêtement confectionné durant ce cours devient la participation de la candidate et il est jugé en tenant compte à la fois de sa conformité à la mode et de ses qualités de confection.

En plus des deux voyages à Paris, le Concours de la Jeune Couturière Singer 1962 offre plus de 4,500 prix, comprenant de généreuses sommes d'argent, des voyages à New York ainsi que des machines à coudre des plus récents modèles, le tout représentant une valeur de plus de $130,000.

Les nouvelles de St-Claude sont lues en Colombie-Britannique

ST-CLAUDE — Lettre reçue de Mme Painchaud, New Westminster, Colombie Britannique.

Cher chroniqueur:

Il me fait toujours plaisir de lire dans le journal **La Liberté et le Patriote**, votre chonique. Si vous pouviez ajouter aux nouvelles de la paroisse les extraits de baptêmes, moi je pourrais m'occuper de faire parvenir pour les nouveau-nés un "cadeau" et des échantillons gratis. Depuis dix ans je corresponds avec une compagnie mais ils exigent le nom des parents et leur adresse exacte. Merci.

Amicalement,

Mme A. Painchaud.

Il nous fait plaisir de voir que **La Liberté et le Patriote**, et particulièrement la chronique de la paroisse, est lue jusque dans la Colombie-Britannique.

Décès

M. Joseph Marie Le Garff, de Saint-Claude, Manitoba, est décédé subitement à l'hôpital général de Winnipeg, le 25 avril. Il était âgé de 48 ans et 11 mois.

Le défunt laisse dans le deuil son père, Joseph Le Garff, ses trois soeurs, Jeanne (Mme Hector Ricard), Angèle (Mme Robert Dion) et Hélène à la maison paternelle.

Le service funèbre fut chanté dans l'église de Saint-Claude, le vendredi 27 avril, par M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, assisté de MM. les abbés Philippe Jean, vicaire, et Marcel Dacquay, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les cousins du défunt, MM. Antoine Dequier, Hilaire de Rocquigy, Edouard Pilloud, André Oliviero, Julien Philippot et Joseph Philippot. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Remerciements

La famille Le Garff désire remercier sincèrement les membres du clergé, les religieuses, les parents et amis qui lui ont tous si délicatement témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, par visite auprès de la dépouille mortelle, ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Joseph Le Garff.

Merci spécial à MM. les abbés Gagné, curé, L.-P. Jean, vicaire, et aux bonnes religieuses et gardes-malades ainsi qu'au médecin de l'hôpital local, qui lui ont prodigué de si bons soins.

Concours final

Le mercredi 2. avril eut lieu à l'Institut Collégial St-Joseph le 2e congrès annuel de la Relève Manitobaine. Les deux délégués représentant St-Claude furent Diane Cantin et Hélène Picton. La Rév. Sr Marie-Elzéar assistait aussi au congrès comme adulte responsable.

Mlle Hélène Smith, concurrente au concours oratoire de la Relève Manitobaine et lauréate dans la Division de la Montagne, reçut en plus du trophée et du $3 de la Relève, la somme de $5 de M. Louis Bazin. Un grand merci à M. Bazin.

Félicitations à Hélène. Ainsi que l'a fait remarquer M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, à la distribution des bulletins lundi, l'honneur, le succès d'un élève rejaillit sur toute l'école et malgré ce qu'en dit M. Roger Legal, les garçons attirent toujours la sympathie des juges au détriment des filles.

Félicitations aussi à Norbert Philippe dont nous sommes fiers, car il est, après tout, un St-Claudien!

Hélène Picton

St-Norbert

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb du Conseil St-Norbert, nouvellement formé, se préparent activement pour une grande journée, le dimanche 13 mai: initiation et banquet. Le banquet, servi par la Pâtisserie Pelland, aura lieu à la salle paroissiale de St-Norbert à 6 h. p.m. Tous les Chevaliers seront accompagnés de leur dame. A 8 h. p.m., les jeunes de l'Action Catholique présenteront un programme récréatif bilingue qui saura intéresser les jeunes et les moins jeunes. Tous sont invités pour 8 h. p.m.

Concours cabanes d'oiseaux

Les secteurs Ritchot, St-Eugène, Notre-Dame-du-Cap et St-Norbert ont organisé un concours de cabanes d'oiseaux. Durant le mois écoulé, les Scouts des trois troupes mentionnées ci-dessus ont travaillé fort, scies, marteaux et pinceaux en main, pour réaliser leurs chefs-d'oeuvre.

A St-Norbert, les membres de la Coopérative ont décerné un premier prix (une hache scoute) à Robert Provost, fils de M. et Mme René Provost, pour sa cabane pittoresque et rustique. Le 2e prix (une boussole) fut décerné à Charles Roy, fils de M. et Mme Albert Roy.

Pour tout le secteur, des juges experts, MM. Paul Guyot et G. Lanthier, ont décerné le premier prix à Charles Provost, de St-Norbert.

Le premier prix de la troupe St-Eugène fut remporté par le fils du chef, Albert Lambert.

Opération "orientation"

Le lundi 23 avril, M. l'abbé Georges Savoie, aumônier de la troupe scoute de St-Norbert, amenait les chefs de patrouille pour une journée mémorable: opération orientation. Voici comment un des C.P. décrit le voyage. Départ de St-Norbert: 9 h. 35 a.m.; distance parcourue: 57 milles. L'endroit de campement se trouve, d'après la carte, à Township 7-Range 8, section 14.

Un problème scolaire à St-Ambroise à cause d'un chemin non-entretenu

Les problèmes complexes qui s'abattent sur des minorités isolées et peu fortunées se sont manifestés depuis quelques mois autour du village de St-Ambroise. On attend actuellement les résultats d'une séance du Bureau de Référence qui a eu lieu en cet endroit lundi pour décider de l'avenir des élèves du high school. St-Ambroise, un ancien centre de la population métisse, est situé à vingt milles au nord de l'ancien chemin Trans-Canada, quarante milles à l'ouest de Winnipeg. Terrain marécageux entre la rivière Assiniboine et le lac Manitoba, c'est un paradis de chasseurs aux canards.

Il y a quelques années, le R. P. J.-B. Méthé, O.M.I., ancien curé, avait réussi à y fonder un "high school", mais l'établissement de la division secondaire du Cheval-Blanc, avec une section au nord et une section au sud, amena la construction d'une école pour cette région à St-Laurent, à 25 milles au nord-est. Il fallait organiser le transport des élèves de St-Ambroise, avec un trajet vers l'est avant de tourner sur un beau chemin vers le nord. Or, une section de six milles de longueur de ce trajet vers l'est se fait sur un petit chemin dans une autre municipalité, celle de Woodlands, qui refuse de l'entretenir, car elle n'en retire pas d'avantages. L'inévitable s'est produit, l'hiver a eu raison de la route et au mois de janvier il fallait renoncer au transport et pensionner six élèves de St-Ambroise à St-Laurent, un système qui ne manque pas d'inconvénients pour les adolescents.

Au sud, à Poplar Point, sur l'ancien chemin Trans-Canada, on s'avisa de profiter de la difficulté pour inviter les parents de St-Ambroise à quitter la division du Cheval-Blanc, à se joindre à la division de Portage et à faire front commun pour obtenir la construction d'un high school de quatre salles à Poplar Point. Un groupe de cet endroit promit de respecter la langue et la foi des nouveaux élèves. L'exécutif et le comité de liaison de l'Association d'Education ont prêté leur appui aux commissaires et aux autorités locales pour enrayer ce danger, qui menacerait non seulement la culture ancestrale de ces enfants, mais aussi affaiblirait grandement la division scolaire du Cheval-Blanc.

Parmi les interventions décisives, retenons la lettre de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, O.S.B., archevêque de Winnipeg, destinée à être lue en chaire le dimanche 29 avril. En voici le texte:

* * *

Mes bien chers frères,

Depuis quelque temps nous nous sommes penché avec inquiétude sur le problème de l'éducation de vos enfants, surtout en ce qui concerne l'école secondaire. Nous comprenons que certains d'entre vous cherchent à améliorer la situation actuelle. Nous comptons sur vous et sur vos commissaires de la division du Cheval-Blanc pour qu'une solution de vos difficultés soit trouvée pour le plus grand bien de vos enfants.

Comme pasteur cependant il est de notre devoir d'insister surtout sur l'importance de l'esprit chrétien qui doit régner dans l'éducation de vos enfants, membres de l'Eglise, dont vous êtes responsables devant Dieu. Il serait idéal que vous puissiez fournir à vos enfants une éducation de ce genre dans votre propre village, où la foi et la langue de vos ancêtres sont respectées, et j'exhorte vos commissaires à donner la priorité à cette solution. Si cela est impossible, il faut donner la préférence à l'école de St-Laurent ou à d'autres écoles dans les centres catholiques et français, où se trouvent les mêmes avantages, quoique cela coûte un peu.

Les sacrifices consentis de cette façon pour le bien de vos enfants ont une valeur énorme aux yeux de Dieu à qui il vous faudra un jour rendre compte pour ces âmes confiées à vos soins.

Je prie le bon Dieu de vous bénir tous et je vous assure de mes prières.

Signé:

George B. Flahiff, O.S.B., archevêque de Winnipeg.

* * *

A la réunion du 30 avril, un porte-parole des gens de Poplar Point s'est insurgé contre la "ségrégation", ce qui lui a valu une réplique de M. Napoléon Dumont, commissaire, qui signale pourquoi l'on veut encourager une communauté de vie, parmi les gens de foi catholique et de langue française. Après avoir éliminé du scrutin une trentaine de personnes étrangères au district (Bernier), le vote a révélé que quinze personnes sur seize s'opposaient au transfert à une autre division. Le Bureau a réservé sa décision, tenant compte du fait aussi que la première pétition avait été annulée par une deuxième qui représentait chez plusieurs un changement d'avis.

Le problème est loin d'être réglé, car les pressions en faveur de l'intégration sont fortes, le chemin demeure toujours impassable, et l'école secondaire locale doit être organisée. Les "métis" ont toujours manifesté cependant une loyauté à toute épreuve pour leur foi et leur langue et ils finiront par triompher.

Le lis blanc, l'emblème floral de la province de Québec

QUEBEC — Le lis blanc de jardin devient officiellement l'emblème floral du Québec. M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, a déposé à l'Assemblée législative un projet de loi à cet effet. Le bill a subi une première lecture.

M. Bertrand a expliqué que la fleur de lis connue en botanique sous le nom de "Lilium candidum" figure sous sa forme héraldique dans les armoiries de la province et sur le drapeau officiel, mais n'a jamais obtenu de reconnaissance officielle par le Parlement du Québec.

La tradition remontant aux grands ancêtres français la fait figurer comme motif décoratif et sur les drapeaux apportés de France, à titre d'emblème floral. Toutes les provinces du Canada ont leur motif floral et il est temps que le gouvernement de la province pose ce geste officiel. Le bill 38 fera de la fleur de lis l'emblème officiel du pays de Québec.

La Broquerie

Soirée

La partie de cartes des enfants de choeur le 29 avril a rapporté un beau succès. Les organisateurs veulent témoigner leur reconnaissance à tous ceux qui ont secondé leurs efforts. A M. l'abbé U. Lafond, curé, pour ses paternels encouragements; aux Révérendes Soeurs pour leur aide discrète, aux parents pour leur admirable dévouement. Aux personnes, commerçants et associations qui ont collectionné et donné les prix. Aux dames et demoiselles qui ont préparé et servi le goûter. A ceux qui ont fourni, équipé et entretenu le local et les costumes de même qu'à ceux qui ont participé au programme. A quelques séminaristes en vacances qui ont bien voulu rencontrer les jeunes et leur accorder leur aide et leurs conseils au cours des répétitions du programme.

Enfin félicitations à ces petits garçons qui ont montré tant de bonne volonté en sacrifiant de précieux moments de leur congé de Pâques pour la préparation du programme récréatif. S'ils n'ont pas atteint à la perfection ils ont montré un bel esprit et un talent qui mérite d'être cultivé. Leurs efforts auront surtout contribué à faire reconnaître l'importance d'une bonne formation pour les jeunes et l'avantage de la présence des adultes au service de l'autel. Dans son mot de la fin, Monsieur le curé a souligné le mérite de ceux qui se dévouent dans ce sens.

Ainsi que l'affirment les autorités en la matière, "ceux qui travaillent autour de l'autel travaillent finalement pour l'autel et pour Dieu, et, dans certains cas un entraînement solide dans ce domaine peut favoriser l'éclosion de nouvelles vocations sacerdotales et religieuses." Enfin merci à tous ceux qui se sont dérangés pour assister à cette soirée, tout particulièrement ceux qui sont venus de loin. Les enfants de choeur avaient le plaisir et l'honneur de recevoir à cette occasion la visite de M. l'abbé Léo Couture, chancelier, de M. l'abbé Paul Boisjoli et de M. l'abbé Georges Savoie, grands amis des jeunes.

Va-et-vient

Le samedi 28 avril, M. et Mme Ovide Vielfaure et leur petite fille, Gisèle, étaient de retour d'un voyage à Verner, Ontario, où Mme Vielfaure a visité sa mère de même que ses parents et amis.

A l'occasion de Pâques, M. et Mme Elas Gauthier recevaient la visite de leur fille et son époux, M. et Mme Alfred Champagne, de Saskatoon, accompagnés de leurs quatre enfants.

Relations étroites entre catholiques francophones et anglophones en Ontario

OTTAWA — Les Franco-Ontariens doivent entretenir des relations plus étroites avec les catholiques de langue anglaise s'ils veulent que leurs revendications auprès du gouvernement ontarien aient plus de poids.

Cette recommandation a été faite par M. Raymond Côté, de North Bay, président de l'Association des commissions des écoles bilingues d'Ontario, lors de l'ouverture du 18e congrès annuel de cette association.

"Si nous voulons que nos revendications soient prises aux sérieux par le gouvernement d'Ontario, a souligné M. Côté, nous devons faire front commun avec les catholiques anglophones et l'épiscopat ontarien."

Aux 200 commissaires présents au congrès, M. Côté a dit que ce front commun catholique en matière d'enseignement est en voie d'être réalisé. Il a ajouté que les représentants des catholiques des deux langues et les évêques ontariens s'étaient entendus pour fonder le Conseil catholique d'éducation.

Ce conseil se réunira en septembre pour formuler des revendications communes auprès du gouvernement ontarien au sujet de l'enseignement de la religion et des langues dans les écoles.

N.-D.-de-Lourdes

Baptêmes

Le 29 avril: Richard-Jean-Martial, fils de Jean Préjet et de Sidonie Philippot, né le 17 avril à l'hôpital Notre-Dame. Parrain et marraine, Martial Fouasse et Odette Préjet, de St-Boniface.

Le 29 avril: Marius-Paul-Sylvain, fils de Paul Rossier et de Gilberte d'Auteuil, né le 19 avril. Parrain et marraine, Ernest Vandel et Gisèle Rossier, de St-Claude.

Le 29 avril: Roland-Raymond-Marcel, fils de Raymond Badiou et de Renée Brisson, né le 21 avril. Parrain et marraine, Marcel Badiou et Georgette Roy, de Winnipeg.

Virden

Elections de la L.F.C.

Les élections annuelles de la Ligue Féminine Catholique de Virden eurent lieu récemment. Mme F. Van Loo fut élue présidente à cette assemblée tenue dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, le 9 avril, sous la présidence de M. l'abbé J. Schreiber, curé.

Mlle Irène Langlois, présidente sortant de charge, remercia ses officières et ses compagnes pour la coopération et l'aide qu'elles lui avaient témoignées durant l'année écoulée.

M. l'abbé Schreiber remercia les membres pour le magnifique travail accompli et aussi pour la coordination de leurs activités avec celles de la Jeunesse Catholique et des Chevaliers de Colomb.

Les autres officières élues furent Mme A. Dionne, 1ère vice-présidente; Mme G. Colli, 2e vice-présidente; Mme A. Kerik, 3e vice-présidente; Mme S. Hordichuk, secrétaire; Mme J. Névraumont, trésorière; au comité de visites aux malades, Mlle Irène Langlois; reporter, Mme A. Dionne; comité de la Croix-Rouge, Mme R. Bonner; s'occupe de l'autel et du sanctuaire, Mme F. Van Loo.

Durant la dernière année, les dames firent des dons à la Marche des Dix Sous, à l'Institut National pour les Aveugles et prêtèrent leurs concours au solicitations pour diverses organisations charitables. De la couture fut faite pour la Croix-Rouge et de l'aide fut donnée à l'entretien du linge de l'hôpital de Virden. On versa en plus des sommes assez imposantes à M. le Curé pour la paroisse.

Les membres prirent aussi l'initiative de sortir des armoires du presbytère un magnifique service à thé en argent qu'on confia à un orfèvre qui le remit à neuf. Ce service vient à point pour les thés organisés par la Ligue. Ce service, d'une grande valeur, était un don de Mlle Scallion, qui en fit cadeau à la paroisse lorsqu'on changea sa maison en presbytère.

On acheta aussi la peinture et les tuiles pour rafraichir la cuisine du presbytère. M. et Mme Jules Névraumont se dévouèrent dans l'accomplissement de ce beau travail.

Çà et là

M. et Mme Jules Massard, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, passèrent quelques jours de vacances à Virden, chez M. et Mme Jules Névraumont.

La semaine dernière, M. et Mme Jules Névraumont, accompagnés de leur fils, Ulysse, assistèrent au mariage de leur neveu, M. Daniel Gilliard, à Mlle Sandra Fidler, à Deloraine.

M. et Mme Tom Gerrier ont visité M. et Mme Suback, à Brandon.

M. et Mme Emile Wanlin sont de retour après un congé à Moose Jaw, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Carl Ellis.

M. et Mme Gordon Vermette, de Wauchope, étaient en visite chez Mme L. Marion, pour Pâques.

M. et Mme William Burke, de Pipestone, visitèrent M. et Mme Jules Névraumont, de Virden.

Mme Carmen Barré est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital général de Winnipeg.

Festival de la Chanson

La tradition avait été interrompue voilà déjà neuf ans, et rien ne nous laissait prévoir qu'elle pourrait un jour être reprise. Le Père Martial Caron nous est revenu, il nous a été remis pour que nous en puissions faire ce que bon nous plût. Ce qu'il s'est empressé, comme dans le bon vieux temps, de nous donner tout ce dont il est capable! S'il a vieilli, si les ans ont pris sur lui leur compte, dès qu'il se voit entouré d'un groupe de jeunes friands de sons, d'harmonies et de rythmes, le temps suspend son cours pour lui comme pour eux, et la suave mélodie égrenne ses notes enchanteresses . . .

On se rappelle ses grands choeurs. On en a joui à plein. Et on a senti battre tous les ans le coeur commun de nos enfants venus de tous les coins de la province de Manitoba. Et quand la Providence voulut que le Père Caron disparût de la scène manitobaine, un grand vide se creusa. Remercions la même Providence de l'avoir enfin comblé.

C'est donc le 6 juin prochain que nous assisterons au Gala de la Chanson. Que nous y participerons aussi. Devant nous, au-delà de 200 étudiants rassemblés sur l'estrade, et un groupe de musiciens dans la boîte à orchestre. Et nous, remplirons-nous les 1,500 sièges du théâtre Playhouse?

Les billets seront en vente dès lundi de la semaine prochaine, à l'entrée du Collège de St-Boniface, et aux bureaux de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons. Faisons vite. Nous craignons qu'ils se vendent comme des pains-chauds. S'il fallait que le Grand Choeur s'exécute plus d'un soir? . . .

Bientôt, nous vous révélerons le programme. Il y aura sans doute aussi un numéro-surprise, mais nous comptons vous mettre de plus en plus l'eau à la bouche au cours des prochaines semaines . . . Suivez donc **La Liberté et le Patriote** pour de plus abondantes "révélations".

Paul REGNIER,
président du Festival.

Ste-Amélie

Çà et là

Un prompt rétablissement est souhaité à M. B. Fitzmaurice qui s'est fait extraire les dents à l'hôpital de Ste-Rose le 27 avril, ainsi qu'à M. Jean Pinette, qui s'est fracturé un bras, le 21 avril.

M. l'abbé C. Vachon, curé, passa quelques jours durant la semaine du 23 avril chez son frère, Albert, à Oak Lake.

Mlle Bertha Langlois passa la semaine du 23 avril avec ses soeurs et frères à Virden.

M. et Mme Léopold Roussin et leur fils, Ronald, de Waterhen, visitèrent M. et Mme John Moriaux et leur famille, à Pâques.

M. Ludger Soucy se rendait à Winnipeg le 24 avril avec M. et Mme E. Soucy pour visiter Mme L. Soucy, qui était patiente à l'hôpital Victoria. Mme L. Soucy est maintenant revenue chez elle. Espérons qu'elle va mieux.

M. Gabriel Pinette, de Williams Lake, C.-B., et le R. P. Gérard Pinette, de St-Philippe, Sask., visitaient leurs soeurs et frères, le lundi 23 avril.

M. et Mme Clément Pinette, de Red Lake Rd., Ont., visitaient M. et Mme Félix Pinette à Ste-Rose, le jour de Pâques; les frères et soeurs de M. Clément Pinette se réunissaient tous à Ste-Rose le même jour pour visiter avec eux.

Mlle Jeanne Fayant est allée travailler à Dryden, Ont., depuis le 27 avril.

MM. Bernard Durouf et Gilbert L'Heureux se rendaient à Lucky Lake, Sask., pour affaires, samedi dernier.

MM. E. Denis et Adélard sont partis à leur travail à Winnipeg depuis le 30 avril.

M. Elsime Soucy et un ami, M. Jerry Berthelette, visitaient M. et Mme E. Soucy, dimanche dernier.

Le jeune Léon Callewaert, de Dryden, Ont., visitait sa grand-mère, Mme E. Callewaert, M. et Mme F. Vandenbosch, à Ste-Rose, et M. et Mme G. Vandenbosch, la semaine de Pâques.

M. et Mme Tony Leperre et leur fils, Bruce, de Waterhen, Man., étaient en visite chez MM. et Mmes Lévi Grandbois et G. Vandenbosch, dimanche dernier.

M. et Mme E. Soucy se rendaient à Portia, le 26 avril, chez M. et Mme Louis Soucy et leur famille.

M. et Mme Joe Corbel, accompagnés de leur fille, Irène (Mme P. Montsion), d'Ochre River, Man., se rendaient à Portage la Prairie, le 27 avril, voir leur fils et frère, Antoine, à l'hôpital.

Les RR. SS. M.-Médiatrice, Ste-Thérèse et M.-Ste-Prisque, M.O., eurent l'occasion de visiter M. et Mme Joe Vandeveld et leur fillette à Eddystone, Man., le 24 avril.

Les RR. SS. M.-St-Joseph, sup., Ste-Odile et St-Bruno se rendaient à St-Boniface durant la semaine du 24 avril pour assister à un congrès.

M. et Mme A. Delaurier, de Laurier, M. Maurice Delaurier et sa fiancée, Mlle Annette Pinette, accompagnèrent M. Lucien Delaurier et Mlle Noëllie Soucy, à Otterburne, Man., pour rendre visite à leur fils et frère, le Frère Noël Delaurier, le 29 avril. M. Albert Delaurier, de Winnipeg s'était aussi rendu et ils soupèrent ensemble.

M. et Mme Maurice Gendron et leurs enfants, de St-Boniface, visitaient M. et Mme Fred Pinette, le dimanche 29 avril. Mme Gendron passera une couple de semaines avec ses parents. M. Gendron retourna dimanche, accompagné de Mlle Germaine Verhaeghe, qui doit se rendre au couvent de St-Charles.

Partie de cartes

La partie de cartes du 29 avril, organisée par les dames de la Ligue Féminine Catholique, fut un succès. Elles désirent remercier les paroissiens et les gens de Ste-Rose, Waterhen et St-Boniface et la visiteuse de Williams Lake, C.-B., qui étaient présents.

Les gagnants aux cartes furent MM. Gérard Verhaeghe, René Landry, Mmes Amélie Soucy et Gustave Verhaeghe. Le prix d'entrée alla à Mme W. Lahaie. Les gagnants au bingo furent Gérald Pinette, Gérald Soucy, Mme L. Finney, Adrienne Vandenbosch, Raymond Verhaeghe, Terry Vandenbosch, Mme W. Lahaie, Mme G. Zastre et Emile Moriaux. Un goûter fut servi pour clôturer la soirée.

St-Lupicin

Soirée d'adieu

Le dimanche 29 avril, une soirée a été organisée à la salle paroissiale de St-Lupicin par les Dames de Ste-Anne à l'occasion du départ de Mme Hubertine Payette. Toute la paroisse, sous la direction de son desservant, M. l'abbé Florent Labonté, vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes, a voulu manifester à Mme Payette sa plus vive reconnaissance. Cette dernière s'occupait de l'entretien de l'église et du chauffage. Elle s'est toujours acquittée de cette tâche avec perfection et amour.

On sentait vraiment chez tous un grand esprit familial. Une belle lampe fut offerte à Mme Payette. La soirée se termina après un délicieux goûter servi par les Dames de Ste-Anne.

Les meilleurs souhaits accompagnent cette dame.

Journée d'étude à St-Pierre pour commissaires et maîtres

Une journée d'étude conjointe aura lieu à St-Pierre, le samedi 5 mai, de 9 h. 30 à 3 h. 30, avec banquet à midi. La journée fait suite à une motion qui a été approuvée à la dernière assemblée régionale des commissaires de la Rivière-Rouge.

Voici la liste des organisateurs de la journée, ainsi que des sujets à l'étude:

Section A: présidente, Mme Edmond Roy; co-président, M. Louis Gosselin; secrétaire, Mme Thérèse Dandenault.

Section B: présidente, Mme Yvon Arpin; co-président, M. Gabriel Catellier; secrétaire, M. Denis Maynard.

Section C: président, M. Aimé Barnabé; co-présidente, la Rév. Sr Marie-Ste-Emilia; secrétaire, Mme Aline Duval.

Section D: président, M. Hilaire Gratton; co-présidente, la Rév. Sr Claire-Bernadette; secrétaire, Mme Maurice Landry.

Section E: président, M. Pierre Baril; co-présidente, la Rév. Sr Antoine-de-la-Providence; secrétaire, le R. F. F. Marion.

Conseillers: la Rév. Sr Louise-Gabrielle, Mlle Céline Houde, M. René Préfontaine, M. Arthur Corriveau, inspecteur, et M. A. Duhamel, inspecteur.

Sujets

Cours général: a) Bref expose — Soeur L.-Gabrielle; b) Qui peut suivre le cours général?; c) Où pouvons-nous donner le cours général dans notre Division?

Activités para-scolaires: a) Définition et liste d'activités; b) Ces activités doivent-elles être approuvées par la Commission scolaire et laissées au choix de la principale?

Journée de sport: 1) Piquenique — a) Définition; 2) Journée de sport — b) Désirable; 3) Tournoi athlétique — c) Responsabilité, organisation et financement.

Devoirs: A qui?

Bulletin: a) Pourquoi faire rapport?; b) Que rapporter?; c) Quand rapporter?

Promotions: a) De 1ère à 8e années; b) De 9e à 12e années.

Discipline: a) Définition; b) Contrôle; c) Suspension, expulsion, etc.

Concierges: a) Devoirs; b) Relation avec personnel enseignant et élèves.

Fisher Branch

Baptême

Marcel-François, fils de M. et Mme John Vanderstein, fils. Parrain et marraine, M. et Mme Laurie Hildon, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. Maurice Massicotte, de Winnipeg, visite ses nombreux amis.

Mme Ulderic Bouvier ainsi que M. et Mme Roger Bouvier et leur bébé ont rendu visite à M. Ulderic Bouvier, patient à l'hôpital général de St-Boniface.

Etaient en visite à l'occasion de Pâques: Mlle Lorraine Hudon, de St-Boniface, chez ses parents, M. et Mme Joseph Hudon; M. et Mme Lucien Ménard et leur famille, ainsi que M. et Mme Edward Schul, de Winnipeg, chez MM. et Mmes Ernest Ménard et Victor Savage; M. et Mme A. Bouchard, de Letellier, chez M. et Mme Fred Schmidt, fils; Mlle Angèle Meilleur, garde-malade étudiante à l'hôpital de Fort Francis, Ont., chez ses parents, M. et Mme Ernest Meilleur; MM. et Mmes Emery et Emile Dandeneau, ainsi que M. et Mme Guy Encontre, de Winnipeg, chez M. et Mme Léo Dandeneau; M. et Mme René Toupin, de La Salle, chez M. et Mme René Rivard; Mlle Juliette Meilleur, de Winnipeg, chez ses parents, M. et Mme Emery Meilleur; M. et Mme Paul Longtin chez M. et Mme Rosario Guimond; M. et Mme Léo Lagacé et leur famille, de St-Adolphe, chez M. et Mme Roger Bernier.

St-Lazare

Çà et là

M. Cléophas Bouvier, de Lisieux, Sask., était de passage au presbytère récemment.

Mlle Claire Cadieux, de Fort Qu'Appelle, Sask., passait quelques jours à St-Lazare la semaine dernière et continuait ensuite vers St-Boniface pour rendre visite à sa mère.

Tous les paroissiens auront la chance de recevoir le nouveau vaccin oral Sabin le mardi 8 mai à la salle paroissiale, de 3 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. On peut se compter chanceux de recevoir cette protection gratuite et c'est un devoir de la recevoir.

Le film qui d'habitude est présenté le mardi soir aura lieu le lundi 7 mai, la semaine prochaine seulement.

Mme Hélène Fouillard est revenue à St-Lazare après avoir passé quelques semaines à l'hôpital St-Boniface.

Les élèves de l'école retournaient à l'étude cette semaine après plus d'une semaine de congé. Ils sauront sans doute faire plaisir à leurs parents en leur présentant un bon bulletin à la fin de l'année.

Un jeune éleveur de Québec au service de la Porcherie de St-Léon

ST-LEON — Les RR. PP. R. Durocher et R. Bédard, O.M.I., rédacteurs de **La Liberté et le Patriote**, de passage à St-Léon samedi dernier ont visité la Porcherie Coopérative de l'endroit, accompagnés de M. Raynald Labossière, gérant. Ils rencontrèrent M. Roméo Cinq-Mars, de Somerset, agronome de la région, et M. Pierre Boutin, jeune homme responsable de la Porcherie.

Actuellement l'immeuble contient 1,100 porcs qui n'ont qu'à engraisser dans des conditions "modernes" impressionnantes. On y trouve des Tamworths, des York et des Lacombes, à trois stages de leur croissance, de huit semaines à maturité. L'automation y est souverain dans les services d'alimentation, d'aération, de nettoyage et même de la livraison du grain.

Un jeune expert

M. Boutin, 20 ans, de Portneuf, Qué., après sa 7e année au collège de St-Raymond, Qué., fréquenta pendant trois ans le collège classique des Frères du Sacré-Coeur à Beauport. Puis il suivit un cours de deux ans à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pérade, où il mérita son diplôme avec un pourcentage de 97 dans ses examens.

Revenu chez lui il travailla sur la terre paternelle, se consacrant spécialement à l'élevage de bovins Holstein "pure race" et de porcs. Or un jour il lut dans "La Terre de chez-nous" une annonce offrant un emploi à St-Léon, Man., où un groupe d'hommes d'affaires et de fermiers entreprenants organisaient une immense porcherie. Il se porta candidat, fut employé et arriva à St-Léon le 12 janvier. Il demeure au presbytère avec M. l'abbé Lucien Roy, curé. Depuis son entrée en fonctions, au dire de MM. Labossière et Cinq-Mars, il a sauvé aux propriétaires de la porcherie beaucoup de porcs et d'argent. Sa carrière fait honneur à sa province natale et invite l'imitation de ses contemporains.

Le premier ministre du Québec a communiqué les détails de l'accord intervenu entre les hôpitaux et leurs radiologues et pathologistes. Soumis au programme d'assurance-hospitalisation de la province, M. Lesage a souligné que les spécialistes recevront des honoraires pour chacun de leurs examens au lieu d'un salaire fixe.

Rapport du congrès de l'Association des Instituteurs

Le mercredi 25 avril, à 8 h. du soir, le congrès annuel de l'Association des Instituteurs de la Langue française du Manitoba s'ouvrait sous la présidence de M. Edgar Freynet. Après un vibrant "O Canada" chanté par les Intrépides, M. l'abbé P. Raymond, visiteur et aumônier de l'Association, fit la prière. M. René Deleurme souhaita la bienvenue à titre de président de l'Association. M. le maire Joseph Guay exprima en termes émus sa joie de voir le congrès se tenir dans sa ville. M. Damien Giordani, consul de France, apporta les saluts de la France et, en termes fort élogieux, fit valoir la grandeur et la noblesse de la mission de l'éducateur catholique et français au Manitoba. Ses encouragements et le noble idéal qu'il proposa en termes si éloquents créèrent dès le début du congrès une atmosphère de fierté et d'enthousiasme d'appartenir au groupement vigilant et dévoué des éducateurs canadiens-français de la province.

Regal artistique

Vint ensuite les "bijoux" de discours des quatre candidats du concours oratoire organisé par la Relève manitobaine. Les orateurs furent pour les 9e et 10e années: Mlle Norma Labossière (Somerset) et M. Georges Prescott (Provencher); pour les 11e et 12e années: M. Roger Legal (Ste-Anne-des-Chênes) et M. Norbert Philippe (Collège St-Joseph d'Otterburne). MM. Prescott et Philippe eurent raison de leurs adversaires et reçurent chacun un magnifique trophée présenté par l'APM provincial et les professeurs de l'Institut Collégial Provencher. (Voir ailleurs dans le journal pour photos et commentaires). Pour clore la soirée, quelques étudiants de l'école du Précieux-Sang qui se présentent comme "la Troupe Père Duval" offrirent quelques numéros de chant populaire. Ils furent fortement appréciés. L'incomparable et vaillante chorale des Intrépides vint ensuite nous charmer de ses plus belles mélodies sous l'habile direction de M. Marcien Ferland. Les Intrépides furent chaleureusement applaudis.

Remise des trophées

La Liberté et le Patriote par l'entremise du R. P. Roméo Bédard, O.M.I., fit la présentation de ses trophées aux élèves qui ont le plus contribué au Sou de l'Ecolier. Mlle Stella Dumontier, institutrice à l'école Lévis de Ste-Elisabeth, et ses élèves se méritèrent deux trophées donnés à l'école qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française ($6.45) et à la classe de moins de dix élèves qui a contribué la plus haute moyenne par élève ($6.45). Le trophée offert à la classe de vingt élèves ou plus qui a contribué la plus haute moyenne par élève fut remis à la Rév. Sr Agnès-de-Jésus, S.N.J.M., et à ses élèves ($2.28) de l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface. La Rév. Sr Marie-Alice, C.R.C.P., et ses élèves de l'école paroissiale du Précieux-Sang se méritèrent le trophée offert à la classe de 10 à 19 élèves qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française ($10.45).

Discours des visiteurs

A la séance plénière du jeudi matin, le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, offrit des félicitations au personnel enseignant pour sa haute compétence et son dévouement inlassable et commenta les expériences faites avec les nouveaux manuels au programme. M. l'abbé P. Raymond, visiteur, après avoir fait des remarques fort appropriées sur la situation du français dans les écoles, suggéra une belle résolution qui a trait à l'usage du français dans l'enseignement des diverses matières au programme. La résolution fut appuyée par les congressistes à la séance plénière de l'après-midi. Elle fut soumise à l'exécutif de l'A.I.L.F.M. pour étude.

Nécessité de la Relève

Le fondateur de la Relève franco-albertaine, le R. P. J. Forget, O.M.I., fit l'historique de la Relève albertaine et nous fit voir le parallèle frappant entre la Relève albertaine et la Relève manitobaine, tant par leurs méthodes d'action que par leurs statuts. Il mit en garde les instituteurs qui se dévouent pour cette noble cause, contre les découragements et les incompréhensions qui viennent de part et d'autre. Il est entendu que l'on se heurtera à de l'opposition quasi-systématique au sein même du personnel enseignant et de la part d'autres responsables de l'éducation. Ces épreuves seront des signes tangibles que nos efforts sont bénis et voulus de la divine Providence qui veut la survie du peuple canadien-français. Bon gré, mal gré, si nous voulons survivre, il faut la Relève!

Résolutions

Le jeudi matin, sous l'habile direction de M. Antoine Gaborieau, les instituteurs des années supérieures discutèrent la Relève manitobaine. Les décisions suivantes furent prises pour l'an prochain. Pour le concours oratoire: 1) que l'on n'accepte pas des discours complètement copiés; 2) que les textes des discours soient soumis à l'avance aux juges; 3) qu'au moins 70 pour cent des points soient alloués pour le débit; 4) qu'il y ait une section masculine et une section féminine; 5) que les concurrents ne soient pas en uniformes lors du concours.

Pour le Concours de Bonnes Expressions, il fut décidé que les expressions soient tirées du **Dictionnaire du Joual** et rédigées par le comité central de la Relève. Il fut finalement proposé et accepté qu'il y ait un concours de déclamation ou de lecture pour les élèves de 7e et 8e années.

La rédaction chez les petits

Les professeurs de 1ère à 3e années entendirent une excellente conférence par la Rév. Sr Arthur-Marie, C.R.C.P.: "La Composition chez les Petits". En voici les points saillants: Enseigner nos enfants à bien parler doit être notre souci. Moyens pour embellir notre langue française: a) Converser, b) Observer, c) Raconter des histoires, d) Ecouter et parler, e) Dramatiser, parler et agir, f) Récitations pour meubler la mémoire d'expressions justes et correctes.

Ceci prend soin du programme de rédaction orale. Par écrit, Soeur Arthur-Marie insiste sur l'orthographe correcte, faire une narration par image. Avant de faire la description, apprendre à l'élève à bien observer. Ecrire au tableau une liste de mots: noms, verbes, adjectifs qui décriront l'objet. Ensuite, l'élève peut écrire sa description par lui-même. La conférencière propose aussi un plan de correction et d'appréciation des compositions des élèves de 1ère à 3e années.

Nouveau programme

A la section de 4e à 8e années, sous la présidence de Mlle Monique Boily, le R. P. G. Ramaekers, S.J., expliqua le "Nouveau Programme". Il donne les raisons d'un nouveau programme: un manuel de dix ans est déclassé. L'intérêt des instituteurs changent après un certain nombre d'années. La routine est le grand ennemi du progrès. Nous voulons des manuels plus attrayants pour les professeurs et les élèves, des textes adaptés aux enfants de notre milieu et de notre temps. Le livre unique fut choisi parce que la série assure une plus grande unité et continuité. Aussi ces volumes sont payés par le Département de l'instruction publique.

Le cours général

A la section de 9e à 12e années, le R. F. J. Bruns, S.M., expliqua brièvement le cours général et indiqua les sources où puiser l'information sur ce cours général. Il demanda à l'assemblée de poser ses questions. On toucha alors aux points suivants: 1) On déplore le fait que dans nos milieux canadiens-français de la campagne on ait déjà érigé un si grand nombre de petits High School; le minimum de classes nécessaires pour offrir les deux cours est de 10 à 12 classes; 2) On discute des conditions d'admission au cours d'immatriculation et au cours général; 3) Le contenu du cours est fort intéressant pour les élèves et pour les professeurs; 4) Le système d'examens du cours général sera celui présentement en vigueur à la 10e année. Ceci à cause du nombre restreint des correcteurs; 5) Au cours de "French Option" sera alloué à peu près le même temps qu'aux sciences et mathématiques, à savoir 12 pour cent du temps; 6) Une méthodologie spéciale à l'Institut Pédagogique ne sera pas requise; 7) Les écoles qui feront l'expérience du cours général pendant l'année 1962-63 sont toutes des écoles de ville, et elles ont toutes au moins douze classes.

Le président de cette section pour l'an prochain est M. Hubert Mangin; la secrétaire, la Rév. Sr A. Alarie, S.G.M.

A la réunion plénière de 1 h. 15 p.m., le R. P. A. Ducharme, S.J., démontra comment utiliser un film français. Il sut intéresser tous les instituteurs présents.

A la séance plénière de 3 h. p.m., on approuva une motion qui aura pour effet d'établir notre cotisation annuelle à l'A.I.L.F.M. selon notre salaire, à la manière de la M.T.S.

On fit rapport de l'élection: l'exécutif demeure le même, sauf que la Rév. Sr Louise-Gabrielle s'ajoute à l'ancien exécutif. Après une courte réunion à la fin du congrès, voici les fonctions des membres de l'exécutif pour la prochaine année: M. René Deleurme, président; M. E. Freynet, secrétaire; le R. F. Fernand Marion, C.S.V., représentant à l'Association d'Education; la Rév. Sr Louise-Gabrielle; M. Albert Normandeau; M. Antoine Gaborieau, adulte responsable de la Relève, et M. Joseph Desrosiers.

Nous constatons par ce rapport, forcément incomplet, que le congrès fut fort chargé et varié. Les responsables méritent les plus sincères félicitations pour leur travail d'organisation et leur dévouement. A l'ouverture du congrès, mercredi soir, on a remarqué une salle comble, l'assistance la plus nombreuse depuis des années. L'enthousiasme et la fierté qui régnaient pendant le congrès ont démontré une fois de plus que le flambeau de la langue française est encore bien allumé au Manitoba et que, contrairement à l'opinion, qui veut que les Canadiens français soient sur le point de mourir comme race, nous sommes d'une race qui ne meurt pas!

Fernand MARION, C.S.V.

☆ ☆ ☆

Présences au congrès annuel de l'Association des Instituteurs

Otterburne: Collège St-Joseph, RR. FF. Viateur Gaboriault, Emile Paradis, L. Amesse, Onile Ricard, F. Marion, Paul Côté, Edgar Bigras et Vincent Bissonnette; Otterburne, Rév. Srs M.-Joseph-de-la-Providence et M.-Françoise-Régis.

St-Boniface: Institut Collégial St-Joseph, Rév. Srs M.-Louis-des-Anges, Marie-Rachel, Anne-Marie, M.-Agnès-de-Jésus, M.-Léon-de-la-Croix, M.-Emélie-des-Anges, M.-Eugène-Avila, M.-Georges-Bernard, Marie-Albéric et M.-Angèle-Thérèse; Jardin Langevin, Rév. Srs M.-Ste-Eméren-tienne, Marie-Norbert, Ste-Emélie, Marie-Alma, St-Alfred et Alphonse-de-Liguori; école du Précieux-Sang, Renée-France Labossière, Mme M.-A. Lemaire, Thérèse Guichon, Rév. Srs M.-Alice, Arthur-Marie, M.-Damien, M.-Léon et Marie-Joseph; école Marion, Monique Boily, Odile Magne, Isabelle Ronceray, Cécile Bazin, Denise Rocan, Marie-Ange Ayotte, Rév. Srs Yvette-Marie, M.-Joseph-Arthur, Albert-de-Marie et M.-Anne-Véronique; Institut Collégial Provencher, Léonie Guyot, M.-T. de Moissac, Yolande de Gendron, Marcel Lancelot, Antoine Gaborieau, Paul Régnier, R. P. Richard Hickerson, RR. FF. J.-A. Provencher et A. Laurin; école Holy Cross, Rév. Srs Denis-de-France, Simone-Marguerite, Louise-Henriette et Adrienne-de-Jésus; école Taché, Marie-Ange Girouard.

Fannystelle: Thérèse Murray, Rév. Srs M.-Ste-Angéline et M.-Ste-Marie.

St-Norbert: René-J. Deleurme, Jeanne Deleurme, Alma Dayon, Raymond Constant, Hubert Mangin, Pierre Bosc, Louise Lord, Rose Rey, Simone Bazin et Rév. Sr Louisa Sabourin.

St-Vital: école St-Emile, Rév. Srs Marie-Thérèse-d'Avila, M.-Jean-Charles et Marie-Jacinthe; école Ste-Marie, Rév. Srs M.-St-Louis, Marie-Rose-Agnès et Maria-Goretti; école St-Eugène, Rév. Srs Hélène-de-Jésus, Marie-St-Rémi, Laurent-Marie et Colette-des-Anges.

Bruxelles: école Ste-Marie, Rév. Sr M.-Victorine.

St-Claude: Monique Jubinville et Rév. Sr Claire-St-Laurent.

St-Laurent: Juliette Granger, Rév. Srs Marie-de-St-Eudes et Marie-Jacinthe-du-Rosaire.

Grande-Pointe: école Riel, Rév. Srs St-Rémi et M.-Pierre-Julien.

Dunrea: Rév. Sr M.-St-Arsène.

St-Malo: Hélène Alsin, Hélène Breton, Rév. Srs Berthe-St-Joseph et Gabrielle-Madeleine.

Elie: Rév. Srs M.-Ste-Reine et M.-St-Bernard.

St-Jean-Baptiste: Laura Marion, Rév. Srs Marguerite-Yvonne, M.-Agathe-des-Anges, Edmond-de-l'Eucharistie et Henri-du-St-Sacrement.

Woodridge: Rév. Srs Marie-St-David et Ste-Odile.

Somerset: Estelle Boyer, Yvette Mousseau, Rév. Srs M.-Thérèse-Eleonore et M.-Philippe-André.

Letellier: Yvonne Desautels et Rév. Sr Marie-St-Fortunat.

Aubigny: Thérèse Alarie, Rév. Srs Emma-St-Gabriel et Claire-Bernadette.

Mariapolis: Rév. Srs St-Honoré et St-Romain.

Ile-de-Chênes: école Coquart, Rév. Srs Marie-du-Carmel, M.-Joseph-de-Bethléem, M.-St-Vital et M.-St-Anaclet.

Ste-Amélie: Rév. Srs M.-St-Bruno, M.-St-Joseph et M.-Ste-Odile.

Notre-Dame-de-Lourdes: Roger Pantel, Marcel Jamault, Rév. Srs Yvette, Marie-du-Précieux-Sang, Blandine et Marie-Augustin.

Powerview: Rév. Srs Pierre-du-Sauveur, St-René, Thérèse-de-Marie, Paul-du-Sacré-Coeur, Lucie-du-Sauveur, Pierre-du-Sauveur et Imelda-du-St-Sacrement.

St-Georges: école Allard, Laura Vincent, Alma Roy, Rév. Srs Véronique-de-Jésus et Marie-du-Sauveur; école Dupont, Anna Toupin.

Stead: école Fatima, M. Royal.

Ste-Agathe: Henriette Ruest, Thérèse Dorge, Alice-M. Labelle, Léonne Audette, Gabrielle Lemoine, Rév. Srs M.-Denis-d'Alexandrie, M.-Pierre-Joseph, Marie-Lucia et M.-Joseph-Carmel.

La Broquerie: Oscar-J. Gagnon, Lorraine Bourrier, Claudette Lacasse, Jeanne Lavack, Anita Brunette, Laurent Gagné, Rév. Srs Hermance Lussier, J. Monchamp, M.-Olive Sarrasin et Blanche Brisebois.

St-Adolphe: Estelle Girard, Laurette Desorcy, Lionel Tessier, Rév. Srs Jeanne-Lucille, Irène-Thérèse, Blandine-Marie et Charles-Madeleine.

St-Pierre-Jolys: Mathilda Rochon, Jeanne Vinet, Thérèse Dandenault, Rév. Srs Anna-Josèphe, M.-Rose-Irène, M.-Rose-Eliane, M.-Louise-Gabrielle, M.-Alfred-Antoine et M.-Fernand-de-St-Joseph.

Ste-Anne-des-Chênes: Edgar Freynet, Eugénie Fisette, Alma Gervais, Yvette Bell, J.-A. Desrosiers, Gérard Desrosiers, Claudette George, Rév. Srs Aldéa Alarie, E. de Moissac, Anna Lussier, A. Normandeau et Eveline Prescott.

Haywood: Suzanne Dedieu, Rév. Srs Yvonne et Agnès.

Laurier: Jeanne Labous, Marie Blanchard, Rév. Srs M.-Ste-Françoise-de-Rome et M.-Présentine-de-Jésus.

St-Lazare: Christiane de Moissac, Rév. Srs M.-Ste-Denise et M.-St-Philippe.

Ste-Geneviève: Rév. Srs St-Emile et Gérard-de-l'Enfant-Jésus.

Richer: Rév. Srs Marie-des-Archanges et Thérèse-du-Christ-Roi; école La Coulée, Hermine Coulter.

Dufrost: école St-Isidore, Stella Dumontier.

South Junction: Rév. Srs St-Jean-du-Rédempteur et Ste-Marie-des-Apôtres.

Lorette: Maurice Emond.

St-Charles: académie, Rév. Sr Marie-de-Lorette.

Ste-Rose-du-Lac: Albert Normandeau.

Différentes écoles: Jeanne Prud'homme, St-Boniface; Rév. Sr Marie-Diomède, St-Boniface; Lilianne Major, St-Boniface; Marie-Josèphe Fisette, école St-Roch, La Broquerie; Rév. Sr Jeanne St-Vincent, St-Boniface; Yves Le Gal, 316, rue Notre-Dame; Yvette Le Gal, école Béliveau; Rév. Sr Irma-St-Joseph, 271, rue Archibald; Rév. Sr Brigitte, St-Clément; Marie-Thérèse Joyal, école Windsor, St-Vital; Raymond Labossière, St-Léon.



M. Rémi-J. Chiasson, directeur adjoint du Département d'Extension de l'Université St-François-Xavier, à Antigonish, Nouvelle-Ecosse, est l'auteur du livre "Bilingualism In The Schools Of Eastern Nova Scotia" publié récemment. Par cette thèse qu'il soumit à l'Université de Londres, Angleterre, en 1959, il obtint son Doctorat en Philosophie (spécialisation en Education). En 1950, il fréquenta l'Institut d'Education après s'être mérité la bourse d'études d'"Imperial Relations Trust".

C'est au Canada que M. Chiasson accomplit une bonne partie du travail de sa thèse. Mille élèves des comtés de Richmond et d'Inverness, au Cap Breton, de la 4e à la 9e année, dont une moitié de langue française et l'autre moitié de langlaise subirent le test de capacité intellectuelle et de réalisation. Le livre de M. Chiasson contient les résultats du test, une comparaison entre les deux groupes et des suggestions destinées à améliorer le point de vue de réalisation de ces deux groupes. Ce livre donne aussi des détails sur l'enseignement des langues dans différents pays d'Europe visités lors de la préparation de la thèse.

Powerview

Çà et là.

Les élèves qui fréquentent les écoles d'autres districts sont revenus dans leurs foyers pour les vacances de Pâques.

Gérald Gaultier, de St-Claude, passait les vacances avec ses cousins, Roger et René.

Les instituteurs et institutrices sont allés dans leurs familles et au congrès des instituteurs.

Les paroissiens ont appris avec peine que la Rév. Sr Pierre-du-Sauveur, principale de l'école élémentaire, subit une opération d'urgence la semaine dernière. Elle ne pourra pas reprendre sa classe pour quelque temps. Meilleurs voeux de prompt et complet rétablissement et de bon courage.

Etaient en visite chez Mme Coulombe pour Pâques, sa fille, Lucille, son mari et ses enfants, revenus d'Angleterre, où M. Lee était stationné depuis quatre ans, ainsi que Mme Albert Ménard et ses enfants.

A visité des parents pendant quelques jours, Mme Florence Pinsonneault, accompagnée de son fils, Maurice, avec son épouse et ses enfants, de Gravelbourg, Sask.

45e anniversaire de mariage

Le samedi soir 28 avril, dans la salle Château avait lieu une soirée à l'occasion du 45e anniversaire de mariage de M. et Mme Robert Lavoie.

La salle était remplie de parents et amis venus de près et de loin pour fêter l'heureux couple. Un joli cadeau et une bourse furent présentés aux jubilaires par l'aînée de leurs petites-filles au nom des enfants et des amis.

La musique était fournie par les fils et un neveu des jubilaires. Un délicieux goûter fut servi et tous retournèrent enchantés de leur soirée.

St-Claude

Bénédiction des crucifix

Le mercredi 11 avril eut lieu dans l'auditorium de l'école secondaire de St-Claude la bénédiction solennelle des crucifix pour les treize pièces de l'école et du grand crucifix de l'entrée.

Les élèves de chaque classe avaient été préparés d'avance par un catéchisme spécial sur la signification du crucifix dans un appartement. Aussi assistèrent-ils à cette cérémonie avec grand respect et dévotion envers Jésus crucifié. M. l'abbé L.-P. Jean adressa d'abord quelques paroles aux élèves. "Chaque étudiant, a-t-il dit, doit porter sa croix!" La croix symbolise les souffrances et les peines que le Christ veut bien envoyer à chaque étudiant, afin qu'il partage déjà le travail de la Rédemption. Le crucifix dans la classe est là pour inspirer le courage et l'amour dans les difficultés. Ensuite, il récita des prières, aspergea et encensa les crucifix. Puis les élèves s'alignèrent pour baiser les pieds de Notre-Seigneur, et ensuite récitèrent un "Pater" et trois "Gloria Patri" et M. l'Aumônier donna aux élèves sa bénédiction. Ensuite, les présidents, suivis de leurs compagnons, prirent chacun un des crucifix et le portèrent pieusement à leur classe respective.

Merci à M. Roland Philippe, concierge, qui voulut bien percer les murs de pierre pour suspendre ces beaux crucifix en chêne clair et uni, dont chaque classe est fière. Jésus n'a pas manqué de le payer en grâce. M. l'abbé Jean mérite des remerciements de la part des élèves pour son zèle et son dévouement. Il est "toujours prêt".

La croix du grand crucifix de l'entrée mesure trois pieds de long. Elle est en chêne, couleur assez foncée. Le Christ est sculpté dans l'érable bien clair. Le mur foncé sur lequel il est suspendu le fait ressortir d'une manière frappante. Tous ceux qui entrent dans l'école sont impressionnés par cette oeuvre d'art touchant, symbole de l'amour du Christ, et les étudiants privilégiés de St-Claude le supplient de veiller sur eux, de les inspirer et de bénir tous ceux qui travaillent pour leur bien.

Mme Gérard Lemoine, de Ste-Agathe est décédée à l'âge de 50 ans

STE-AGATHE — Atteinte de cancer depuis plus d'un an, Mme Gérard Lemoine est décédée le mercredi 25 avril au Sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 50 ans.

Née à Otterburne, Man., le 9 mars 1912, Mlle Marie-Ange Gobeil épousa M. Gérard Lemoine le 26 juin 1940, et demeurait à Ste-Agathe depuis.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, cinq fils, Lionel, Charles, Bernard, Victor et Ernest; deux filles, Lucette et Lise, quatre frères, Eugène, de Lorette, Albert, de St-Pierre, Joseph et Edouard, d'Otterburne, et une soeur, Mme Norbert Bourbonnière, de St-Boniface.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de Ste-Agathe une heure avant le service funèbre, qui eut lieu à 10 h. a.m. le samedi 28 avril. L'église était remplie de parents et amis. La levée du corps fut faite par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, cousin de la défunte. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. Couture, curé, assisté des RR. PP. A. Lemoine, O.M.I., et P. Monette, C.S.V., curé d'Otterburne, comme diacre et sous-diacre. Les enfants de choeur étaient Jean-Maurice et Jean-Marc Lemoine, Pierre Beaudoin et Raymond Dorge. Assistaient au choeur, le R. P. Hector Côté, C.S.V., et les RR. FF. Paul Côté et Lemire.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. René et Denis Gobeil, Fred Welfferting, Germain Roy, Gabriel et Denis Lemoine.

La bannière de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, dont la défunte faisait partie, précédait le cercueil et était portée par MM. Raymond Lapointe et Marius Lemoine. Mmes Raymond Lapointe, Adolphe St-Onge, Emmanuel Lemoine et Albert Brisson tenaient les rubans. La quête fut faite par Mmes Léopold et Edmond Lemoine.

L'inhumation se fit au cimetière local. Les arrangements funéraires avaient été confiés au salon mortuaire Desjardins.

Remerciements

M. Gérard Lemoine et ses enfants remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve et qui ont prié pour le repos de l'âme de la chère disparue.

Soirée sociale

Le samedi soir 28 avril, la salle paroissiale se remplissait des parents et amis de M. Henri Delorme et de sa fiancée, Mlle Noëlla Devigne, de St-Joseph, à l'occasion de leur prochain mariage, qui aura lieu le 9 juin. Ils éliront ensuite domicile à Ste-Agathe.

Naissances

Michelle-Lise, fille de M. et Mme Léopold Baudry, est née le 19 avril à l'hôpital de Morris. Elle fut baptisée le dimanche 29 avril par M. l'abbé A. Couture, curé.

Ses grands-parents maternels, M. et Mme Emile Desautels, de St-Jean-Baptiste, étaient ses parrain et marraine. Pour fêter l'heureux événement, Mmes Albert Girouard et Aimé Robert préparèrent un souper de circonstance à la demeure de M. et Mme Léopold Baudry.

En même temps que la petite Michelle a été baptisée, son cousin, Gilbert-Paul-Joseph, fils de M. et Mme Henri Baudry, né le 21 avril à l'hôpital général de St-Boniface, recevait aussi le baptême. Ses parrain et marraine sont Paul et Evelyne Carrière, oncle et tante de l'enfant. A l'occasion de ce baptême, M. et Mme Henri Baudry recevaient leurs parents pour un souper.

Malade

Mme Emmanuel Courcelles a été hospitalisée à St-Boniface le jeudi 26 avril. Prompt et complet rétablissement.

La Salle

Semaine Sainte

Les cérémonies liturgiques de la Semaine Sainte ont été suivies assidûment par un grand nombre de paroissiens. Le dimanche des Rameaux, trois enfants de choeur, Ronald Lagacé, Denis Bernuy et Daniel Ritchot, lurent en français, à tour de rôle, le récit de la Passion de saint Mathieu, s'acquittant de leur tâche de lecteurs avec aisance et clarté.

Le Jeudi saint, les adorateurs vinrent faire une demi-heure ou une heure de prières. De nombreuses communions furent distribuées au cours de cette grande semaine. Merci à tous ceux qui ont rehaussé l'éclat des offices religieux d'une façon active, dont les dévouées religieuses, les chantres, aidés pour la grand-messe solennelle de Pâques, d'un groupe de garçons de l'école consolidée St-Hyacinthe, l'organiste, les enfants de choeur, parmi lesquels figuraient les petits séminaristes en vacances. Reconnaissance au dévoué pasteur, M. l'abbé Gabriel Poitras, curé, pour les bienfaits spirituels apportés à ses ouailles, ainsi qu'au Révérend Père Trappiste de St-Norbert, qui vint aider pour les confessions.

Nouveaux haut-parleurs

L'installation récente d'un système moderne d'acoustique comprenant un microphone et deux haut-parleurs, facilite, à la satisfaction des paroissiens, la répercussion du son à l'intérieur de l'église. Grâce à la générosité d'une famille de la paroisse, qui en a fait don, ceci contribuera sans doute à une meilleure compréhension vivante du saint sacrifice de la messe.

Ça et là

Bravo aux deux jeunes cyclistes en herbe, Daniel Ritchot et Denis Bernuy, élèves en 6e et 7e années, qui parcoururent en bicyclettes en un laps de quatre heures (aller et retour) le trajet entre La Salle et le stadium de Winnipeg afin d'assister à la première joute de balle dure de la saison, qui eut lieu le samedi 28 avril. Félicitations à ces amateurs de sport vélocipédique!

M. Edouard Cormier a dû être hospitalisé à St-Boniface le mardi 24 avril. Tous ses parents et amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

Au cours de la semaine du 22 avril, Mme Raoul Rochon fut en villégiature chez ses fille et gendre, M. et Mme Alain Grouette, de Shilo, Man.

Le dimanche 22 avril, Mme Sophie Cormier eut la joie d'être visitée par M. et Mme Alain Cormier et leurs enfants, Michèle et Louis, de St-Claude, ainsi que par M. le Dr et Mme Amédée Isabey et leur fillette, Lise, de St-Boniface, Man.

M. et Mme Grégoire Jeanson et leur famille, de Lorette, Man., furent en promenade, le dimanche de Pâques, chez Mme Albertine Rochon.

Le dimanche 22 avril, Mme Louis Hogue reçut la visite de ses fils et brus, MM. et Mmes Edouard Hogue, de Transcona, Alcide et Denis Hogue, de Winnipeg, et ses fille et gendre, M. et Mme John Novak, de Transcona, Man.

Mme Luc Campeau et son fils, Charles, de St-Norbert, furent en promenade à l'occasion de la fête de Pâques chez M. et Mme Marcel Lagacé.

Mme Alice Bernuy et Mlle Jeanne Bernuy, de St-Vital, ont visité, le dimanche 22 avril, M. et Mme Georges Bernuy et leur famille.

Le dimanche 29 avril, M. et Mme John Mysak et leur famille, de Pine Falls, Man., furent de passage chez M. et Mme Marcel Lagacé.

M. Rodolphe Rochon, d'Otterburne, Man., séjourna récemment chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Georges Bernuy.

Le dimanche 22 avril, M. et Mme Joseph Mahé et leur famille, de St-Boniface, visitèrent Mme Robertine Cormier.

Scouts catholiques de St-Pierre

Le dimanche 6 mai, au Centre Récréatif de St-Pierre, sera servi un souper de fèves au lard par les éclaireurs de la troupe de St-Pierre. Cordiale invitation aux parents et amis de la paroisse et de l'extérieur, spécialement aux frères scouts des autres troupes, à venir déguster de bonnes fèves au lard préparées à la mode de chez nous par les mamans des scouts.

Un prix d'entrée en argent sera tiré. Les scouts offriront un programme très intéressant. Le souper est de 75c pour adultes et 50c pour enfants. Pour les amateurs de bingo, il y aura quelques parties de bingo avec beaux prix. Il y aura loterie de billets vendus. Venez nombreux nous encourager, nous avons besoin de votre support chers parents. La cause en vaut certainement la peine. Les profits serviront à réparer et à agrandir le local scout.

TOUJOURS PRET.

L'école à la télévision en Nouvelle-Ecosse

FREDERICTON — La Nouvelle-Ecosse sera la première province a utiliser la télévision comme partie intégrale de l'enseignement. Le premier ministre de la province, M. Stanfield, et le président de la Société Radio-Canada, M. Ouimet, ont annoncé que deux séries de programmes commenceront à être diffusées dès septembre prochain.

Letellier

Remerciements

Mme Adrienne Gauvin désire remercier toutes les personnes qui lui ont envoyé des cartes ou lui ont rendu visite lors de son séjour à l'hôpital de Morris.

St-Jean-Baptiste

Baptêmes

Le 25 mars: Lise-Patricia-Marie, fille d'Edouard Lavallée et de Gertrude Roy, née le 17 mars à l'hôpital de Morris. Parrain et marraine, René Touchette, d'Aubigny, et Berthe Lavallée, de St-Jean-Baptiste.

Le 8 avril: Nicole-Aline-Marie, fille de Léo Marion et de Gisèle Régnier, née le 1er avril à l'hôpital de Morris. Parrain et marraine, Louis Régnier, de St-François-Xavier, et Aline Tessier, de St-Jean-Baptiste.

Le 9 avril: Yvon-François-Joseph, fils d'Alexandre Sabourin et de Louise Côté, né le 3 avril à l'hôpital de Morris. Parrain et marraine, Gilles Sabourin et Noëlla Sabourin, de St-Jean-Baptiste.

Le 22 avril: Alphonse-Joseph-Louis, fils de Léon Marion et de Rita Moquin, né le 14 avril à l'hôpital de Morris. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Paradis, d'Ile-de-Chênes.

21e assemblée annuelle de la Coopérative

M. Lucien Beaudette, président, ouvrit l'assemblée et souhaita la bienvenue à tous les membres et visiteurs. M. Arthur Touchette donna le rapport des directeurs en appuyant sur les activités les plus importantes qui se sont passées au cours de l'année 1961.

Le bureau de direction se compose ainsi: M. Lucien Beaudette, président; M. Albert St-Hilaire, vice-président; M. Olivier Lafond, secrétaire; MM. Victor Bouchard, Rhéal Ayotte, Albert Sabourin et Arthur Touchette, conseillers, et M. Léon Marion, gérant.

Durant l'année 1961, un montant de $6,982 fut réparti entre 31 membres ayant atteints l'âge pour pension des vieillards. $1,299 furent remis aux successions des membres décédés et à ceux qui ont quitté la paroisse. $3,169, c'est-à-dire 5 pour cent sur les parts, furent distribués aux membres. En janvier, la Coopérative a déboursé $1,337.10, c'est-à-dire demi cent le gallon, en argent comptant comme dédommagement sur les réservoirs d'huile et d'essence.

On est heureux de constater que la Coopérative a fait encore une bonne année.

Sincères remerciements à Monsieur le gérant, au personnel et aux membres fidèles qui ont encouragé leur magasin.

Profits nets réalisés, $10,602

M. Albert Sabourin, qui agit comme délégué à l'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée à Saskatoon, donna un sommaire des activités de la Coopérative Fédérée, des profits réalisés, provenant de la raffinerie d'huile, du moulin à scie, des mines de charbon, etc. "Quand on parle de la Fédérée, disait-il, on ne parle pas de mille dollars, mais de millions de dollars". La Coopérative Interprovinciale Limitée a atteint un volume de vente de $26,500,000 au cours de l'année 1961. Il est merveilleux de remarquer les milliers de dollars qui sont répartis parmi les membres.

Les prix d'entrée furent gagnés par M. Lucien Baril et Mlle Yvette Lafond.

Le tout se termina par un succulent goûter servi par quelques bonnes dames de la paroisse.

La doctrine sociale de l'Eglise

MEDELLIN — Mgr Tulio Botero-Salazar, archevêque de Medellin, en Colombie, a prescrit que la doctrine sociale chrétienne serait désormais une branche d'enseignement obligatoire dans tous les établissements catholiques d'éducation de son diocèse.

M. A. Boisvert, de St-Léon, est décédé à l'âge de 39 ans

ST-LEON — Le Samedi saint 21 avril, à l'hôpital Taché de St-Boniface, s'éteignait dans le Seigneur M. Adélard Boisvert, âgé de 39 ans, 4 mois et 3 jours.

M. Boisvert naquit à St-Léon et y demeura jusqu'à quelques semaines avant sa mort. Estimé de tous et malade depuis trois ans d'une maladie qui ne pardonne pas il endura toutes ses souffrances avec patience et une grande résignation à la volonté de Dieu. Modèle du chrétien, il repose aujourd'hui aux côtés de ses père, mère et frère qui le précédèrent dans la tombe il y a plusieurs années.

La dépouille mortelle fut exposée à sa demeure le lundi soir, où un grand nombre de parents et amis témoignèrent leur sympathie à la famille éprouvée.

Les funérailles eurent lieu à 10 h. a.m. le mardi 24 avril en l'église de St-Léon, et l'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière local. M. l'abbé L. Roy chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés O. Moquin, de Somerset, et M. Dacquay, de Notre-Dame-de-Lourdes, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six cousins du défunt, MM. Maurice et Siméon Boisvert, Maurice Routhier, Maurice Lesage, Raymond Yarjau et Germain Landry.

Le deuil fut conduit par l'oncle et parrain du défunt, M. Félix Yarjau. MM. Gustave Martel et Antoine Lafrenière firent la quête.

Le défunt laisse dans le deuil trois soeurs, Aldéa (Mme R. Weicker), de Somerset, Germaine (Mme H. Payette), de St-Boniface, et Alice (Mme L. Gauthier), d'Edmonton; trois frères, Léon, de Vancouver, C.-B., Gilbert, de Somerset, et Albert, d'Edmonton.

Assistaient aux funérailles: MM. et Mmes Gédéon et Siméon Boisvert, de Willow-Bunch; M. et Mme F. Yarjau, de St-François-Xavier; Mme Marie Lemieux, de Winnipeg; un frère, M. Albert Boisvert, d'Edmonton, et un neveu, M. Roméo Payette, de Regina.

Remerciements

Les familles Boisvert, Weicker, Payette et Gauthier désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, prières ou assistance aux funérailles, lors de leur récent deuil.

M. A. Boisvert

Ste-Anne-des-Chênes

Le Cercle Molière

Le dimanche soir 29 avril, le Cercle Molière se rendait à Ste-Anne pour présenter une pièce bien connue de Molière, "Le médecin malgré lui".

Ce fut un spectacle enlevant qui fit soulever les applaudissements et les rires de tous les assistants.

Comme le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, le disait si bien, ce fut un vrai lavement de cerveau que cette venue à Ste-Anne du Cercle Molière, laquelle se répétera et deviendra, espère-t-on, une visite traditionnelle chaque année.

La Relève

Quand bien même les finales de la Relève ont eu lieu à Ste-Anne, on en parle toujours. Il faut féliciter le représentant de Ste-Anne, M. Roger Legal, de Ste-Geneviève, qui s'est rendu pour les éliminatoires. Quelques-uns parlent déjà de l'an prochain. L'essentiel c'est que même ceux qui n'ont pas gagné sont contents d'y avoir participé pour leur enrichissement personnel et la pratique de paraître en scène.

Il faut aussi féliciter les jeunes pour le beau travail accompli et les encourager à continuer toujours.

Balle au camp

Ste-Anne peut se glorifier d'avoir le plus beau champ de balle au camp de la région. Ce serait un honneur pour tous les commerçants ou manufacturiers d'en profiter et de saisir la chance d'annoncer leurs produits. Le club de balle de Ste-Anne se fera un plaisir de les accommoder.

Baptême

Monique-Louise-Marie, fille de M. et Mme Bernard Vermette. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Tougas.

"Leurs Majestés", les "Maple Leafs"

Une foule estimée à 150,000 personnes s'est massée sur la rue Bay à Toronto pour applaudir les champions de la Coupe Stanley, les Maple Leafs de Toronto, lorsque ces derniers se rendaient à l'Hôtel de Ville pour une réception civique.

Jamais un tel déploiement ne s'était vu dans la Ville Reine et des millions de confettis, rubans, etc., ont été lancés sur les joueurs.

"Même la réception pour le roi et la reine d'Angleterre en 1937 ne peut être comparée à celle donnée aux joueurs des Maple Leafs", a déclaré un porte-parole de la Ville Reine. C'était la première fois en onze ans que la coupe Stanley venait à Toronto.

Dunrea

Ça et là

Les cérémonies liturgiques de la Semaine Sainte et de la solennité de Pâques ont été bien suivies par les paroissiens.

La semaine dernière plusieurs personnes de cette localité, entre autres M. et Mme N. Boulet et Mlle Aurélie Boulet, se rendaient à Mariapolis pour assister à une réception donnée en l'honneur de Mlle Cécile Vachon, d'Oak Lake, et de M. Donald Desrochers, de Mariapolis, à l'occasion de leur prochain mariage.

Cette célébration nuptiale eut lieu le samedi 28 avril à Oak Lake et la réception se fit à Brandon, à la salle des Chevaliers de Colomb. M. et Mme Arthur Boulet, de cette localité, ainsi que Mme Anna Boulet et plusieurs de ses enfants, de St-Boniface, s'y rendirent et en revenant, ces derniers passaient la journée du dimanche parmi leur parenté de Dunrea. M. et Mme N. Boulet et plusieurs autres se sont rendus à Brandon pour prendre part aux réjouissances de ce jour et féliciter les heureux époux.

M. et Mme Théobald Martin, accompagnés de leurs enfants et de M. Clément Martin, de St-Boniface, visitaient récemment MM. et Mmes Louis Colbe et J.-O. Boulet.

M. et Mme Auguste Garand sont partis en automobile pour une promenade en Saskatchewan.

Thé

Le mercredi après-midi 25 avril, les jeunes filles du Club 4-H donnaient un thé à leurs mamans et à quelques amies à la salle paroissiale. Il y eut divers amusements puis les petites filles servirent gentiment le goûter composé de sandwiches de fantaisie et de fines pâtisseries faites par elles-mêmes. Le tout s'est très bien passé et ces jeunes méritent certainement des félicitations.

Cinquantenaire

Le samedi matin 28 avril avait lieu à l'église, à 8 h., une messe spéciale recommandée par les Révérendes Soeurs du couvent aux intentions de la Rév. Sr Etienne-de-Hongrie, M.O., qui fête cette année son jubilé d'or de vie religieuse.

Quelques soeurs du couvent ainsi que Mmes Athanase Lavoie, Gérard et N. Boulet firent les frais du chant, messe de la sainte Vierge, un pieux "Magnificat" à l'offertoire et au dernier Evangile, le touchant cantique, "Mon âme, ah que rendre au Seigneur".

De nombreux paroissiens assistèrent à cette messe et offrirent au Seigneur de ferventes prières aux intentions de la chère jubilaire qui s'est dévouée pendant plusieurs années au couvent de cette paroisse.

Tous lui souhaitent encore de nombreuses années de vie au service du Maître au milieu de ses chères soeurs en religion, qui apprécient tant ses services, surtout dans la confection de bons petits plats.

Partie de cartes

Bienvenue à tous les amis de l'extérieur qui voudront bien venir assister à la partie de cartes des hommes qui aura lieu le dimanche 6 mai.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél: WHitehall 2-3452

Prix décharge à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	97	96.4	96	95.6	95.4
C.W. no 3	93.6	93.2	92.6	92.4	92.2
Fourrage no 1	92.6	92.2	91.6	91.4	91.2
Fourrage no 2	89.4	89	88.4	88.2	88
Fourrage no 3	86.4	86	85.4	85.2	85
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	154.2	153.4	152	152	151.2
C.W. no 3—6 rangs	152.2	151.4	150	150	149.2
Fourrage no 1	139.6	139	137.4	137.4	136.6
Fourrage no 2	139.2	138.4	137	137	136.2
Fourrage no 3	136.2	135.4	134	134	133.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	143.4	143 7/8	143	142 5/8	141.4
C.W. no 3	137.6	138 1/8	137.2	136 7/8	136 3/8
C.W. 2 rej.	140	140 1/8	139.4	139 1/8	138
C.W. no 4	128	128 5/8	127.4	127 1/8	126.4
Ergot	123	123 3/8	122.4	122 1/8	121.4
Sur voie net	142.6	143.2	142 3/8	142 1/8	141.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	93.6	95 1/8	94 7/8	94.6	94 1/8
Juillet	96 1/8	95 5/8	95 3/8	95.2	95
Octobre	90.2	90 3/8?	89 7/8?	89 7/8?	89
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE —					
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN —					
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE —					
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(Pour la semaine du 23 au 27 avril 1962)

Ste-Amélie

M. et Mme Louis Ferec allèrent conduire Mme L. Soucy à l'hôpital Victoria.

M. Gilbert Vandenbosch alla passer quelques jours chez M. et Mme N. Ramsay durant la semaine du 15 avril.

M. et Mme Raymond Therrien et leur fils, Léo, accompagnés de M. Jérôme Verhaeghe passèrent la semaine du 15 avril à Dryden, Ont.

Mlle Judy Finney, de Winnipeg, a passé la fin de semaine de Pâques avec ses parents, M. et Mme L. Finney.

M. Léon Verheaghe suit le "Militia Survival Course" à McCreary, Man.

Mlles Lorraine Pinette, Stella Rivard et Annette Bouchard partirent le 21 avril, par avion à réaction, pour se rendre à Seattle, E.-U., et passeront quelques jours à Vancouver, C.-B.

M. et Mme Marc Marion et leur fillette, de St-Boniface, étaient en visite chez leurs père et frères, à Shergrove, et assistèrent à la messe de Pâques à Ste-Amélie.

M. et Mme René Verhaeghe et leur famille, de Le Pas, M. et Mme Paul Bonin et leur famille, de St-Boniface, et Mlle Louise Verhaeghe, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine de Pâques avec leur parenté.

M. Alfred Archambault, de Winnipeg, accompagné de sa fiancée, Mlle Lorraine Pilote, de Transcona, et M. Gérald Archambault, de Dauphin, passèrent la fête de Pâques avec leurs parents, M. et Mme L. Archambault.

M. et Mme Eugène Soucy et leur famille et le jeune Léon Callewaert, de Dryden, Ont., sont venus passer quelques jours chez leur père et rendirent visite à leur mère à l'hôpital Victoria de Winnipeg.

M. et Mme Revel Ramsay et leur fils, Guy, de Langruth, passèrent la fête de Pâques chez M. et Mme J. Vandenbosch.

Mlle Adeline Corbel, garde-malade au Sanatorium de St-Boniface, était en visite chez ses parents pour Pâques.

M. et Mme Raymond Leperre et leur fillette, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme J. Leperre, la semaine de Pâques.

Mme E. Fleury, de Toutes-Aides, a passé la semaine du 15 avril chez M. et Mme B. Labelle.

M. et Mme R. Henderson et leur famille et Mme G. Bernard, de Geraldton, Ont., visitaient M. et Mme V. Denys et des amis, les 21 et 22 avril.

M. et Mme Ted Wolchuk et leur fils, David, accompagnés de M. et Mme Mike Sul et leur famille, de St-Vital, rendaient visite à leur mère, Mme A. Labelle, patiente à l'hôpital de Ste-Rose, ainsi qu'à M. A. Labelle et sa famille, le jour de Pâques.

MM. et Mmes H. Lagarde et D. Godard et leurs fillettes, de St-Boniface, étaient chez MM. et Mmes J. Peeters et P. Martin durant la fin de semaine du 21 avril.

M. Napoléon Roussin, qui a passé l'hiver à Shownan, est avec sa mère, Mme A. Roussin, pour quelque temps.

Mlle Germaine Verhaeghe, de l'Académie St-Charles, a passé les vacances de Pâques avec ses parents.

M. Joey Verhaeghe, employé dans le Nord, est revenu chez lui pour Pâques. Sa fiancée, Mlle Sylvia Rieland, de Magnet, visitait aussi chez M. et Mme G. Verhaeghe.

M. Georges Burelle, employé à Thompson, Man., et sa fiancée, Mlle Adèle Verhaeghe, visitaient M. et Mme G. Verhaeghe durant la fin de semaine du 21 avril.

M. J.-R. Pinette, qui travailla à Williams Lake, C.-B., l'hiver dernier, est revenu pour l'été.

M. Albert Delaurier, de Winnipeg, était en visite chez M. et Mme Jos. Corbel, le dimanche de Pâques.

Mlles Elisabeth Bruce et Linda Page, de St-Boniface, visitaient avec Louise chez M. et Mme Arthur Desjardins, le 19 avril.

M. et Mme D. Roddick et leur famille, de Brandon, Man., visitaient chez M. et Mme Andy Morisseau, le dimanche de Pâques.

M. et Mme G. Verhaeghe et Mlle Germaine Verhaeghe se rendaient à Winnipeg le mardi 24 avril, avec M. E. Lepine, de Ste-Rose.

Mlle Gloria Casavant et M. et Mme Gordon Beaulieu, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine de Pâques chez M. et Mme G. Casavant.

Félicitations à M. Amédée Pinette, gagnant d'un bingo de $25 à Ste-Rose, le 26 avril.

Mlle Jeanne Fayant partait pour aller travailler à Dryden, Ont., vendredi dernier.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Léo St-Aubin (née Lorraine Soucy), de Dryden, Ont., à la naissance d'un fils.

Malades

Prompt rétablissement à Edithe, Estelle et Camille Pinette, qui ont eu les amygdales enlevées le mardi 24 avril, à l'hôpital de Ste-Rose, et à Mme Ludger Soucy, qui dut être conduite à l'hôpital Victoria de Winnipeg, pour intervention chirurgical.

Saint-Labre

Grâce à une température clémente, une assistance nombreuse était remarquée aux offices de la Semaine Sainte. Félicitations aux membres du choeur de chant et merci à M. l'abbé Lévesque, qui est venu prêter main-forte à M. l'abbé M. Giroux, curé.

La partie de cartes du 15 avril, organisée par les familles de Fiorze, eut un beau succès et les recettes furent de $100. Félicitations aux organisateurs et merci à toutes les personnes qui, par leur générosité et leur présence ont contribué au succès de cette soirée.

La famille Grenier désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Louis Grenier, décédé à St-Boniface.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme René André, qui a dû être [illegible] à l'hôpital de Ste-Anne, et à la Rév. Sr Etienne Fiore, S.J.S.H., qui fut hospitalisée à St-Boniface.

A M. et Mme Joachim Poiron [illegible] à l'hôpital général de St-Boniface, le 22 avril.

Lorette

Réunion de l'APM

La réunion de l'Association de Parents et Maîtres du 13 avril débuta par un mot de bienvenue par le président, M. Gaston Bohémier. Vint ensuite la lecture du procès-verbal par la secrétaire, Mme M. Cournoyer. M. Léo Sarrasin présenta le conférencier invité, le R. P. Hector Côté, C.S.V., directeur des jeunes du collège d'Otterburne. Il parla sur "L'aspect religieux des loisirs" et donna un exposé des loisirs du temps des troubadours qui diffèrent de ceux du temps présent. Les loisirs doivent aider à monter vers Dieu. L'âme est portée à s'en servir pour descendre, pour s'éloigner de Dieu. Les loisirs doivent être considérés comme un repos, un moment de détente qui distrait l'esprit, ce qui contribuera à rendre les jeunes meilleurs. Il y a moyen de christianiser les loisirs en restant en état de grâce, en les offrant à Dieu et en leur donnant leur juste valeur.

La quantité des loisirs importe peu, c'est l'esprit chrétien qui doit régner durant toute la durée du jeu. Les jeunes ont besoin de l'appui des parents, dès leur bas âge.

M. M. Emond remercia le conférencier de ses paroles si pratiques.

En somme, ce fut une réunion animée et fort intéressante et l'assistance nombreuse fut très enchantée de tout ce qu'elle a pu apprendre, et constata qu'elle pouvait en apprendre encore. Félicitations et merci au R. P. H. Côté.

Retraite

Pendant les vacances de Pâques, les religieuses de différentes communautés sont venues faire leur retraite annuelle au couvent des Soeurs de St-Joseph de Lorette. Le R. P. H. Delisle, O.M.I., en était le prédicateur.

Avis aux abonnés

Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA

1 an: $3.50 — 1 1/2 an: $5.00

2 ans: $6.00 — 3 1/2 ans: $10.00

VILLAGE OF ST-PIERRE

NOTICE

Public Notice is hereby given that the Village of St. Pierre intends to form the following area situated in the Village into a local improvement district, namely:

All that portion of the Rat River Settlement in the Province of Manitoba as shown on the second edition (corrected) plan of the same approved and confirmed by the Surveyor-General of Dominion Lands on the Third day of October, 1889 A.D. which may be more particularly described as follows:

[illegible]

AND TAKE FURTHER NOTICE that the Council of the Village of St. Pierre [illegible]

AND TAKE FURTHER NOTICE [illegible]

DATED at St. Pierre, in Manitoba, this 25th day of April, A.D. 1962.

[illegible]

Village of St. Pierre.

25e anniversaire d'ordination du R. P. Raymond Dion, O.M.I.

LEBRET — Le 29 avril, l'école indienne résidentielle de Lebret était le foyer d'une liesse particulière. La chapelle, le réfectoire, le gymnase, l'entrée et les corridors étaient pavoisés de décorations élaborées, les élèves arboraient un sourire continuel, des visiteurs de trois provinces s'y croisaient ainsi que quantité d'habitants de la vallée; on y remarquait l'archevêque de Regina, Son Exc. Mgr C. O'Neill, et même un évêque des Territoires du Nord-Ouest, Son Exc. Mgr P. Piché, O.M.I., ainsi que de nombreux prêtres et religieuses.

Cette affluence ne marquait qu'un aspect de l'éclat particulier des fêtes du 25e anniversaire d'ordination du R. P. Raymond Dion, O.M.I., qui avait passé 19 années à cette école; et à part une année passée à St-Norbert, le jubilaire avait vécu à Lebret depuis 30 ans.

Ce long stage dans le même milieu, les fonctions plutôt intimes qu'il y a exercées ont fait connaître ses qualités profondes et ceux qui l'ont connu ont voulu témoigner leur attachement en venant nombreux et de loin fêter avec le personnel et les élèves de l'école celui qui est devenu "l'ancre de l'institution".

Messe

Le personnel de l'école, formé en tout de 57 membres, offrit ses hommages durant le dîner pris en compagnie du jubilaire.

A 4 h. de l'après-midi, le jubilaire célébra une messe solennelle, accompagné comme diacre du principal actuel, le R. P. V. Bilodeau, O.M.I., et de son prédécesseur, le R. P. O. Robidoux, O.M.I., comme sous-diacre. Un autre ancien principal de l'école, Mgr P. Piché, qui avait prêché à la première messe du Père Dion, 25 ans plus tôt, vint du lointain Mackenzie pour être à nouveau le prédicateur de circonstance en celle-ci.

Soulignant qu'il avait pendant 17 ans habité la même maison que le Père Dion, Mgr Piché développa dans son sermon le thème du "Magnificat", disant que la reconnaissance et la joie de ce 25e anniversaire était en bonne partie commune à lui et au jubilaire.

La chorale du scolasticat du Sacré-Coeur avec une perfection charmante rendit le chant de la messe, précédée du cantique "Cantate Domino" et suivie du "Te Deum".

Mgr C. O'Neill assistait au choeur et la nef de la chapelle était remplie de prêtres, religieuses, parents et invités.

Banquet

Le banquet du soir fut servi au clergé, aux parents et autres invités: soit LL. EE. NN. SS. C. O'Neill et P. Piché, MM. les abbés Savoie, Mollog et Stezak, les RR. PP. Robidoux, Isabelle, J. Magnan, Gagné, Dumont, de Moissac, I. Joyal, Tétreault, A. Ruest, A. Carrière, C. Comeau, Piédalue, Pinette, Labossière et V. Bilodeau, les RR. FF. Girard, E. Aubry et Kérouaton, M. Lagassé, maire de Lebret, et son épouse, MM. et Mmes Rack et Cossette, des agences indiennes où missionne le Père Dion, des représentants indiens de la région, M. et Mme Willy Yusicapi, Mmes A. Towen et A. Dumont et M. Tobin Pyder. La parenté du Père Dion, venue de St-Léon, Somerset et St-Boniface, occupait la table centrale.

Pendant le souper comme le dîner, une petite chorale vint exécuter quelques chants dont "Look for the silver lining".

Concert

Le soir, un concert fut donné au gymnase devant environ 800 personnes: le clergé, les religieuses St-Joseph de Marieval, de nombreuses Soeurs Grises, les élèves de l'école, les scolastiques oblats, les officiers civils, les Indiens paroissiens du jubilaire et une quantité d'amis de Lebret.

Les élèves de cette grande école indienne, la deuxième plus grande du Canada et la première qui offrit la 12e année aux Indiens, rendirent une soirée de morceaux délicats et appropriés. La fanfare dirigée par le R. F. L. Girard, O.M.I., exécuta quelques morceaux. Un groupe de petites filles, en costume immaculé, présentèrent un morceau délicat, mélange de mime et d'opérette, intitulé "Les hommages des violettes", fleurs favorites du Père Dion. La chorale chanta "The Red River Valley", rappelant des souvenirs manitobains.

Une pièce comique ajouta de l'hilarité et pour clore une ingénieuse création de circonstance "Hommage d'amour" fut rendue par les grandes filles.

Hommages

Le R. P. V. Bilodeau, O.M.I., principal de l'école, rendit hommage au Père Dion pour la longue et précieuse contribution à la marche et au développement de l'école. Comme vice-principal et économe pendant 18 ans, il a mené une vie plutôt "d'apôtre inconnu" mais une "vie héroïque" hautement appréciée et qu'il importait de souligner par une fête de premier ordre. Il fit le "curriculum vitae" du Père Dion, né à Arthabaska, Qué., venu jeune à St-Léon, Man., étudiant au Juniorat et au Collège de St-Boniface, et après l'année de noviciat à St-Laurent, ce furent 30 années à Lebret où il fut étudiant, professeur et économe au scolasticat durant cinq ans et ensuite économe et vice-principal à l'école indienne.

Le Père Principal souligna les qualités à la fois solides et attachantes de son confrère, que tant d'anciens membres du personnel de l'école, religieuses comme laïques et prêtres voulurent revoir.

Puis il énuméra la série de cadeaux et de présentations qu'on lui offrait en ce jour de fête; la bénédiction papale, un calice offert conjointement par l'école, la communauté oblate et les réserves indiennes desservies par le Père Dion, une somme d'argent par les membres des agences, un service argenté par le personnel de l'école, une série de bréviaires par les Soeurs Grises, un sac aux malades par sa famille et un bouquet spirituel par les élèves de l'école.

Son Exc. C. O'Neill dit les voeux du diocèse qualifiant le Père Dion de "prêtre idéal" et "d'ancre de l'école".

Le R. P. G. Labossière, O.M.I., neveu du jubilaire, présenta les hommages de sa famille soulignant le profond attachement que sa famille lui garde malgré l'ancrage à Lebret.

Le jubilaire

Le jubilaire dit ensuite sa reconnaissance. "Vous avez honoré la prêtrise dans un homme, dit-il, la gratitude appropriée ne peut s'exprimer; c'est pourquoi je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le Seigneur".

Il mentionna les bienfaits et les bienfaiteurs de sa vie et de sa carrière, ses éducateurs, sa communauté, le scolasticat dont la chorale avait apporté une belle contribution à cette "messe organisée de façon spéciale", le "si bon et si compréhensif archevêque".

Il rendit hommage aux trois principaux "de talent, de bonté et de compréhension" qu'il avait assistés à l'école et qui venaient l'assister en cette messe de reconnaissance, particulièrement Son Exc. Mgr P. Piché qui venait de si loin redonner le sermon de circonstance.

Il dit un "merci" spécial au Frère Kerouaton qui, malgré ses 83 ans et ses infirmités, avait fait 400 milles pour être de la fête.

Aux Soeurs Grises qui sont depuis si longtemps elles aussi les "apôtres inconnues" de l'école de Lebret, qui ont grandement contribué à organiser cette journée et qui sont revenues, les anciennes, des quatre coins cardinaux, même de Fort Francis, pour célébrer le "Père Dion", il leur rendit un hommage spécial, soulignant que leur grand esprit de charité ne pouvait venir que de leur fondatrice, Mère d'Youville.

Une parisienne enseigne le français à Nipawin

NIPAWIN — Mlle Jacqueline Bellanger, de Paris, enseignait le français depuis trois ans en Suède centrale. Or un jour des amis lui prêtèrent un numéro du "London Times", où elle découvrit une annonce du gouvernement de la Saskatchewan réclamant des instituteurs de français. Elle se porta candidate et fut nommée professeur de français au High School de Nipawin, "dans la brousse du nord", comme elle dit si bien.

Profitant d'un court séjour au Manitoba la semaine dernière, elle rendit visite au Consulat de France, elle assista au congrès des instituteurs de langue française à St-Boniface, elle rencontra les rédacteurs de **La Liberté et le Patriote**, car "vous avez d'excellents abonnés et lecteurs à Nipawin dans les vingt foyers de langue française, grâce au zèle de Mme Brunelle".

Mlle Bellanger enseigne 40 périodes de 35 minutes chacune, par semaine, dans le high school qui est fréquenté par 370 élèves: Canadiens français, Ukrainiens, Polonais, Chinois, etc. Chaque classe (il y en a 8) est visitée une fois par jour. Les élèves des 9e à 12e années manifestent un intérêt véritable envers la grammaire, le vocabulaire, la conversation française. Un groupe d'élèves a même tenu à rencontrer le principal récemment pour lui demander qu'on favorise encore davantage un enseignement "qui fera de nous de vrais Canadiens bilingues".

Après deux ans d'expérience dans ce milieu, Mlle Bellanger espère revenir bientôt à Winnipeg et à St-Boniface pour se renseigner davantage sur les méthodes adoptées et les résultats obtenus dans cette province voisine.

WASHINGTON — Le programme américain de recherches dans l'espace prévoit que plus de cent satellites scientifiques, y compris les engins vers la lune et vers les autres planètes, seront lancés par les Etats-Unis d'ici la fin de 1965.

Parlant au symposium sur les progrès de la science spatiale, M. Homer E. Newell, directeur de la section des sciences spatiales de la NASA, a précisé que ce programme comporte le lancement d'une trentaine de satellites explorateurs, de 17 engins ou satellites lunaires, de 10 observatoires géodésiques, de 25 observatoires solaires et d'une vingtaine, sans doute, de satellites observatoires astronomiques.

On voit ci-dessus S. S. le Pape Pie XII dans une scène du film en couleur "Embezzled Heaven" adapté d'un roman de Franz Werfel (auteur du Chant de Bernadette). C'est la seule fois qu'un Pape apparait dans une scène intégrale d'un film dramatique.

La Bible vous parle

(Les textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

L'Esprit du Seigneur est sur moi. Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, panser les coeurs meurtris; annoncer aux captifs l'amnistie et aux prisonniers la liberté; annoncer une année de grâce (Is 61, 1-2)

Prêtez l'oreille et venez à moi, écoutez et votre âme vivra. (Is 55, 3)



En Saskatchewan

Grand congrès régional de l'ACFC dans la salle paroissiale de Vonda

VONDA — La salle paroissiale de Vonda était témoin, le vendredi 27 avril d'une importante manifestation canadienne-française. En effet, MM. Raymond Marcotte et Jean-Paul Descoteaux, avec l'aide des Cercles paroissiaux, avaient organisé un congrès régional de l'ACFC en préparation des grandes fêtes du cinquantenaire.

Le congrès commençait à 7 h. 30 p.m., par la bénédiction du Saint Sacrement, en l'église de Vonda, puis à la salle, M. Marcotte divisa les représentants des quatre paroisses, Saskatoon, St-Denis, Prud'homme et Vonda, en sept commissions: la première commission, sous la présidence de Mme Irène Rivard, étudierait des questions en rapport avec l'Association des Commissaires; la 2e, sous la présidence de Mme Annette Loiselle, l'AFCIS; la 3e, sous la présidence de M. J.-P. Descoteaux, les cercles paroissiaux de l'ACFC; la 4e, sous la présidence de M. Théodore Préfontaine, le Conseil de la coopération de la Saskatchewan; la 5e, sous la présidence de M. Raymond Marcotte, les postes de radio; la 6e, sous la présidence de M. Antonio de Margerie, l'ACFC au temps actuel; la 7e, sous la présidence de Mme J. Hounjet, l'ACFC et son avenir.

M. Pierre Gareau dit sa joie de présider ce congrès et félicita tous les participants, les invitant à prendre une grande part aux fêtes de juillet.

De retour dans la salle, après une heure de travail en équipes, les secrétaires des commissions donnèrent un compte rendu de leurs délibérations. Ce compte rendu fut suivi d'une période de questions. M. Lamontagne se fit un plaisir de répondre aux questions touchant les grands comtés.

M. Pierre Gareau dit ensuite les regrets de M. Maurice Denis de ne pouvoir être présent à Vonda. Il remercia tous et chacun d'avoir pris une part active à ce congrès et il félicita les organisateurs. M. Léopold Hamoline, président du cercle paroissial de Vonda, remercia ensuite les quatre paroisses représentées. Il se dit heureux de les recevoir, puis il demanda à M. l'abbé A. Paradis de dire la prière.

Un bon goûter fut servi à tous les congressistes, don des cercles paroissiaux des paroisses réunies.

Parmi les congressistes, outre des représentants des paroisses susmentionnées, on remarquait des gens de Prince-Albert, de Bellevue, de Humboldt et d'Aberdeen. Tous les remercient d'être venus et formulent le voeu "que les nôtres continuent à s'unir ainsi pour les grandes causes communes à tous les Canadiens français".

Le cercle paroissial de Vonda désire remercier les cercles de Prud'homme, St-Denis et Saskatoon qui ont si bien coopéré dans l'organisation de ce congrès. Merci à M. l'abbé O. Lacroix, curé, d'avoir bien voulu célébrer la bénédiction du Saint Sacrement et prêter la salle paroissiale. Merci à M. Pierre Gareau, président du congrès. Merci aux commissaires et aux institutrices de Vonda d'avoir reçu les sept commissions dans l'école. Merci aussi à tous ceux qui sont venus. Vive l'ACFC!

Mme Walter Lavoy, 74 ans, est décédée à Montmartre

MONTMARTRE — Le vendredi matin 27 avril, Mme Florida Lavoy s'éteignit dans son sommeil à sa résidence, à l'âge de 74 ans et 7 mois.

La dépouille mortelle fut exposée à sa demeure le dimanche 29 avril et le service funèbre fut chanté le lundi matin à 10 h. a.m., par M. l'abbé J.-A. Foisy, curé. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Mme Lavoy est née le 23 septembre 1887, à St-Chrysosthome, Qué., fille de M. et Mme Joseph Beaudin, et en 1898, elle vint s'établir à Montmartre avec sa famille. Le 23 novembre 1905, elle épousa M. Walter Lavoy, et en 1955 ils célébrèrent leur 50e anniversaire de mariage.

Mme Lavoy était membre des Dames d'Autel, et au service funèbre, Mmes P. Perras et Emile Rainville firent la quête.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Edwin, de Unity, René et Hector, de Montmartre; cinq filles, Gertrude (Mme Amable Coupal) et Emma (Mme W. Coupal), de Montmartre, Irène (Mme Ayotte) et Léona (Mme Clovis Goulet), de Regina, Violet (Mme J.-P. Lessard), de MacMillan, Alta; trois frères, M. Martial Beaudin, de Montmartre, et Wilfrid et Glorious, de Regina; quatre soeurs, Mmes Irène Sauvé, de Montmartre, Noémie William, de Courtenay, C.-B., Léona Lambert, de Pleasanton, Californie, et Argentine Buckingham, de Regina; 27 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Un fils, Léo, l'a précédée dans la tombe en 1957.

Les porteurs étaient des neveux de la défunte, MM. Delvida, Réginald et Rémi Sauvé et Alain, Hervé et Claude Beaudin.

On remarquait au service funèbre M. et Mme Ayotte et leur famille, M. et Mme Glorious Beaudin et leur famille, M. et Mme Ernest Toupin et Mme Ayotte, M. Edwin Beaudin, Mme Buckingham et M. et Mme C. Goulet, tous de Regina; M. et Mme Edwin Lavoy, de Unity; M. et Mme Wilfrid Beaudin, de Regina, plusieurs amis de la défunte et les RR. PP. Léon Savoie, de Wolseley, F. Charette et M. Fenrich, de Regina.

Remerciements

M. Lavoy et sa famille désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie et offert des messes, prières et fleurs à l'occasion de leur récent deuil.

Réunion d'adieu

Le mardi 17 avril, une réunion d'adieu eut lieu chez Mme Paul Beauchemin à l'occasion du départ de Mme Marie Corriveau, qui demeurera avec sa fille, Mme Maria Delisle, à Moose Jaw. Mme Corriveau a vécu ici pendant 59 ans, et plusieurs de ses amies sont venues lui dire leurs adieux. On remarquait parmi ses amies Mmes Aline Ecarnot, Florida Lavoy, Irène Sauvé, Auguste Ecarnot, Joseph Labrèche, Hélène Lachambre, Octave Thériault, Adélard Faubert, Emma Langelier, Eugénie Collin, Emile Vanhellputte, Clément Lerminiaux, Marcel Ferraton, Urgel Lafontaine, Joseph Joubert, Georges Lerminiaux, Roland Coupal et E. Beauchemin et Mlles Jeanne de Trémandon et Yvonne Ecarnot.

Un joli cadeau lui fut présenté. Un goûter fut servi à la fin de l'après-midi.

Çà et là

Le R. P. F. Rainville, O.M.I., de Lebret, est venu aider M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, pendant la Semaine Sainte et Pâques; il visita aussi sa mère, Mme C. Rainville, et ses frères et soeurs.

Ceux qui étaient de passage à Pâques sont M. et Mme John Luster et leur famille, de Marcelin; M. et Mme Lucien Perras, de Guy; M. et Mme E. Thévenot et leur famille, de Winnipeg; Hervé et Yvette Rioux, de Regina; Marcel Lavoy, de Prince-Albert; MM. et Mmes Raymond Perras, Louis O'Shaughnessy, Engelbert Lévesque et Pete Klein et Mlle Yvonne Roy, tous de Regina; M. et Mme Roland Perras, de Cupar.

Naissance

A M. et Mme Aurèle Robert est née une fille, le 28 avril à l'hôpital local.

Saint-Isidore de Bellevue

Çà et là

M. Henri Gaudet est venu de Le Pas, Man., visiter son frère actuellement à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

La petite Olive Gaudet, fille de M. et Mme Louis Gaudet, s'est cassé une jambe et est hospitalisée à Cudworth.

M. l'abbé H. Vallée, de Prince-Albert, est venu aider pour les exercices de la Semaine Sainte.

Mme Félix Pelletier est allée visiter ses parents, à Victoria, C.-B.

De passage à l'occasion de la fête de Pâques étaient MM. et Mmes Lucien Phaneuf, Denis Lajeunesse, Richard Plante et Théodore Théoret, M. Conrad Plante, Mlles Linette et Lucienne Gareau, Marie-Thérèse Grenier, Bernard et Jeannette Lavigne, Grégoire, Marcien, Alain, Fabien et Charles-Henri Gaudet, André Gareau, de l'Université de Saskatoon, Gabriel et Euclide Gareau et Gilbert Gaudet, du collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Baptêmes

Le 13 janvier: Grégoire-Guy-Joseph, fils de M. et Mme Dollard Grenier. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Grenier.

Le 25 janvier: Anita-Georgette-Marie, fille de M. et Mme Alfred Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Gaudet.

Le 18 février: Emile-Joseph, fils de M. et Mme Arcade Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Perreault.

Le 23 février: Georges-Guy-Joseph, fils de M. et Mme Denis Lajeunesse. Parrain et marraine, M. et Mme Alain Gaudet.

Le 9 mars: Marc-Joseph, fils de M. et Mme Edmond Gaudet. Parrain et marraine, Philippe et Irène Gaudet.

Le 12 mars: Angéline-Nicole-Marie, fille de M. et Mme Réal Gareau. Parrain et marraine, Arsène et Sylvette Gareau.

Le 17 mars: Hervé-Patrice-Joseph, fils de M. et Mme Denis Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Herbert Bruch.

Le 31 mars: Rita-Gisèle-Joséphine, fille de M. et Mme Arthur Leblanc. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Boutin.

Le sel est âcre quand on le goûte à part; mais c'est le parfait assaisonnement qui donne aux mets toute leur saveur. Ainsi les difficultés sont-elles le sel de la vie. — BADEN-POWELL.

Lac Pelletier

Çà et là

M. et Mme Arthur Tessier étaient en visite chez M. et Mme Jos. Tessier, le 23 avril.

MM. Roger et Paul Fourny ont visité M. et Mme Jos. Dumesnil, du 23 au 25 avril. Leurs parents, M. et Mme Pierre Fourny, d'Edmonton, Alta, sont venus les chercher.

Mme Délina Monette est de retour chez elle à Lac Pelletier.

M. Louis Monette est revenu avec sa mère pour travailler sur la ferme, ayant passé l'hiver à Ponteix.

MM. et Mmes A. Bazinet et E. Maignant sont venus de Beaumont, Alta, pour visiter les familles M. et A. St-Jacques, de Lac Pelletier, et se sont rendus au mariage de M. André St-Jacques, de Cadillac. Ils ont aussi visité les familles Longtin et Lacelle, à Cadillac.

M. et Mme Irvin Studer ont eu la visite de leurs filles, Marilyn et Edith.

M. et Mme Denis Studer sont retournés à l'Ecole Normale de Regina, le 30 avril.

Mlle Monique Boivert a repris ses classes à l'école Newville, après avoir passé de belles vacances de Pâques à Ferland.

Le dimanche 29 avril, les gens se rendirent en grand nombre à la messe de 4 h. p.m., dite par M. l'abbé M. Chabot, et se réunissaient ensuite au soubassement de l'église pour rendre hommage à M. l'abbé M. Pavlu, en reconnaissance des nombreux services rendus à la paroisse.

Un succulent repas fut offert par les Dames d'Autel, et on présenta une belle montre à M. l'abbé Pavlu, en souvenir. Durant la soirée il y eut de nombreux morceaux d'accordéon et chants par les jeunes gens. Le tout fut un succès.

M. l'abbé Pavlu remercia, et une belle adresse fut présentée par M. l'abbé Chabot.

Debden

Ça et là

Au début du mois d'avril, le R. P. Henri Bujold, O.M.I., est venu passer quelques jours chez son père, M. Pamphile Bujold. Pendant son court séjour dans la paroisse, il a donné une intéressante conférence accompagnée de vues sur la Bolivie et le Chili.

Le dimanche de Pâques, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, est parti pour un voyage de trois semaines à Montréal et à Lewiston, Maine. Pendant son absence, M. l'abbé Luc Gaudet, curé de Big River, dessert la paroisse.

Mme Joseph Turgeon, de Duck Lake, est venue visiter M. et Mme Henri Labonté. Ces derniers sont retournés avec Mme Turgeon pour aller visiter leur parenté de Duck Lake.

M. et Mme Lawrence Gibney et leurs enfants sont allés à Duck Lake au cours des vacances de Pâques.

Les collégiens suivants du collège Notre-Dame de Prince-Albert ont passé les vacances de Pâques dans leurs familles: Camille et Gilles Bilodeau, Philibert Demers, Claude Durette, André Ruel et Clément St-Pierre.

Mlles Vivianne Fontaine et Estelle Croteau, de l'Académie de la Présentation de Prince-Albert, Mlles Claudette Bilodeau et Hilda Lajeunesse, du pensionnat de Spiritwood, étaient aussi en vacances chez leurs parents.

M. et Mme Emilien Cyr et leur fils, Louis, sont allés à North Battleford visiter leurs fils et bru, M. et Mme Maurice Cyr.

Mme Lucie-Anna Lajeunesse est allée faire un voyage à Saskatoon, dernièrement.

M. Pamphile Bujold est allé à l'Ile-à-la-Crosse.

Mlle Pauline Demers, institutrice à Marcelin, est aussi venue passer les vacances de Pâques dans sa famille.

Mme Emile Schoof, de Prince-Albert, était en visite chez M. et Mme Alfred Brunet, la semaine dernière.

Tout est vain, excepté le bonheur d'aimer Dieu et l'honneur de Le servir. — Michel-Ange.

Mme L. Mazenc, de Radville, est décédée à l'âge de 64 ans

RADVILLE — Le 22 avril, Mme Louis Mazenc (née Angèle Marre) s'éteignait à l'âge de 64 ans et 11 mois, après un long séjour à l'hôpital de Radville.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé N. Marcotte, vicaire, en l'église de la Ste-Famille. Les servants de messe étaient deux petits-fils et deux neveux de la défunte. Les religieuses du couvent exécutèrent les chants appropriés.

Les porteurs étaient MM. Hector Gilmore, Paul Vigoureux, Paul Rivière, Pierre Verot, André Barbarin et J.-C. Porte.

Mme Mazenc naquit à Aveyron, France, en 1897 et vint au Canada en 1919. Elle épousa M. Louis Mazenc la même année et ils s'installèrent sur une ferme à Ste-Colette. En 1947, ils laissèrent cette terre à leur fils, Jean, et se retirèrent à Radville.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Germaine Bourassa; deux fils, Jean, de Ste-Colette, et Georges, de Radville; 11 petits-enfants et une soeur en France. Son mari la précéda dans la tombe le 18 mai 1961.

Remerciements

La famille Mazenc désire remercier tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Va-et-vient

Pendant le congé de Pâques, M. et Mme Régis Bert, de Penticton, C.-B., visitèrent leur famille à Souris Valley et leurs amis à Radville; ils se sont aussi rendus à Winnipeg pour assister au mariage d'un neveu. A leur retour, ils assisteront à la collation du diplôme de leur fils, Paul, à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Laurent Pyle et leur fils, David, vinrent chez leurs parents, M. et Mme Porte.

Mlle Irène Martin, M. et Mme Tony Verklang et leurs enfants, de Regina, M. et Mme Norman Martin, de Cédoux, Mlle Cécile Longpré, de Gravelbourg, et Mlle Thérèse Martin vinrent chez M. R. Martin.

M. et Mme Erickson, de Calgary, et M. et Mme Henri Rivière, de Regina, visitèrent M. et Mme Martin Thurmeiur.

Val Marie

Ça et là

Le lundi 23 avril avait lieu le mariage de Mlle Claire Carrière à M. René Brière, de Ponteix. M. l'abbé T.-B. Roy, curé de Masefield, officiait à la cérémonie.

Le mercredi 25 avril, Mlle Alice Sincennes unissait sa destinée à celle de M. Lionel Cyrenne, de Ponteix. M. l'abbé O. Lemay, curé de Val Marie, officiait à la cérémonie.

M. Arthur Lemire est de retour d'un voyage dans l'Est.

M. et Mme Robert Lemire, ainsi que M. et Mme Lionel Lemire et leur fils, Albert, sont allés au mariage de leur frère et beau-frère, Marcel, à Ferland. M. et Mme Henri Dumonceau, ainsi que M. et Mme Prosper Pinel et leur famille, les accompagnaient.

Mlle Thérèse Pinel est retournée au couvent de Sion à Moose Jaw après avoir passé les vacances de Pâques chez ses parents.

M. et Mme Wilfrid Douville (Yvonne Denniel) et leurs enfants, de Ponteix, et M. et Mme Robert Arsenault (Marie Denniel) visitaient M. J.-L. Denniel.

Mme Adrien Cloutier, de Ponteix, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Albert Pinel.

Avis

Si vous avez des nouvelles à publier, s'il vous plait en faire part à M. Alex. Vadeboncoeur ou à Mme Jos. Leblanc, au bureau de poste. Vos parents et amis qui habitent d'autres parties du pays sont avides de ces nouvelles locales.

M. André St-Jacques épouse Mlle Cécile Chabot à Ferland

FERLAND — Le lundi 23 avril, Mlle Cécile Chabot, fille de M. et Mme Rosaire Chabot, unissait sa destinée à celle de M. André St-Jacques, fils de M. Hormidas St-Jacques, de Glentworth.

M. l'abbé Adrien Chabot, oncle de la mariée, célébrait la messe nuptiale et bénit leur union. M. l'abbé J. Bernier, curé, assistait au choeur, ainsi que les RR. PP. Albert Fournier et Benoit Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg.

M. Valmore Couture dirigeait le chant. Plusieurs beaux cantiques furent exécutés pendant la messe par Mmes René Fauchon, Lucien Beaudoin et Aimé Fournier et MM. Léandre Chabot et Valmore Couture. Mme Gérard Fournier touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une longue robe blanche de nylon recouvert de tulle et de dentelle. Son voile court était retenu par un diadème de perles; son bouquet se composait de roses rouges.

M. Hormidas St-Jacques accompagnait son fils. Mlles Adrienne et Denise Chabot, soeurs de la mariée, étaient les filles d'honneur, accompagnées de MM. Charles et Gaston St-Jacques. Elles portaient des robes en organza vert nil et de petits chapeaux de même nuance. Des bouquets de lis complétaient leurs ensembles.

Après la cérémonie religieuse il y eut réception pour 135 invités à la salle des Chevaliers de Colomb. M. Raymond Chabot, de Ponteix, agissait comme maitre de cérémonies.

MM. les abbés A. Chabot et J. Bernier offrirent leurs félicitations et voeux de bonheur aux nouveaux époux. Les RR. PP. Fournier et Paris, O.M.I., félicitèrent également les élus du jour et dirent quelques mots appropriés.

M. Robert Desautels, de Dollard, proposa le toast aux mariés. Ces derniers remercièrent gentiment leurs parents et amis pour leur présence et pour les jolis cadeaux.

M. et Mme André St-Jacques partirent ensuite aux Etats-Unis pour leur voyage de noces. A leur retour, ils résideront sur leur ferme à Glentworth. Mme St-Jacques portait à son départ un tailleur beige avec accessoires et corsage roses.

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait la présence de M. l'abbé A. Chabot, des RR. PP. Fournier et Paris, Mme Pierre Larose, de Ponteix, Mme Avila Chabot, de Vanguard, M. et Mme H. St-Jacques, de Glentworth, Charles, Gaston, Rock, Denis et Gilles St-Jacques, M. et Mme E. Tétreault, de Laflèche, M. et Mme Marcel Tétreault, de Glentworth, M. et Mme Yvon Tétreault, de Coderre, M. Roland Tétreault, de Glentworth, Mlle Lizé, de Gravelbourg, M. et Mme Miller, de Gravelbourg, M. et Mme Ernest Desautels et Mme Roger Leduc, de Ponteix, M. et Mme R. Desautels, de Dollard, M. et Mme Jean-Paul Larose, de Dollard, M. Henri Larose, de Calgary, et Mlle Alice Larose, de Saskatoon, M. et Mme Raymond Chabot et leur fils, de Ponteix, M. et Mme P. Gauvin, de Regina, et Mlle Dolorès Tourigny, de Wolseley.

Ça et là

M. et Mme Michel Bonneau et leur bébé, de Willow-Bunch, et M. et Mme Maurice Langlois et leur famille, de St-Victor, ont passé la fête de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Alex. Laberge.

Mlle Edith Chabot, de Moose Jaw, est venue pour le congé de Pâques chez ses parents, M. et Mme Antonio Chabot.

M. et Mme George Schmunk et leur bébé, de Moose Jaw, et M. et Mme L. Lemire et leur bébé, de Val Marie, sont venus chez M. et Mme Joseph Morin.

M. et Mme Armand Laberge, de Moose Jaw, ainsi que Roger et Robert Laberge, étudiants au collège de Gravelbourg, visitaient leurs parents, lundi dernier.

Mlle Monique Bouffard, d'Assiniboia, visita ses parents, M. et Mme E. Bouffard.

Périgord

Va-et-vient

Etaient de passage dans la paroisse pour la fête de Pâques: M. et Mme Paul Boutin et leur fillette, d'Elderaley, et Mlle Jeanne-d'Arc Fortin, de Wadena, chez M. et Mme Emile Fortin; M. Adélard Patenaude, de St-Front, chez M. Henri Patenaude; Mlles Juliette Plante et Alice Langlois, du couvent de Prud'homme, chez leurs parents, MM. et Mmes Donat Plante et Henri Langlois; M. et Mme Allen Schuster et leurs enfants, de Markinch, M. et Mme Emile LeBlanc et leurs enfants, de Mistatim, et M. Robert Choquette, de Yorkton, tous chez leurs parents, M. et Mme Albert Choquette.

M. Grégoire Fortin est revenu de Prince George, C.-B., où il a été employé durant les mois d'hiver.

MM. Adélard et Léo Patenaude et Armand Pelletier sont revenus de Cardston, Alta, où ils ont visité leurs parents.

M. et Mme Médéric Caza sont revenus sur leur ferme après avoir passé l'hiver avec leurs fils, Louis, à Saskatoon.

MM. Joséphat et Louis Dubé et son fils, Raymond, de St-Brieux, étaient de passage dans la paroisse, il y a quelque temps.

MM. Frank Lecorre et Walter Slruizt sont allés à Delmas et North Battleford pour affaires.

M. et Mme Jeanneau et leurs filles, de Prud'homme, étaient en visite au couvent le jour de Pâques, pour visiter leurs filles et soeurs religieuses.

M. Léon Dubé, de St-Lazare, Man., a ramené sa mère, Mme Michel Dubé, chez elle. Cette dernière a passé l'hiver avec son fils, Léon, et sa famille, à St-Lazare.

Durant l'absence du R. P. A.-E. Robveille, P.S.M., curé, qui était hospitalisé à Tisdale, le R. P. S. Massé, P.S.M., de St-Front, est venu célébrer la messe le dimanche des Rameaux; le R. P. J.-M. Lacasse, O.M.I., de Lestock, est venu pour les offices de la Semaine Sainte et la messe de minuit de Pâques.

Malades

Sont revenus de l'hôpital, le R. P. A.-E. Robveille, curé, MM. Wilfrid Dulude et Albert Choquette et Mmes Senez et Irène Pelletier. A tous ces malades, un prompt rétablissement, ainsi qu'à M. Alphonse Mathieu présentement hospitalisé à Kelvington.

Jackfish

Va-et-vient

Mlle Clémence Bru, de North Battleford, était chez ses parents pour les vacances de Pâques.

Mlle Lorraine Doré, d'Edmonton, est venue en visite chez M. et Mme Jos. Bru, le jour de Pâques.

Mme B. Arsenault (née Jacqueline L'Heureux) et David Pierre, de Calgary, étaient en visite dans la paroisse pour la dernière fin de semaine.

M. et Mme Georges L'Heureux, de North Battleford, ont passé quelques jours chez leurs fils et bru, M. et Mme Henri L'Heureux.

M. Hervé Blanchette est allé à Saskatoon pour visiter son épouse en fin de semaine.

MM. et Mmes Jos. L'Heureux, Roland Corbeil et Fernand L'Heureux et Mme Clément Bru et ses enfants, de North Battleford, sont allés à Meadow Lake chez M. et Mme Pete Lavoie, pour la fête de Pâques.

Mme Jim Craig (née Gen Mannix), accompagnée de ses enfants, a passé une couple de jours chez ses parents, M. et Mme Georges Mannix.

Saint-Front

Ça et là

Une température idéale a permis aux paroissiens d'assister en bon nombre aux cérémonies de la Semaine Sainte. La neige qui isolait la paroisse depuis trois mois est toute disparue et les chemins sont de nouveau praticables.

M. et Mme Orance Plamondon et leurs enfants, Murielle, Louise, Germaine et Gérald, et leur nièce, Marguerite, de Bellsite, Man., ont passé la semaine de Pâques chez les familles Laurent et Lucien Plamondon et Louis Picton et chez leur oncle.

Mme Adrienne McKinnon et sa fille, Francis, de Winnipeg, sont en visite chez M. et Mme L. Le-Strat.

Les familles André Régie, de Watson, et Maurice Plamondon, de Watrous, ont fait une visite à leurs parents, M. et Mme B. Moisan et chez Emilien Moisan, le jour de Pâques.

M. et Mme Roger Moyen, de Moose Jaw, étaient chez leurs parents, M. et Mme Henri Moyen, le jour de Pâques.

M. Wayne Welte, instituteur à l'école de Marcelin, est venu passer ses vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme John Oleksin.

Mlle Diane Plamondon, gardemalade à l'hôpital général de Saskatoon, a passé une semaine chez M. et Mme Laurent Plamondon.

Durant la semaine de Pâques, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., de St-Brieux, a conduit quelques religieuses de sa paroisse, Filles de la Providence, et Mlle Marie Oleksin pour une visite aux dévouées religieuses de cette localité. Mlle Oleksin en profitait pour aller voir la famille de son frère, John Oleksin.

Baptêmes

Le 1er avril: Murray-Dale-Paul, fils de Donald Sunderland et de Claudette Quessy, né à l'hôpital de Rose Valley le 26 février. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Quessy, de Québec, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 avril: Adèle-Martine-Marie, fille d'Eugène Messier et de Marguerite Vaillancourt, née le 27 mars à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, M. et Mme Alex. Marcotte, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 avril: Dolorès-Elise, fille de Martial Dufault et d'Evelyne Moisan, née le 15 avril à l'hôpital de Rose Valley. Parrain et marraine, M. et Mme Gérald Dufault, oncle et tante de l'enfant.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Quelle semaine cette semaine d'après Pâques! tout arrivait en même temps: conférences, interviews, réunions sociales, rencontres et changements à l'horaire. Heureusement que Claude Sénécal avait réussi, à coups de vinaigre, à avaler ses oreillons et que Gaétan Deschênes avait bravé une attaque de grippe; sans cela les employés de CFNS auraient dû, ou bien succomber à la fatigue, ou bien se soustraire à certaines obligations. Mais, grâce à la coopération de tous et à un esprit d'équipe remarquable, tout le travail a été fait et bien fait.

Roger Gautier, aidé de Victor Lalonde, de l'unité scolaire de Meadow Lake, et de François Simonot, de St-Walburg, rapportait les différentes phases de la conférence annuelle des instituteurs. Roger assistait en outre, à Vonda, à l'assemblée régionale de l'ACFC en compagnie de MM. Raymond Marcotte et Auguste Bandet. Ces derniers s'étaient rendus, le jour précédent avec Claude Sénécal, chez M. Clotaire Denis, fils, à St-Denis, où M. Roland Lelièvre, de Radio-Canada organisait, par l'entremise de la compagnie d'Assurances-Vies Desjardins, une belle émission de "Fête au village". Le dimanche, Auguste, infatigable, courait à Prince-Albert enregistrer le Festival de la Bonne Chanson.

Assemblée de l'ACFC à Vonda

A l'assemblée régional de l'ACFC, les délégués avaient été divisés en commissions d'études; l'une de ces commissions devait se prononcer sur les différents aspects de la radio: rendement, programmation, budget, etc. Il nous est impossible de rapporter ici en détail tout le travail abattu par cette commission; mentionnons cependant quelques critiques et suggestions faites au sujet de la programmation: nos annonceurs ne donnent pas assez souvent la température et l'heure; ce reproche est justifié. On pourrait certainement multiplier ces informations dans nos programmes locaux, cependant nous ne pouvons imiter les postes anglais dans ce domaine, pour la bonne raison que nous sommes affiliés à Radio-Canada et que nous n'avons pas le droit d'interrompre un programme de Radio-Canada pour donner l'heure et la température.

Pas assez de nouvelles locales ni de bulletins agricoles de la Saskatchewan, surtout le matin. Très juste. Mais ici encore nous ne pouvons rivaliser avec les postes anglais qui n'ont pas de nouvelles à traduire et dont les reporters sont légion. Malgré ce handicap nous avons considérablement amélioré notre système de nouvelles locales et agricoles. Quelques membres de la commission ont suggéré la nomination d'un ou de deux représentants dans chaque paroisse.

"Chez Miville": intéressant mais beaucoup trop long. Pas assez de musique pour les adolescents; nous étudions la possibilité d'augmenter le nombre des programmes de musique moderne.

Les salaires des employés ne sont pas trop élevés. Budget: comment augmenter les revenus du poste? Parmi les nombreuses suggestions émises, retenons la suivante: organisation d'une tombola ou loterie dont le tirage se ferait le 6 novembre, date du 10e anniversaire de CFNS.

A son retour de l'exposition internationale de Seattle, où elle a réalisé des reportages avec l'aide de son fils, Robert, Mme Papen nous a parlé avec chaleur et conviction des merveilles de la technique moderne; le monde de demain, exposé dans le décor féérique de la grande ville américaine l'a littéralement emballée.

Laflèche

Concours oratoire

Le 8 avril avait lieu, dans la salle paroissiale, le concours oratoire régional. Seize élèves de la 1ère à la 10e année y participèrent. Des prix furent distribués aux élèves qui obtinrent la plus haute mention. Les autres concurrents reçurent, en guise de récompense pour leurs efforts, un crayon-bille. Les élèves qui remportèrent la palme furent: 1ère et 2e années, Alain Moore; 3e et 4e années, Annette Hamon; 5e et 6e années, Paul Moore; 7e et 8e années, Marguerite Brisebois; 9e et 10e années, Hélène Parent.

Le R. P. Albert Fournier, thieu, était l'adjudicateur. Pour clôturer la soirée, le comité paroissial de l'ACFC, assisté des Dames de Ste-Anne, servirent gratuitement un léger goûter de café, cacao et beignes.

MM. les abbés D. Dugas, de Gravelbourg, B. Adée, de Laflèche, F. Ducharme, de Coderre, et A. Moquin, de Laflèche, ainsi que des religieuses de Ponteix, Gravelbourg, Meyronne et Laflèche étaient présents.

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Bachelu et M. A. Bachelu recevaient la visite de M. et Mme Emile Bachelu et leur fils, Hervé, de Kendal, ainsi que de Mme Emile Giroux, de Montmartre.

M. J. Gagnon et sa famille, de Meadow Lake, visitèrent la famille Edouard Clermont.

M. et Mme Hector Cyr, de Victoria, C.-B., passèrent quelques jours chez leur mère, Mme Hercule Cyr.

Le R. P. Gérard Nogue, O.M.I., du collège Mathieu, est venu aider M. l'abbé A. Moquin, curé, à l'occasion de Pâques.

Malades

Furent hospitalisés durant le mois d'avril, MM. E. Forgues, Jos. Périgny et Jos. Voyer et Mmes A. Parent, A. Rosy et P. Morin.

Baptêmes

Le 15 avril: Pamala-Mary-Jane, fille de P. Morin et d'Estelle Jalbert. Parrain et marraine, Lloyd Crooks et Patsy Morin.

Aline-Thérèse, fille de Paul Jacques et de Claudette Clermont. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Clermont, grands-parents de l'enfant.

Cantal

Réfection de l'église

Les paroissiens de St-Raphaël de Cantal ont raison d'être fiers de leur belle église en pierres des champs, dont la réfection vient d'être complétée. Les architectes de cette entreprise ont été E. J. McCudden & Goldie, de Regina; l'entrepreneur, M. O. Swaze, d'Oxbow.

Le dimanche soir 29 avril, les paroissiens et leur curé assistaient à l'ouverture de la salle au sous-sol de l'église. La soirée a été intéressante avec beaucoup d'entrain aux jeux de cartes. Un délicieux goûter fut apprécié par tous. Les paroissiens et les amis des paroisses avoisinantes ont admiré cette belle salle d'un si beau fini. Un sincère merci à tous. Les recettes de cette soirée furent de $301.50.

A l'occasion de la visite de l'archevêque, au mois de juin, les paroissiens jouiront de la cérémonie solennelle dans l'église même.

Sintaluta

Va-et-vient

Etaient en visite à l'occasion de Pâques: chez M. et Mme Fred Dolter, leur fils, Clément, et deux amis étudiants au collège Notre-Dame de Wilcox, et M. et Mme Bud Wright et leur fils, Dougie, de Regina; chez M. et Mme Roch Fortin, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Laurent Fortin et leurs enfants, de Dominion City, Man., et M. et Mme Leon Fortin et leur fils, de Davidson; chez des parents et amis, M. et Mme Noël Ouclot et leurs enfants, de Davidson; chez M. et Mme Charles Henty, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Maurice Coueslan et leur famille, de Cedoux. Plusieurs personnes en visite dans la paroisse ont assisté à la messe de Pâques en l'église paroissiale qui était remplie. Les communions furent nombreuses.

Mme Fred Dolter est allée à l'hôpital de Wolseley pour y visiter sa soeur, Mme Adrien Bonneville.

M. Ernest Malboeuf, patient à l'hôpital général de Regina, est venu visiter sa famille pour quelque temps.

Mme Henty alla passer une semaine de vacances chez ses enfants à Cédoux. M. et Mme Maurice Coueslan l'ont ramenée chez elle dimanche dernier.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Pierre L.B. et de Mme Irma Souchotte, de Wolseley, ainsi que de M. et Mme Marcel Longeau et Gaby, de Lac Marguerite.

Mme Hercule Robert, de Regina, et M. Ovide Robert, de Montmartre, étaient en visite chez leurs parents, les familles Peter Deguire et Hercule Robert.

M. Marcel Français et sa fillette, Madeleine, sont allés à Regina pour affaires.

Mme A. Bonneville, d'Edmonton, Alta, est venue en visite chez ses parents, M. et Mme Thomas Ruff.

MM. et Mmes Hercule Robert et Pierre Deguire sont allés aux funérailles de Mme Walter Lavoy, à Montmartre, lundi dernier.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Etaient en visite à l'occasion de Pâques: M. et Mme Cléas Duperreault et leur famille, de Saskatoon; M. et Mme Gérard Piché et leur famille, ainsi que M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg; M. et Mme Léo Rondeau et leur famille, d'Alberta; M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor; M. et Mme Robert Langlois et leur famille, de Moose Jaw; MM. et Mmes Ernest Ferland et Hornung, ainsi que M. Jean Mondor, de Ponteix; M. et Mme Promhouse, de Regina; M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn; M. et Mme Louis Piché, de Shaunavon; M. et Mme Wheel, de Verwood; M. John Beattie et sa famille, de Moose Jaw; Mlles Suzanne et Colette Lemieux, de l'Université de Saskatoon; Roger et Léo Vézina, Gérard Roy, Gérald et Eugène Benoit, ainsi que le fils de M. Mondor, du collège de Gravelbourg.

M. et Mme Emile Campagne, M. Benoit Giraudier et Mme Jean-Benoit Giraudier sont allés à Regina pour affaires, dernièrement. Ils visitèrent en même temps MM. les abbés J.-A. Latendresse, curé, et A. Bouchard, tous deux hospitalisés.

M. et Mme Maurice Raboud et leur bébé sont partis pour Winnipeg, où M. Raboud fut transféré. Mme M. Raboud demeura chez ses parents, M. et Mme Paul Weismillard, lorsque son mari travaillait à Melville.

M. et Mme Frank Bellefleur, du Foyer d'Youville de Gravelbourg, sont venus passer une fin de semaine à Willow-Bunch, récemment.

M. et Mme Rice, de Glasgow, Montana, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme J.-D. Drouin.

Mlle Adeline Pituley est allée rendre visite à son père à Killdeer, récemment.

M. et Mme Léo Fitzpatrick sont allés visiter leurs parents à Moose Jaw, récemment.

Mmes Henri Cayer, Alcide Beauchesne, Lucien Lalonde, Jeanne Cornelliers et M. et Mme Emile Campagne sont allés rendre visite à MM. les abbés Latendresse et Bouchard, patients à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

50e anniversaire de mariage

Le mardi 17 avril eut lieu, à 10 h. a.m., une messe célébrée par M. l'abbé L. Sullivan, de Bengough, à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Martin Foley, de Willow-Bunch. Un sermon de circonstance fut donné par le célébrant, qui présenta ensuite aux jubilaires une bénédiction spéciale du St-Père, obtenue par Mgr A. Decosse. Ce dernier offrit aux jubilaires ses meilleurs voeux de bonheur et de longue vie.

Après la cérémonie, un diner fut servi chez la fille des héros de la fête, Mme Tony Fritz, et, de 3 h. à 6 h. p.m., un thé fut servi au sous-sol du théâtre Palace aux parents et amis venus de Coronach, Fife Lake, Harptree et Bengough. Cent vingt-cinq personnes signèrent le registre.

M. et Mme Martin Foley ont quatre enfants, Jack, de Coronach, Martin, de Bengough, Mmes Jack Egar et Tony Fritz, de Willow-Bunch, 11 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

M. Foley arriva d'Ontario à Willow-Bunch en 1910. Il se maria le 17 avril 1912 dans la première église de Willow-Bunch. L'union fut bénite par M. l'abbé Alphonse Lemieux, alors curé de Willow-Bunch. M. et Mme Foley demeurèrent sur une ferme au sud-est de Willow-Bunch jusqu'à ces dernières années alors qu'ils déménagèrent au village.

Les jubilaires reçurent plusieurs télégrammes, cartes et cadeaux de différentes personnes. Meilleurs voeux de bonheur aux héros du jour.

Remerciements

Merci à MM. les abbés Lucien Rodrigue, de St-Victor, et Roger Ducharme, de Gravelbourg, qui viennent célébrer la messe durant l'absence de M. le Curé et de M. le Vicaire.

A Gravelbourg

Jubilé d'argent sacerdotal du R. P. P.-E. Tétrault, O.M.I.

GRAVELBOURG — Pour clôturer la semaine des vocations, le collège Mathieu de Gravelbourg a célébré le jubilé d'argent sacerdotal d'un de ses anciens, le R. P. Paul-Emile Tétrault, O.M.I. Les jeunes allaient voir dans le concret, vivant devant eux, un idéal de vie sacerdotale. Ils allaient sentir également le besoin de prier pour les vocations en entendant le héros du jour attribuer sa vocation aux nombreuses prières des siens.

Messe

Les fêtes commencèrent par une messe lue célébrée par le jubilaire dans la chapelle du collège, à 4 h. p.m. De nombreux parents et amis se joignirent au personnel et aux élèves du collège pour rendre grâces à Dieu avec le jubilaire. On remarquait également plusieurs membres du clergé diocésain ainsi que des Pères et Frères Oblats venus de Lebret. Plusieurs communautés religieuses étaient aussi représentées.

Durant la messe, les élèves du collège exécutèrent des chants polyphoniques choisis et rendus avec beaucoup de coeur, sous la direction du R. P. F. Binette, O.M.I.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. W. Piédalue, O.M.I., ancien professeur du P. Tétrault. Il expliqua la vie du jubilaire en l'insérant dans une belle méditation sur les mystères joyeux du Rosaire.

Banquet

Après la messe, les invités offrirent leurs voeux au R. P. Tétrault. Ce fut ensuite au réfectoire des élèves qu'ils se rendirent pour un magnifique banquet préparé artistiquement par les Petites Soeurs de la Sainte-Famille. Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, présidait cette rencontre intime et familiale.

A la fin du repas, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur du collège, et maitre de cérémonies pour l'occasion, exprima d'abord sa joie et celle de toute sa communauté de voir le P. Tétrault revenu au collège cette année. Il fit ressortir la plus grande vertu du jubilaire: la charité. Il remercia ensuite les convives d'être venus en si grand nombre. Après un mot de félicitations au jubilaire et à sa famille, il lut quelques dépêches. Elles venaient de M. l'abbé Albert Gravel, ancien curé de Palmer et de Mazenod, du R. P. M. Lavigne, O.M.I., Provincial du Vicariat du Grouard, et de Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., évêque du McKenzie. Il dit ensuite toute la reconnaissance des Oblats au diocèse de Gravelbourg pour leur avoir donné une telle vocation.

Mgr Gérard Couture, P.D. V.G., curé de Ponteix, invité par le R. P. Dubreuil, offrit les hommages du clergé diocésain au héros du jour. C'est avec humour que Mgr Couture exprima ses souhaits en faisant connaitre le plus beau rôle d'un économe, à savoir, décharger les autres des soucis temporels.

Le R. P. Wilfrid Sicotte, O.M.I., fut l'interprète des Oblats du collège pour présenter leurs voeux au jubilaire. Le P. Sicotte fit connaître le P. Tétrault comme élève du collège et comme scolastique: généreux, assidu au travail, charitable, dévoué, humble, compétent, soucieux de mettre du fini en toutes choses; en somme, un modèle. Avec le P. Sicotte, on a pu le suivre même chez les Indiens pour lesquelles il se dévoua durant près de 20 ans.

M. le Dr R. Piché, président de l'Amicale du collège, parla au nom de tous les anciens. Cette fois on vit le P. Tétrault comme homme de confiance et prêtre jovial. Les anciens manifestèrent leur joie de voir un de leurs ainés si méritant célébrer son jubilé d'argent. Les voeux se résumèrent dans un rendez-vous pour le jubilé d'or.

M. Roland Pinsonneault, cousin du R. P. Tétrault, lui adressa la parole au nom de toute sa famille. Il rappela les jours d'enfance, lorsque ensemble ils fréquentaient l'école primaire, les souvenirs des veillées familiales, alors que les jeunes apprirent à connaitre l'Est du Canada. Cette fois le Père Tétrault se découvrit comme l'ami de tous, le travailleur acharné et le fondateur de paroisses. Ce fut avec émotion que M. Pinsonneault lui offrit ses voeux d'un long et fructueux apostolat.

Le R. P. Recteur lut ensuite deux lettres des parents de l'Est. La première venait du Père A. Surprenant, S.M., cousin du jubilaire, l'autre était de sa tante religieuse, Soeur Médard.

Pour terminer, le Père Recteur présenta une bourse au Père Tétrault de la part de la famille et de ses nombreux amis.

Séance

Le soir à 8 h., les invités se réunissaient au gymnase du collège pour assister à une séance en l'honneur du P. Tétrault, présentée par les élèves du collège, sous la direction du R. P. G. Nogue, O.M.I.

Au cours de la soirée, nous avons entendu plusieurs pièces de musique et de chants. La fanfare, sous la direction du R. P. A. Piché, O.M.I., la grande et la petite chorale, sous la direction du R. P. F. Binette, O.M.I., et de M. Henri Caron, professeur au collège, furent grandement appréciées pour leurs talents. MM. G. Allard et Paul Lizée, accompagnés par MM. D.-P. Lepage et Claude Bisson, présentèrent de jolis solos de saxophones et d'accordéon.

M. Gérald Pinsonneault, petit cousin du jubilaire, présenta les hommages des élèves du collège, ainsi qu'un bouquet spirituel.

Une surprise était réservée au jubilaire. La Rév. Sr Gilberte Tétrault, S.G.M., supérieure de la communauté de Ste-Rose-du-Lac, Man., adressa la parole à son frère et à tous les invités. Elle exprima la reconnaissance de leur famille envers la Congrégation des Oblats pour ce qu'elle fit à l'endroit du P. Tétrault, et se fit ensuite l'interprète de son frère pour exprimer ses sentiments à l'égard de sa famille naturelle et de sa famille religieuse.

Soeur Tétrault adressa ses dernières paroles à tous les jeunes présents dans la salle. "Il nous faut une relève — soyez fidèles à l'appel", et aux parents, "Parlez à vos enfants de la vocation — n'ayez pas peur de les perdre — le résultat sera la joie, la paix, le centuple ici-bas, des croix à porter, oui bien sûr, mais le bonheur éternel sera notre plus grande récompense." Nous espérons que son message si sincère ait pénétré les coeurs de plusieurs de nos jeunes.

Les hommages des Oblats furent présentés par le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur du collège. Il remercia Son Exc. Mgr Aimé Decosse de sa présence, et le diocèse pour la belle vocation qu'il donna aux Oblats, dans la personne du Père Tétrault.

Sa gratitude s'exprima ensuite d'une façon très sincère aux Petites Soeurs de la Sainte-Famille pour le beau banquet et surtout pour les prières et sacrifices qui ont valu plusieurs vocations à ce collège. Après avoir remercié tous les organisateurs de la fête et de la soirée, il se fit le porte-parole du R. P. Aimé Lizée, O.M.I., Provincial du Manitoba, qui envoie ses voeux et ceux de toute la province au jubilaire et une bénédiction apostolique obtenue pour l'occasion.

Le P. Recteur traça ensuite la vie du P. Tétrault, lequel naquit à Montréal en 1907, fit son école primaire à Napierville, P.Q., et à Palmer, Sask. En 1921, il devint étudiant au collège de Gravelbourg et entra au noviciat des Oblats à St-Laurent, Man., en 1931. En 1936, il prononça ses voeux perpétuels au scolasticat de Lebret et y fut ordonné prêtre en 1937. Il fut missionnaire à Fort Alexandre, Man., et à McIntosh, Ont., en 1938, et à Northome, Minn., en 1939. En 1942, il se vit assigner la tâche de principal et supérieur à l'école indienne de St-Philippe, pour ensuite retourner à Northome en 1947. En 1948, il devint économe au collège Mathieu, puis exerça le rôle de vicaire à Duluth, Minn., en 1949, pour se rendre ensuite à Fort Alexandre comme missionnaire et vice-principal de l'école indienne. Après avoir été économe de l'école indienne de Sandy Bay en 1950, et principale de l'école indienne de Lestock en 1951, il se rendit à Sandy Bay, Man., en 1953 comme missionnaire-fondateur de la mission. C'est alors qu'il construisit l'église d'Amaranthe. En 1954, il est missionnaire à Ebb & Flow, Man., et en 1955 il est économe du scolasticat de Lebret. En 1957 il devint le premier directeur de la Ferme St-Louis à Lebret. Et enfin en 1961 on le revoit économe au collège Mathieu.

"Cette belle et longue carrière n'est que le résultat des vertus acquises au foyer, conclut le Père Dubreuil, qui l'assura des prières de tous ses frères Oblats.

Enfin, le Père Tétrault remercia d'abord Son Exc. Mgr Aimé Decosse d'être venu présider la soirée, ensuite tous les organisateurs de la fête, surtout le R. P. Recteur et les Soeurs de la Ste-Famille. Il exprima aussi sa gratitude envers ses confrères Oblats et ses parents et amis venus de près et de loin: "Tout cela, disait-il, prouve votre esprit de foi en ce que le Christ fit en moi". Il remercia aussi tous ceux qui avaient dit tant de belles choses à son sujet, toutes choses que le Christ a fait par lui et qu'il continue à faire chaque jour par de pauvres instruments. Les Frères Coadjuteurs furent l'objet d'une reconnaissance toute particulière: "Sans eux, je n'aurais pas accompli le centième de ce que j'ai fait", a-t-il dit.

Son âme reconnaissante se tournait ensuite vers Dieu pour tout ce qu'Il fit en lui et par lui. Il remercia aussi sa famille pour lui avoir aidé à découvrir et protéger sa vocation; trois autres personnes également chères, les RR. PP. Caron et Josaphat Magnan, O.M.I., et une Soeur Oblate, la Rév. Sr Antoine-de-Padoue. Son zèle apostolique lui inspira ensuite de s'adresser directement aux jeunes. "Il faut une relève. La vraie joie de tout prêtre est de savoir avec certitude qu'un jeune le remplacera. C'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un prêtre". Après un bref intermède, les élèves des Eléments, de Syntaxe et de Méthode présentèrent un tableau dramatique tiré de "La vie profonde de saint François d'Assise", par Henri Ghéon, et ils rendirent très bien leur rôle.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse invitait les jeunes à son tour à joindre les rangs du clergé dans le diocèse de Gravelbourg qui a un grand besoin de prêtres, et on compte que le collège lui donnera plusieurs vocations. Comment y arriver? Mgr Decosse en donna encore une fois la recette: "Mettons tous l'épaule à la roue et la question des vocations sera réglée. Prêtres, soyons encore plus saints dans notre vocation. Jeunes gens, priez pour la sainteté des prêtres et soyez francs à répondre à l'appel. Il offrit ensuite ses hommages et ses voeux d'un long et fructueux apostolat au Père Tétrault.

Ad multos et faustissimos annos

Deux Jean XXIII figurent dans la série des portraits des Papes

ROME — Le portrait en mosaïque de Jean XXIII s'est ajouté dans la basilique St-Paul-hors-les-murs à ceux des 262 autres Pontifes qui ont précédé le Pape actuel sur le trône de saint Pierre.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Prud'homme perd un vénéré citoyen en la personne de M. Gédéon Proulx

PRUD'HOMME — La paroisse vient de perdre un dévoué et vénéré pionnier en la personne de M. Gédéon-Noël Proulx. Il est décédé le lundi 16 avril à l'hôpital St-Paul de Saskatoon après une courte maladie, à l'âge de 88 ans et 4 mois et muni des derniers sacrements.

M. Proulx naquit à St-Guillaume, P.Q., le 25 décembre 1873. En mars 1910 il arriva à Prud'homme où il résida jusqu'à sa mort. Sa femme, Emma, le précéda dans la tombe le 12 janvier 1951, sa fille, Germaine, en 1954, et trois enfants en bas âge.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Gilbert et René, de Prud'homme; trois filles, Reina, de Timmins, Ont., Gabrielle (Mme S. Pysh), de Prud'homme, et Victoria (Mme Roy Bells), de Humboldt, Sask.; 28 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

M. l'abbé P. Carrier, curé, chanta la messe de Requiem, qui eut lieu dans l'église SS. Rogatien et Donatien. Deux petits-fils, Clarence et Léo Proulx, agissaient comme servants de messe. Les porteurs étaient MM. Allen et Wilfrid Bells, Victor Pysh, Robert Parent, Orest Ervaniuk et William Starasta.

Tous se souviendront de M. Gédéon Proulx pour sa gaieté, sa jovialité, son optimisme ainsi que sa grande piété et ferveur durant les dernières années de sa vie.

Remerciements

Les familles Proulx, Pysh et Bells désirent remercier sincèrement M. l'abbé Paul Carrier, la Rév. Mère St-Jean et la chorale, M. le Dr Worbets, les religieuses et les gardes-malades de l'hôpital St-Paul, le salon funéraire Park's et tous les parents et amis qui leur ont exprimé de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Va-et-vient

M. et Mme Léon Marchildon et leurs enfants, de Zenon Park, ont passé quelques jours parmi leurs parents et amis de Prud'homme.

M. et Mme Charles Hannotte et leurs enfants visitaient leurs parents, M. et Mme Paul Blondeu et leur fils, Guy, à Domremy, le jour de Pâques.

M. et Mme Claude Leblanc et leur famille passèrent les fêtes de Pâques à Bellevue et à Domremy.

Lisieux

Çà et là

En visite chez M. et Mme Emilien Préfontaine, à Pâques, étaient leurs enfants, le Dr Réal Préfontaine, de St-Boniface, Lucille, de St-Norbert, Paul, de Gravelbourg, Michelle et Mlle Doreen Pambray, de Swift Current.

Mlle Denise Préfontaine, de Calgary, passe quelques semaines de congé chez ses parents, M. et Mme Omer Préfontaine.

La famille James Généreux a visité des parents à Radville, dernièrement.

MM. Ronald Poulin et Raymond Durette, tous deux étudiants au collège de Prince-Albert, étaient en visite au presbytère à Pâques.

Sincères remerciements au R. P. A. Piché, O.M.I., de Gravelbourg, qui a assisté aux offices de la Semaine Sainte.

MM. les abbés L. Folk et M. Pavlu, de Rockglen, ont visité M. le Curé, dernièrement.

La famille Emond a visité M. et Mme Armand Gaucher, le dimanche 22 avril.

M. et Mme Philippe Préfontaine et leur fille, Thérèse, ont passé quelques jours en promenade à Edmonton, chez M. et Mme James Part.

La Rév. Sr Parent est actuellement hospitalisée à Gravelbourg.

Mlle Dora Lamontagne, de Regina, passe quelque temps avec sa mère, Mme Alfred Lamontagne.

Mme M. Rondeau est revenue après un séjour à l'hôpital de Moose Jaw.

M. l'abbé L. Poulin, curé, ainsi que les Rév. Srs ont visité des malades à Regina, dernièrement.

Le R. F. Aimé, E.C., de Willow-Bunch, était de passage au presbytère, cette semaine.

M. et Mme H.-L. Audette, d'Assiniboia, ont visité leur frère, M. Ubald Audette, à Pâques.

M. Noël Beauregard, de Willow-Bunch, a accepté un emploi chez M. Emilien Préfontaine.

M. Jacques Fafard, de Val Marie, a visité ses parents, M. et Mme Emile Fafard, pendant le congé de Pâques.

Mlle Colette Rondeau a été hospitalisée à Rockglen pour intervention chirurgicale.

M. Georges Préfontaine, père, et M. Paul Sabourin se sont rendus à Calgary pour visiter des parents.

M. et Mme Paul Paradis et leurs enfants, de Val Marie, ont visité la famille Emery Belisle à Pâques. Mme Paradis et ses enfants passent la semaine en congé avec eux.

Mlle Lucille Belisle, de Saskatoon, a passé des vacances avec ses parents, M. et Mme Emery Belisle.

Ponteix

Çà et là

M. et Mme Lucien Lasanté, M. A. Lalonde et M. et Mme Roland Vermette se sont rendus à Natal, C.-B., où ils ont assisté aux noces d'argent de M. et Mme Joseph Lalonde.

Mlles B. et R. Strohhofer, de Saskatoon, sont en vacances chez leurs parents, M. le Dr et Mme J. Strohhofer.

M. et Mme G. St-Julien, d'Edmonton, ont visité M. et Mme D. St-Julien.

M. et Mme Edouard Desautels sont les heureux parents d'une fille, née le 15 avril.

M. et Mme P. Kouri sont allés à Regina. Leur fils, Paul, étudiant au collège Campion, les a accompagnés au retour.

M. et Mme Antoine Mercier ont eut la visite de leurs enfants, M. et Mme J. Mercier, Edmonton, M. et Mme J. Fafard et leurs deux filles, de Broadview, M. Raymond Mercier, de Wilcox, et Mlle Lucille Mercier, d'Indian Head.

M. et Mme Antoine Therrien, de Nelson, C.-B., ont visité leurs parents, MM. et Mmes P. Therrien et L. Tessier, et ont assisté au mariage Tessier-Gorril, le lundi 23 avril.

M. et Mme Louis Therrien, de Vancouver, ont visité M. et Mme P. Therrien.

Mlles M.-Rose et Annette Desautels, de Saskatoon, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Ernest Desautels.

M. et Mme M. Kovin et leur fillette ont passé quelques jours avec Mme M. Liboiron et Mlle Marie Liboiron.

M. et Mme Ernest Ferland et leur famille et M. et Mme Jean Mondor ont passé Pâques chez leurs parents, M. et Mme Gabriel Mondor, à Willow-Bunch.

M. et Mme Gérard Vallée et leur famille ont passé quelques jours chez M. et Mme Arthur Vallée.

Mme Albertine Bonneville et sa fille, Irène, de Regina, ont rendu visite à M. et Mme J. Dorval.

M. et Mme Achille Stringer et Janice Aurat ont passé la fin de semaine de Pâques chez M. et Mme Jack Rennie, à Wainwright, Alta.

MM. Raymond Carignan et Richard Bonneville ont passé leurs vacances de Pâques chez leurs parents, MM. et Mmes Gérard Carignan et Léo Bonneville.

M. et Mme Léo Larochelle et Mme Fernand Larochelle sont allés à Saskatoon et y ont ramené Mlle Irène Larochelle, étudiante à l'Université.

M. et Mme P. Gauvin et leur famille ont visité Mme Rose Gauvin et MM. et Mmes Charles Gauvin et André Dubourt.

Mme Florence Cheeseman et ses filles ont visité leurs parents et grands-parents, M. et Mme H. Desautels.

MM. Roland Dumont et G. Cyrenne sont revenus des mines de Thompson, où ils ont travaillé durant l'hiver.

M. et Mme Louis Forget, de Regina, passent quelques semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme Paul Perreault.

Le R. P. W. Piédalue, O.M.I., du collège de Gravelbourg, a prêté son concours pour les offices de la Semaine Sainte.

MM. Louis Stringer et Paul Chabot, du collège de Gravelbourg, ont passé les vacances de Pâques dans leurs familles.

MM. et Mmes Raymond Chabot et E. Desautels, Mmes F. Leduc et P. Larose et Mlle Alice Larose assistaient au mariage de leur nièce, à Ferland, le lundi de Pâques.

M. et Mme J. Mercier et M. René Dureault étaient chez M. et Mme Léo Dureault, pour Pâques.

M. Henri Gauthier, de Natal, C.-B., a visité ses parents, M. et Mme Albert Gauthier.

M. et Mme Marcel Meloche et leur fils, Marty, de Glentworth, et Mlle Irène Meloche, de Regina, ont passé le jour de Pâques avec leur mère, Mme Yvonne Meloche.

M. et Mme Ron Woods et leur famille, de Kamsak, et Mlle Rita Anctil, de Calgary, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Adrien Anctil.

Mlle Colette Liboiron, garde-malade diplômée, de Regina, était chez ses parents, M. et Mme Donat Liboiron, pour Pâques.

M. et Mme Roland Bessette ont eu la visite de MM. Hervé Labossière et J.-P. Gravelin, de St-Boniface.

M. et Mme E. Zerr et leur famille, de Moose Jaw, ont visité les parents de Mme Zerr, M. et Mme Armand Gervais.

M. et Mme Herman Piché, de Regina, ont visité leur mère, Mme Marcel Piché, et autres parents.

M. Maurice Douville, de Calgary, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Ovide Douville.

M. J. Marchildon est allé passer une semaine chez lui, à Zenon Park.

M. et Mme Adrien Privé ont eu la visite de leurs enfants, Louis et Albina, de Calgary, de leurs neveux et nièces, MM. et Mmes Henri et Roland Garand et leur fils, Gilbert, de St-Boniface, et M. et Mme Auguste Garand, de Dunrea, Man.

Gravelbourg

Jubilé d'or de la Rév. Sr St-Léonide

Le dimanche 22 avril, jour de Pâques, les anciens élèves du couvent Jésus-Marie se réunirent pour fêter la Rév. Mère St-Léonide, qui célébra cette année son jubilé d'or, dont 47 ans furent passés à Gravelbourg, où elle fut maîtresse de français, et depuis plusieurs années, économe du couvent.

La journée commença par une grande-messe à 10 h. a.m., chantée par M. l'abbé Richard Larivière et rendue par la chorale Thévenet. Un diner-buffet, délicieusement préparé, fut servi aux invités. Ensuite eut lieu la visite du couvent. A la bibliothèque française, tous pouvaient goûter le bonheur de rencontrer la Rév. Mère St-Léonide et de regarder des photos-souvenirs. A 4 h. 15 p.m. eut lieu la bénédiction du Très Saint Sacrement par M. l'abbé Armand Guénette.

Pour terminer cette journée de souvenirs et de bonheur, un délicieux goûter fut servi.

Va-et-vient

Mme Rodrigue Bernard, de St-Hyacinthe, est reparti après avoir passé une semaine en promenade chez ses filles, Mmes H. Geoffrion et Pauline Morin, ainsi que chez son beau-frère, M. Emile Bertrand.

M. Ernest Arguin et sa fille, Dolorès, de Winnipeg, étaient en promenade chez des parents et amis.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Emile Denève et leurs enfants, de Regina, rendirent visite à leur mère, Mme M.-Louise Rollin, et à MM. et Mmes Alex. Boulet et Maurice Zébière, de Dumas. Ils visitèrent également M. et Mme Rodolphe Zébière et Mlle Fernande Blaise, ainsi que M. Frank Gautron, hospitalisé.

M. et Mme Marcel Zébière, de St-Boniface, rendirent visite à Mme Délima Charles et M. et Mme Alex. Boulet, de Dumas.

M. et Mme Jacob Eberlé et leurs enfants, de Montmartre, ainsi que M. et Mme Graham Munro, de Kennedy, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Maurice Zébière, ainsi qu'à M. et Mme R. Jacques et André Baudu, de Vandura.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Georgette Lemoine et Frank Gautron, patientes à l'hôpital de Wawota.

M. Rodolphe Zébière est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital.

Storthoaks

Va-et-vient

Sont venus passer la fête de Pâques dans leurs familles: M. et Mme Robert Newman, de Regina, et M. et Mme Albert Lévesque et leur famille, de Stoughton, chez leurs parents, M. et Mme Earl Peters; M. et Mme Meinrad Eberle, de Regina, chez Mme Hélène Lapierre; M. et Mme Aubin, de St-Adolphe, Man., et leurs deux filles, de Winnipeg, ainsi que leur fils et son épouse, également de Winnipeg, chez leur fille et soeur et son époux, M. et Mme Wilfrid Chicoine; M. et Mme Léo Audette, de Torquay, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Carrière et leur famille; M. et Mme Gérald Beaudoin et leur fils, d'Edmonton, chez leurs nombreux parents; les collégiens de Gravelbourg, Laurent Tourigny, Lucien Chicoine et Marcel Dauvin, chez leurs parents respectifs; M. J.-B. Dumaine, de St-Boniface, chez son fils et sa famille, M. et Mme Aimé Dumaine.

Sont allés passer la fête de Pâques à l'extérieur: M. et Mme Paul Pierret et leur fille, Evelyne, chez leurs frère et soeur, oncle et tante, M. Edgar Tourigny et Mlle Antoinette Tourigny, à Wolseley, Sask.; M. et Mme Ernest Gauthier et leur fils, Léonard; M. et Mme André Chicoine et leur famille; M. et Mme Aimé Gauthier et leur famille; M. et Mme Gérard Meunier et leur famille, chez leur fille et soeur et sa famille, M. et Mme G. Gervais, à Benson, Sask.; M. et Mme Georges Capon et leur famille, chez des parents à Mariapolis, Man.; M. et Mme Alphonse Henrion, chez M. et Mme Breton, à Montmartre, Sask.

M. et Mme Albert Chicoine et leur fille, Lucille, sont allés en promenade en Alberta.

M. et Mme R. Demas et leurs enfants, Edouard et Pauline, sont allés rendre visite à leur fille et soeur et sa famille, M. et Mme A. Gaetz, à Calgary, Alta.

M. et Mme Alphonse Paradis et leur famille, de Regina, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme J.-B. Paradis, ainsi que chez leurs frères et soeurs, MM. et Mmes Armand Bourget et Aimé Gauthier.

Mme Jules Pierret a passé deux semaines avec sa soeur et sa famille, M. et Mme Oscar Desrochers, à Transcona, Man.

Mme Léon Gofflot s'est rendue à St-Boniface afin de rendre visite à ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Alphonse Sylvestre et Louis André.

Semaine Sainte

Favorisés d'une température idéale pour la Semaine Sainte, les paroissiens suivirent les offices avec dévotion et s'approchèrent nombreux de la table de communion. Nombreux aussi furent ceux qui vinrent adorer durant l'exposition solennelle du Saint Sacrement, le Jeudi saint.

Soirée d'adieux

Le samedi 28 avril, une quarantaine de personnes, parents et amis, se réunissaient à la demeure de M. et Mme Arthur Handfield pour une soirée d'adieux à l'occasion du départ de ces derniers pour le Manitoba.

Une adresse, composée par Mme Gérard Paradis, fut lue par elle-même. De jolis cadeaux furent présentés à M. et Mme Handfield. La soirée se passa agréablement à jouer aux cartes et autres jeux. Elle se clôtura par un excellent goûter.

Naissances

Félicitations à MM. et Mmes Désiré Toupin et Aimé Dumaine à l'occasion de la naissance d'un fils chacun.

Saskatchewan-Sud:

Festival de la Bonne Chanson

Le douzième festival annuel de chants du sud de la Saskatchewan aura lieu aux dates suivantes: région de Willow-Bunch, le mardi 15 mai à 7 h. 30 p.m.; région de Ponteix, le mercredi 16 mai à 7 h. 30 p.m.; région de Gravelbourg, le jeudi 17 mai à 7 h. 30 p.m.

La grande séance finale qui clôturera cette semaine de chant, de joie et de culture française aura lieu au gymnase du collège Mathieu, le dimanche soir 20 mai. Cette soirée sera radiodiffusée sur les ondes de CFRG grâce à un aimable commanditaire, "L'Assurance-Vie La Familiale", dont les bureaux chefs sont à St-Victor, Sask.

Un inspecteur d'écoles de la région d'Ottawa et de Hull, fervent de chant et de belle musique, directeur de chorale et un convaincu des avantages d'une bonne formation musicale au foyer, a bien voulu accepter de venir aider dans le choix des meilleures pièces qui seront présentées aux festivals régionaux et qui seront reprises au gala du dimanche soir.

M. Roland Domplerre sera donc présent du 12 au 20 mai, mettant à la disposition de tous ses nombreux talents. Car, en effet, en plus d'être diplômé en grégorien d'Ottawa et maître de chapelle depuis 21 ans, il est membre et conférencier des Associations Parents-Instituteurs, du Service de préparation au mariage et des équipes Mariage-Bonheur.

C'est le festival de l'année jubilaire de l'ACFC. Mettons-y un entrain pétillant rare. "Envoyons de l'avant, nos gens! . . ." Chantons déjà à coeur-joie!

St-Hubert

Soirée sociale

Le mercredi soir 25 avril, à l'école de St-Hubert, Mlle Patsy Jordens était l'invitée d'honneur à une soirée sociale. Des jeux et concours égayèrent cette veillée, puis Mme A. Smeets exprima les voeux de toute l'assistance. Un groupe de fillettes présentèrent de nombreux et jolis cadeaux à l'élue du jour. Sa mère, Mme P. Jordens, et sa grand-mère, Mme W. Skinner, lui aidèrent à développer ses cadeaux. Elle remercia ensuite toutes les personnes responsables de cette belle fête.

Va-et-vient

Etaient dans leurs familles à l'occasion des vacances de Pâques: M. et Mme C. Bachtold et leur famille et M. J. Poncelet, chez les familles Dave et Doug McCormick, à Regina; Mme M. Boutin et ses fils, Hubert et Jean; Mlles Leena et Patricia Jeannot; Mlle G. de Laforest, de Regina, chez sa grand-mère pour quelques jours; à Wolseley, chez les familles Léo et Louis Dureault, étaient M. et Mme J. Decelles et leur famille, de Shoal Lake, Man.; M. et Mme R. Decelles et leur famille, de Weyburn, et Mlle Victa Decelles, de Kendall, chez leur mère, Mme S. Decelles; MM. et Mmes G. Mercer et O. Riel et leur bébé, de Winnipeg, chez leurs parents, M. et Mme A. Dumonceaux; les jeunes Roderick et Norbert Beaujot, du collège de Gravelbourg, chez leurs parents; Mlle Marguerite Jamet, de Langbank, chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme I. Flick.

Mme Fuller et ses fils passèrent une semaine à Milestone.

M. l'abbé L. L'Heureux a passé quelques jours à Gravelbourg en visite chez ses parents.

M. et Mme W. Tosh et leur famille, de Regina, visitèrent leurs parents, M. et Mme F. Flick; leur fillette, Glenna, y est restée pour les vacances de Pâques.

M. et Mme Herb Stevens, M. Bob Stevens et M. et Mme Bob Heft, de Winnipeg, se rendirent chez M. et Mme W. Reichel.

M. Jean Boutin, de Brandon, est en vacances ici pour quelques semaines.

La température idéale a favorisé l'assistance nombreuse à toutes les cérémonies de la Semaine Sainte.

Titanic

Çà et là

Les membres de la société des Dames de l'Autel eurent une réunion à la demeure de Mme Arsène Mercereau, le vendredi soir 13 avril. Il fut décidé que le piquenique paroissial annuel aurait lieu le dernier dimanche de juillet, soit le 29.

Prompt rétablissement à M. B. Rio hospitalisé à Rosthern depuis quelques jours.

Sont venus visiter leurs parents à l'occasion de Pâques: MM. et Mmes Alain Dumont et Auguste Mercereau et leurs familles, MM. Denis Delisle, Paul Fiolleau et Edmond Mercereau, tous de Duck Lake, et Mlle Jacqueline Ledoux, de Saskatoon.

Deux anciens de Meyronne décédés récemment

MEYRONNE — La paroisse de Meyronne déplore la perte de deux de ses anciens. M. William Sweney, fermier, qui, après 10 ans à Meyronne et ayant vendu sa terre à M. Paul Courier, de Kincaid, s'était retiré à Moose Jaw et mourait là à la St. Anthony's Home. Il fut inhumé dans cette localité le 23 avril dernier.

Aussi, M. Anthony Therens, fermier, qui a résidé à Meyronne pendant une quarantaine d'années, puis à Gravelbourg et à la St. Anthony's Home. Il s'éteignait le lundi 23 avril.

La veille de ses funérailles, M. l'abbé B. Adée et plusieurs parents et amis se réunirent à l'église pour prier pour le repos de son âme. Le service funèbre fut chanté dans l'église Notre-Dame de Meyronne, le 26 avril. M. l'abbé Adée, curé, officiait, et la chorale paroissiale fit les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Victor Verhelst, Louis Wateyne et Edouard Roy, de Laflèche, Frank Vernackle, A. Laplante et John Haack, de Meyronne.

Parmi l'assistance on remarquait Mme Susan Therens, belle-soeur du défunt, les familles François Brière, Peter et Anthony Therens, de Meyronne, John Therens, de Woodrow, neveux et nièces.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Meyronne. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Va-et-vient

En visite chez les familles François Brière, Peter et Anthony Therens. Mme S. Therens, de Gravelbourg; Mme Léo Therens et sa fille, Susan, d'Edmonton; Mlles Irène et Anne Brière, de Regina; M. Etienne Moulin, de Gravelbourg, et Mlle Germaine Moulin, de Regina.

Mlle Marianne Brisebois ainsi que M. et Mme Laurent Demontigny et leurs enfants étaient les hôtes des familles J. Cafferty et Gérard Brisebois.

M. et Mme Léo Brisebois, de Winnipeg, étaient en visite chez Mme Yvonne Brisebois.

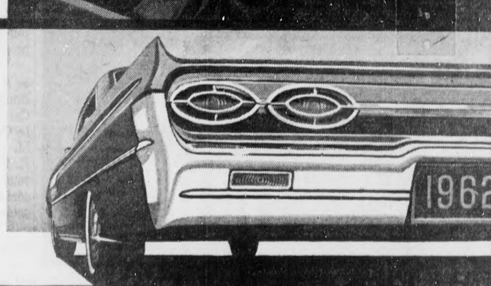
Mme Dumont passa quelques jours chez ses enfants de Val Marie et Ponteix.

M. et Mme David Coulnard, d'Assiniboia, se rendaient à Meyronne, la semaine dernière.

MM. les abbés Pavlu, de Rockglen, T.-B. Roy, de Masefield, et D. Dugas, de Gravelbourg, étaient en visite au presbytère et chez MM. Louis Roy et Louis Girardin.

La Bible vous parle

Ainsi parle le Très Haut: "J'habite une demeure élevée et sainte, mais je suis également avec l'homme contrit et humble, pour ranimer l'esprit des humbles, pour ranimer les coeurs contrits". (Is 57, 15)







L'hebdomadaire "La Liberté et le Patriote" remet chaque année quatre trophées à autant de catégories d'élèves franco-manitobains qui ont fortement contribué au "Sou de l'Ecolier", et par là même aide de leurs deniers à remplir le trésor de l'Association d'Education. La remise des trophées eut lieu lors de l'ouverture du congrès annuel de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba, le 25 avril, à l'Institut Collégial St-Joseph. Il est remarquable que les élèves de Mlle Stella Dumontier ont mérité, cette année, deux des quatre trophées. On voit ci-dessus Mlle Dumontier en compagnie de quelques-uns de ses élèves, de l'école Lévis, à Ste-Elisabeth, qui ont obtenu les trophées attribués "à l'école qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française" et "à la classe de moins de dix élèves qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française", soit la somme de $6.45.



Ci-dessus le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de "La Liberté et le Patriote" remet un trophée "à la classe de vingt élèves ou plus qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française" au Sou de l'Ecolier, soit $2.28 par élève. On voit, de gauche à droite, des élèves de la classe de la Rév. Sr Agnès-de-Jésus, S.N.J.M., de l'Académie St-Joseph de St-Boniface: Mlles Anita Rocan, Rose-Marie Soulodre, Lorraine Poitras et Lilliane Delaquis, qui représentaient la classe.



Le trophée attribué "à la classe de 10 à 19 élèves qui a contribué la plus haute moyenne par élève de langue française" fut remis aux élèves de la Rév. Sr Marie-Alice, C.R.C.P., de l'école paroissiale du Précieux-Sang, qui ont donné chacun $10.45. De gauche à droite l'on voit: Claudette Sala, Yvonne Asselin, Lorraine Dupas, François Parent, Maurice Fontaine, Philippe Rougeau, Soeur Marie-Alice, Marjolaine Beauchemin, Mariette Desaulniers, Jacqueline Laurin et Gilbert Laurin, président de l'école. Après avoir reçu le trophée de "La Liberté et le Patriote", ces jeunes se transformèrent en "Troupe Aimé Duval" et répétèrent une partie du programme de chants qu'ils avaient offert l'après-midi devant les congressistes de la Relève Franco-Manitobaine: "Qu'est-ce que j'ai dans ma p'tite tête?", "La Mer", "Qu'il fait bon vivre et "Valderi". Claudette Sala est la directrice de ce choeur remarquable par son entrain, ses mélodies et le choix de ses chansons françaises; Yvonne Asselin et Maurice Fontaine furent solistes; François Parent est un maître de cérémonies très charmant. Félicitations à ses jeunes artistes qui ont déjà chanté avec succès dans l'église paroissiale du Précieux-Sang, à l'auditorium Notre-Dame, au congrès annuel de la FAPF à Lorette, et même à la télévision (canal 7). On dit qu'ils pratiquent leur chant chaque dimanche chez M. et Mme Hervé Sala, à St-Boniface.

La Relève... Nous y sommes!

La Relève Franco-Manitobaine a tenu son congrès annuel le 25 avril dernier dans la salle académique de l'Académie St-Joseph, à St-Boniface. Quelque 150 jeunes enthousiastes et bien préparés y prirent une part active, multipliant les interventions opportunes au cours des discussions, apportant des solutions lumineuses aux problèmes qui s'étaient posés au cours de l'année, applaudissant chaleureusement leurs "gagnants" du Concours Oratoire, écoutant avec sérieux et réflexion le discours du R. P. Joseph Forget, O.M.I., fondateur de la Relève Franco-Albertaine, coopérant avec grâce avec leurs chefs, particulièrement le président et la secrétaire. Il est vraiment impossible de résumer en quelques paragraphes toutes les activités de cette merveilleuse journée. Mais voici quelques points particulièrement importants . . .

Comme la Relève est un mouvement de et pour les Canadiens français, on réclame que la carte de membre soit remise, après jugement par le comité de l'école, à ceux qui ont 14 ans et plus, qui sont au moins en 7e année, qui sont prêts à participer aux activités de la Relève, qui parlent habituellement français "entre Canadiens français", qui ont passé leur concours français. On veut continuer l'étude des "bonnes expressions françaises", mais de façon plus simple: par exemple qu'on encourage les bonnes expressions "locales", qu'on ne cherche pas trop les embellissements inutiles, qu'on corrige les fautes habituelles (non inventées). Plusieurs voudraient le petit dictionnaire du "Joual" comme base de travail. Quant aux films français, on désire un choix plus judicieux, une liste envoyée dans toutes les écoles où l'on choisira les films qu'on désire. Plusieurs réclament la présence des aumôniers aux soirées récréatives. On a proposé que la Relève ait sa discothèque commune de façon à favoriser une même atmosphère canadienne-française dans les différents centres. Le concours oratoire reste populaire, mais on veut apporter quelques corrections dans le choix et la longueur des discours ou conférences. Il fut aussi proposé que les réunions de l'exécutif provincial soient plus fréquentes, et que la Relève soit présent officiellement aux congrès des Commissaires, des Instituteurs, etc.

Une des plus importantes décisions adoptées au cours du congrès fut sans contredit celle d'abandonner la publication de "Manifranc" et d'adopter plutôt, comme moyen d'expression, **La Liberté et le Patriote.** Aussi les jeunes applaudirent fortement une offre du R. P. Raymond Durocher, directeur de notre hebdomadaire, que le R. P. Roméo Bédard lut aux congressistes en fin d'après-midi. Le Père Durocher alloue une page spéciale, au moins une fois par mois, à la Relève "pour l'expression de vos opinions, la transmission de vos directives, les rapports de vos activités, et tout ce qui serait de nature à intéresser vos membres, vos parents, vos amis des deux provinces." . . . à condition que la copie parvienne au bureau de rédaction le lundi matin au plus tard, dans la semaine de publication. Cette "page" sera entièrement "vôtre", totalement gratuite, et "vous pourrez vous y exprimer en toute liberté, à la seule condition de ne pas enfreindre les lois ecclésiastiques et civiles".

Nous publierons la semaine prochaine de larges extraits de la magnifique conférence du R. P. Joseph Forget, O.M.I., venu spécialement de l'Alberta pour participer au congrès. On peut pour le moment admirer les nombreuses photos prises par le photographe de **La Liberté et le Patriote.** Il ne manque que les photos des juges du Concours Oratoire et des membres honoraires proclamés lors du banquet.

Les juges, lors du concours de l'après-midi, furent le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du collège de St-Boniface, président, Mme Pauline Boutal, directrice du Cercle Molière, et M. Raymond Bernier, président de la Caisse Populaire de St-Boniface. Le soir, ce furent M. Damien Giordani, consul de France, président, le R. P. Joseph Forget et Mme Eugène Ragot. Les donateurs des divers trophées étaient: des Instituteurs, l'Association d'Education, la Relève, la Fédération des Associations de Parents et Maîtres, etc.

Six membres honoraires furent proclamés: Rév. Soeur Louis-des-Anges, SNJM, principale de l'Académie St-Joseph, M. Gabriel Dufault, premier président de la Relève, R. P. Joseph Forget, Rév. Soeur Marie-Alice, du Précieux-Sang, R. P. Hector Côté, C.S.V., du collège St-Joseph d'Otterburne et aumônier de la division de la Rivière-Rouge, et M. Georges Laberge, président de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres.

Tous remercient les membres de l'exécutif 1961-62 et souhaitent que les nouveaux élus 1962-63 continuent le travail immense déjà abordé et fassent passer dans l'action les résolutions prises au cours du congrès. Ils peuvent compter sur la coopération sincère et quotidienne des membres de tous les centres, car, le congrès l'a démontré une fois de plus, les jeunes Franco-Manitobains entendent plus que jamais conserver leur héritage religieux, culturel et linguistique, l'enrichir même pour un avenir prometteur.

Un témoin



Quelques jeunes instituteurs et institutrices ont tenu encore cette année à ajouter une note harmonieuse à la séance d'ouverture du congrès annuel de leur Association, le mercredi soir 25 avril, dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph. Pendant deux mois, sous la direction de M. Marcien Ferland, ils préparèrent un programme de chants que leurs auditeurs surent grandement apprécier: O Canada, L'amour de Moy, Je le mène bien mon dévidoir, Dans ce joli bois, O Nuit, Ne pleure pas Jeannette, C'est une histoire . . . Ci-dessus l'on voit "Les Intrépides" qui savent si bien allier devoir d'état (enseignement quotidien) et sains loisirs (chant): de gauche à droite, 1ère rangée, Mlles Odile Lambert (St-Boniface), Florence Balcaen (Précieux-Sang), Germaine Gosselin (Immaculée-Conception, Winnipeg), Thérèse Perrault (Marion), Denise Bilodeau et Gisèle Dubé (Lorette); 2e rangée, Lucille Bazin (Marion), Rose Rey (St-Norbert), Monique Boily (Marion), Odette Jamault (Précieux-Sang), Louise Lord (St-Norbert), Hélène Carrière-Marchand (Précieux-Sang), Thérèse Aubin (Windsor Park et Céline Gendre (Provencher); 3e rangée, MM. Paul Régnier, président des Intrépides (Provencher), Gilbert St-Amant .secrétaire (St-Boniface), Gérald Carrière (Précieux-Sang), Pierre Bose (St-Norbert), Florent Beaudette (Fisher Branch), Georges Beauregard (Elie), Alphonse Tétrault (Elie) et Yves LeGal (Windsor Park); en avant, M. Marcien Ferland, directeur; au piano, Mlle Marie-Thérèse Joyal. Chaque "pratique" hebdomadaire obligeait ces "Intrépides" à se rendre, souvent de loin, à l'école Marion de St-Boniface. L'auditoire sut leur manifester son admiration, tout en jouissant d'un programme de haute qualité artistique.



Vers la fin du congrès annuel de la Relève, on procéda naturellement à l'élection des exécutifs divisionnaire et provincial qui constituent le comité central. Ci-dessus l'on voit les heureux élus qui auront à consolider le travail gigantesque déjà accompli par leurs prédécesseurs au cours de l'année qui se termine: de gauche à droite, 1ère rangée, les trois membres de l'exécutif provincial, Mlle Micheline St-Pierre (Académie St-Joseph), vice-présidente, M. Maurice McCarthy (Provencher), président, et M. Raynald Laurencelle (Provencher), secrétaire-trésorier, qui constituent en même temps l'exécutif de la division St-Boniface; 2e rangée, Mlles Jeannine Jubinville (St-Claude, La Montagne), Lorraine Dupasquier (Notre-Dame-de-Lourdes, La Montagne), Claudette Girard (Elie, Cheval-Blanc), Rose-Marie Roy (Ile-de-Chênes, La Seine), Denise Desautels (Sacré-Coeur de Winnipeg, Langevin), Yvonne Larivière (substitut de François Parent, Précieux-Sang, Langevin), Doreen Bruce (St-Laurent, Cheval-Blanc), Paulette Turenne (St-Pierre, Rivière-Rouge), Jeannine Lachance (Elie, Cheval-Blanc), Anne St-Onge (St-Charles, Langevin) et Denise Joyal (St-Norbert, La Seine); 3e rangée, MM. Norman Dupasquier (Notre-Dame-de-Lourdes, La Montagne), Gaétan Gosselin (St-Pierre, Rivière-Rouge), Jean-Marc Lemoine (Ste-Agathe, Rivière-Rouge) et Gilles Ross (Ste-Anne, La Seine).



La Relève avait encouragé l'amour des "bonnes expressions françaises" l'an dernier. Cette année elle organisa partout dans la province un grand concours oratoire et les juges, parcourant les écoles des divisions, choisirent 14 concurrents dignes de participer au grand concours provincial durant l'après-midi du congrès, le 25 avril, dans la salle de l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface. L'on voit ci-dessus ces 14 gagnants des divisions portant fièrement leurs trophées: de gauche à droite, 1ère rangée, Norma Labossière (Somerset, "Notre langue française"), Colette Loiselle (Ste-Agathe, "La distraction"), Aline Girard (Elie, "Vitesse ou lenteur du progrès") et Gabrielle Péloquin (Laurier, "Quelques réflexions sur le communisme"); 2e rangée, Hélène Smith (St-Claude, "Pessimistes? Non"), Viviane Bouchard (Laurier, "Avis aux fumeurs"), Rose-Marie Soulodre (Académie St-Joseph, "Les grands hommes et leurs femmes"), Germaine Verhaeghe (St-Charles, "Artisans de notre destin") et Roger LeGal (Ste-Anne-des-Chênes, "Une critique de la société étudiante"); 3e rangée, Jeanne Lachance (Elie, "Ce que les enfants ne peuvent comprendre"), Rita François (Ste-Anne-des-Chênes, "La lèpre"), Georges Prescott (Provencher, "La langue française, ruisseau bondissant"), Carole LaFlèche (St-Charles, "Les rêves") et Norbert Philippe (Collège St-Joseph, Otterburne, "La langue française"). Les quatre gagnants de l'après-midi furent MM. Roger LeGal, Norbert Philippe et Georges Prescott et Mlle Norma Labossière, qui se retrouvèrent de nouveau sur la scène le soir devant la foule d'instituteurs et d'institutrices en congrès annuel: MM. Norbert Philippe et Georges Prescott se méritèrent les deux trophées provinciaux que l'on voit au premier plan de la photo. Félicitations!

L'arbre, ce don de Dieu

— VI —

Au printemps, les racines se mettent à l'oeuvre. Elles extraient du sol de l'eau contenant de petites quantités de minéraux: hydrogène, phosphore, potasse, magnésium, calcium, soufre, et des éléments mineurs: bore, cuivre, zinc, fer, manganèse, molybdène et Chlore. Tous sont en solution dans la sève brute ascendante.

Puis les feuilles, dès qu'elles sont nées, commencent à leur tour leur travail. Elles convertissent en nourriture l'acide carbonique de l'air et de l'eau et les minéraux du sol. Cette nourriture, dissoute dans la sève, se compose principalement d'hydrates de carbone, y compris différents sucres; elle descend par le liber dans toutes les parties de l'arbre: branches, tronc, pousses et racines. Comme il en est pour l'homme, c'est la nourriture qui permet à l'arbre de grandir.

Ainsi, simultanément, la sève monte et descend, transportant des pieds à la tête et de la tête aux pieds, des produits chimiques en solution. Le mouvement ascensionnel s'opère dans les cellules du liber ou écorce intérieure. Il y a aussi un mouvement horizontal qui s'opère entre ces dernières et le centre de l'arbre par voie des rayons médullaires. Ce sont les lignes minces que l'on peut voir sur la plupart des souches, irradiant du coeur.

Comment et pourquoi la sève monte-t-elle à la cime de l'arbre? Une pompe à succion ne parvient à élever l'eau qu'à une hauteur d'une trentaine de pieds. Pourtant, dans un sapin Douglas, la sève monte de 250 pieds et plus et, dans certains séquoias, de 340 pieds. Tout récemment encore, bien qu'on eût édifié plusieurs théories, on n'avait pas pu expliquer ce phénomène. Mais, aujourd'hui, les botanistes physiologistes optent pour la théorie de l'attraction moléculaire qui présente des aspects physiques et physiologiques extrêmement compliqués. En termes profanes, on peut dire que l'évaporation de l'eau par les feuilles produit une succion qui (parce que les molécules d'eau dans des tuyaux de diamètre extrêmement petit adhèrent les unes aux autres) est transmise de haut en bas jusqu'aux racines et radicelles. On retrouve cette attraction moléculaire dans l'action capillaire d'un papier buvard: il absorbe l'encre en s'élevant au moyen des cellules dans les fibres de bois qui le composent.

Donc, en certaines circonstances, comme c'est le cas par exemple pour les cellules du cambium, la grande affinité qui existe entre les molécules d'eau produit une chaîne moléculaire extrêmement forte. Et ce serait la force de cette chaîne, la succion exercée par les feuilles et le mécanisme des cellules elles-mêmes qui permettraient à l'eau de monter jusqu'au sommet du plus haut des arbres.

(à suivre)

Langage de bébé

Il peut être très amusant d'écouter un enfant de trois ans ou moins essayer de s'exprimer en zézayant, mais on ne doit pas lui permettre de continuer après l'âge de 4 ans. On devrait commencer à aider l'enfant en matière de prononciation et de grammaire entre 4 et 7 ans. Si, passé cet âge, il ne parle pas normalement, on doit consulter un médecin pour découvrir si les défauts de langage proviennent d'une ouïe défectueuse ou de quelque autre raison physique.

Comment améliorer vos notes d'examens

— IV —

Si vous êtes assez bien préparé, vous auriez le sentiment de savoir votre matière, et cela vous donnera confiance pour l'examen. La confiance est très importante, et plusieurs étudiants ne réussissent pas bien parce qu'ils en manquent.

Dès que vous recevez les questions d'examens, lisez-les rapidement. Vous verrez immédiatement les questions auxquelles vous pouvez répondre facilement, et celles qui sont plus difficiles. En commençant par les questions faciles, vous vous mettrez dans l'atmosphère de l'examen, et vous aurez encore plus confiance en vous.

Après avoir lu les questions, attribuez à chacune une période de temps. Ensuite, commencez une question, lisez-là très attentivement pour comprendre exactement ce qui est demandé. En répondant, rappelez-vous qu'on corrigera non pas sur ce que vous savez, mais sur ce que vous montrez savoir. Essayez de finir chaque question dans le temps alloué, mais lorsque le temps est écoulé, commencez la question suivante, même si vous n'avez pas terminé la précédente. Vous pourrez la finir plus tard. Laissez de l'espace après chaque réponse, complète ou non, pour pouvoir y ajouter plus tard, si le temps vous le permet.

Travaillez aussi rapidement que possible, mais sans être négligé, donnez des réponses claires, complètes et lisibles.

Quand vous avez terminé, relisez votre texte, finissez les questions incomplètes s'il y en a, et faites les corrections. Ensuite, s'il reste encore du temps, relisez le texte et ajoutez les informations, faits et illustrations qui vous avaient échappé auparavant en écrivant la réponse.

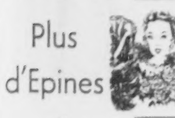
Après avoir appris à étudier de façon efficace et avoir amélioré vos aptitudes à lire, à écouter et à préparer et passer des examens, vous serez surpris de trouver vos études tellement plus faciles, et surtout plus agréables. Et tout cela portera fruit sous forme de meilleures notes. De plus, l'habitude que vous aurez acquise de travailler avec détermination et acharnement à la poursuite d'un objectif vous sera des plus profitables pour l'avenir.

FIN

D'après le bureau fédéral de la Statistique, le chômage au Canada a été en régression durant la période s'étendant de février à mars de cette année. Au début de l'hiver, il y avait 560,000 chômeurs, tandis qu'à la fin de mars il y en avait 23,000 de moins. Le bureau fédéral signale qu'il est rare de voir un si large déclin du chômage à cette époque de l'année.

Feuilleton de la Liberté et le Patriote — ROMAN

Plus d'Epines que de Roses



par Job de Roincé

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 14

Louise ne l'écoutait pas. Elle était montée dans sa chambre et, prenant une valise, elle l'avait emplie d'objets ramassés au hasard.

Quand, quelques instants plus tard, elle redescendit, elle entraîna son cousin.

— Avant de quitter Massara, dit-elle, je veux voir M. Souplin. Lui seul pourra répondre à la question que depuis plusieurs jours je me pose sans cesse.

Elle jeta au chauffeur l'adresse du professeur.

— Comment, vous ici à cette heure, s'écria celui-ci quand elle frappa à sa porte.

La jeune fille n'avait pas à lui apprendre l'histoire d'Adélaïde de Montricault, puisque c'était grâce à lui qu'elle l'avait connue. Seulement, elle lui dit ce qu'il ignorait, c'est-à-dire les attentats dont elle avait été, elle aussi, la victime, et puis, enfin, ce drame qui venait de se dérouler aux portes du palais.

Au fur et à mesure qu'elle parlait, une grande émotion se manifestait sur le visage d'Adolphe Souplin.

— Permettez-moi de vous poser une question, ajouta Louise de Marcanlobert . . . Il y a quelques heures encore, mon cousin me reprochait de n'écouter que mon imagination et il mettait sur le compte du seul hasard le fait qu'Adélaïde de Montricault ait été victime des mêmes attentats . . . Croyez-vous, vous aussi, que le hasard ait joué un rôle dans tout ceci?

— Si j'avais su plus tôt, mademoiselle, que vous vous sentiez menacée, je vous aurais mis en garde . . . Je crois, en effet, que c'est le même fanatisme qui a armé ceux qui ont tué Adélaïde de Montricault et ceux qui ont tenté de vous faire subir le même sort . . . Il est dans ce pays des sectes qui se transmettent les mêmes traditions et qui demeurent fidèles aux mêmes principes . . . Pour les membres de ces sectes, l'épouse du souverain doit être une femme de leur race . . . Tout cela, je ne l'ignorais pas. Toutefois, je pensais qu'à notre époque ces gens n'iraient pas jusqu'à commettre le crime et qu'ils se contenteraient de vagues protestations.

— Et le prince, que va-t-il faire? . . . Répondez-moi franchement.

Adolphe Souplin hésita.

— Après ce qui vient de se passer, je n'ai pas le droit de vous trompez, dit-il enfin . . . Très sincèrement, je crois que le prince vous aime. Mais, finalement, il obéira aux ordres de son peuple. Lui aussi, comme tant d'autres souverains, devra s'incliner devant la raison d'Etat. Il souffrira, mais il s'inclinera. Le métier de roi a de ces cruelles exigences . . . Je suis persuadé aussi que vous garderez toute votre place dans son coeur et si, un jour, il doit en épouser une autre, c'est vers vous qu'iront, secrètement, toutes ses meilleures pensées . . . Excusez-moi de vous répondre ainsi avec une telle brutalité, mais les circonstances ne me permettent pas de vous cacher la vérité, si pénible qu'elle soit.

— Je vous remercie . . . J'avais déjà pris la décision de m'enfuir, de quitter ce pays au plus vite. Les paroles que vous venez de prononcer ne peuvent que me donner raison. Pour la dernière fois, je vais utiliser la voiture qu'Ali a mise à ma disposition. Elle va me conduire à Tel-Aviv d'où il me sera possible de m'embarquer pour la France.

— Vous y trouverez plusieurs lignes aériennes qui assurent un service régulier avec presque tous les pays d'Europe.

— Un mot encore. J'ai, avant de m'éloigner, un grand service à vous demander.

— Je suis à votre disposition.

— Je dois laisser ici le corps de cette pauvre Françoise. Je voudrais que vous vous occupiez de lui faire donner une sépulture convenable. Puis-je compter sur vous?

— Ce sera fait, mademoiselle.

Lucien de Villamée avait assisté silencieux à cet entretien, un peu surpris seulement de constater que Louise, tout à l'heure effondrée, s'était exprimée avec le plus grand calme.

Seulement, quand ils eurent tous les deux repris place dans l'auto et que celle-ci s'enfonça dans la nuit, il n'osa adresser la parole à sa cousine. La jeune fille, tassée dans son coin pleurait doucement . . .

CHAPITRE IX

De Tel-Aviv, Louise de Marcanlobert avait gagné directement la France, puis ensuite, sans même annoncer son arrivée, elle s'était rendue à Saint-Servan-sur-Mer.

Quand, au terme de ce voyage, elle avait frappé à la porte de la "Belle Hollandaise", Béatrice l'avait accueillie avec toute la sollicitude d'une grande soeur capable de trouver les mots qui consolent et qui apaisent.

Louise lui avait fait le récit des aventures qu'elle venait de vivre, s'arrêtant seulement pour étouffer un sanglot ou pour essuyer une larme.

Puis plusieurs jours s'étaient écoulés pendant lesquels la jeune fille s'était reposée. Peu à peu, alors, elle avait retrouvé son calme et son équilibre moral.

Ce n'est qu'ensuite qu'elle s'était décidée à écrire trois lettres . . .

La première au prince Ali pour lui donner les raisons de son départ et lui dire aussi les motifs qui lui interdisaient d'unir son existence à la sienne . . .

La seconde à M. Adolphe Souplin, pour lui rappeler sa promesse d'entretenir la tombe de cette pauvre Françoise qui, désormais, reposait en terre étrangère, bien loin de sa Bretagne.

Enfin, la troisième à Lucien de Villamée, pour le remercier d'avoir bien voulu l'accompagner jusqu'à Tel-Aviv, l'aidant ainsi à fuir de ce pays où il n'y avait pas de place pour elle.

Les réponses étaient venues sans tarder.

Celle du prince Ali, dissimulant mal la blessure faite à son amour-propre, accusait Louise d'avoir trop écouté son imagination. Elle ajoutait que l'héritier du trône de Sérimanie n'oublierait jamais celle qu'il avait aimé, mais qu'il s'inclinait devant sa décision.

Adolphe Souplin, lui, après avoir indiqué qu'il avait fait le nécessaire pour qu'une sépulture convenable soit donnée à l'innocente victime de ce drame, apportait à la jeune fille la confirmation de ses craintes. L'historien, en effet, avait appris par la rumeur publique qu'il y avait des Sérimaniens décidés à s'opposer au mariage de leur futur souverain avec une étrangère. Ainsi la preuve était faite que les coups qui avaient été portés à Françoise étaient bien destinés à Louise.

D'Alger, où il avait rejoint son régiment, Lucien de Villamée se réjouissait de voir sa cousine rentrée à Saint-Servan-sur-Mer où, disait-il, elle allait pouvoir se reposer en attendant des jours meilleurs.

* * *

Béatrice avait respecté la douleur de sa soeur. L'entourant de son affection, elle s'était efforcée sinon de lui faire oublier les heures pénibles qu'elle venait de connaître, du moins d'en atténuer le souvenir.

Six mois s'étaient ainsi écoulés . . .

Chaque jour désormais, Béatrice obligeait Louise à sortir. Toutes les deux faisaient alors de longues courses sur les bords de la Rance, recherchant les chemins peu fréquentés qui les conduisaient loin de la ville.

C'est au retour d'une de ces promenades que Béatrice, entraînant sa soeur dans le salon, lui demanda de bien vouloir l'écouter.

— J'ai, dit-elle, pris une décision que tu dois être la première à connaître . . . Je sais, d'ailleurs, que tu ne seras pas surprise . . . Voici, je vais te quitter . . .

— Me quitter . . .

— Oui . . . Je ne suis pas faite pour le monde et le monde n'est pas fait pour moi . . . Aussi, pendant longtemps, je me suis interrogée pour savoir quelle route suivre sur cette terre . . . Ma voie est désormais tracée . . . Elle va me conduire non loin d'ici, chez des religieuses qui m'initieront à leur vie, afin que bientôt je sois digne de prendre rang parmi elles . . .

Louise sursauta.

— Comment, tu vas entrer au couvent? . . . Et tu vas me laisser seule, toute seule . . .

— C'est pour ne pas t'abandonner que j'ai retardé mon départ . . . Je ne veux pas, en effet, que tu sois seule.

Une lueur d'inquiétude éclaira le regard de Louise.

— Toi aussi, reprit sa soeur, tu dois prendre une décision . . . Et je crois que le moment est venu de le faire . . . Tu dois oublier le passé, ce passé qui a été si cruel pour toi et ne penser désormais qu'à l'avenir.

— Je ne comprend pas.

— Voici . . . Je connais un homme qui t'aime, qui a été très bon pour toi quand tu t'es trouvée désemparée . . . En sa compagnie, tu pourras vivre des jours meilleurs . . . Il ne demande qu'à te rendre heureuse . . . D'Alger, où il se trouve encore, il vient de me l'écrire . . . Il s'agit, tu le devines, de notre cousin Lucien de Villamée . . .

Comme Louise venait de courber la tête afin de dissimuler son émoi, Béatrice lui donna le temps de réfléchir avant de poursuivre.

— Il attend ta réponse . . . Si, comme je veux l'espérer, elle lui est favorable, il sera ici dans quelques jours.

Il y eut un nouveau silence.

Enfin, Louise se décida.

— Tu peux lui écrire de venir, dit-elle . . .

Brusquement, en prononçant ces paroles, elle avait franchi une nouvelle étape dans le cours de son existence. Et désormais, pour elle, l'horizon venait de s'éclairer d'un rayon de soleil . . .

FIN

Patron imprimé



9365
2—8
by Marian Martin

Numéro du patron: 9365
Grandeurs: 2 à 8
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

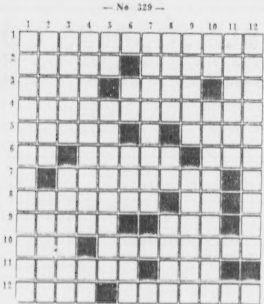
Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Nos Mots Croisés

— No 329 —



HORIZONTALEMENT

1—Celle qui fait des raccrocs au jeu.
2—Terme quand on se quitte. — Voleur.
3—Cous. — Opposition. — Note.
4—Sorte de poire jaune.
5—Vaste étendue d'eau. — Mahométan.
6—Souri. — Se dit du tonnerre. — Tenta.
7—Du Tibet.
8—Peu large. — Du dialecte provençal.
9—Sont à moi. — Petit poème.
10—Troublé. — Sujette à la mort.
11—Se dit la neige. — Epoque.
12—Semblables. — Cesse la guerre.

VERTICALEMENT

1—Action de faire des raccords.
2—Rendu plus doux. — Dialogue de Platon.
3—Garnie de cils. — Cylindre pour cordes.
4—Discontinuation. — Grande sotte.
5—Ruisseau. — Admiration factice.
6—Envers. — Propre. — Sale.
7—Non rigoureuse.
8—Pressa. — Fleuve de France. — Enlèves.
9—Ronge. — Mêlera d'iode.
10—Patrie d'Abraham. — Accumuler.
11—Disposé à l'obéissance.
12—Douleur aiguë des intestins.

SOLUTION DU PROBLEME No 328

■ **Horizontalement**: 1. Gestionnaire; 2. Eteignoir — Un; 3. Rancunier — Eg; 4. Mue — Aar — Ivre; 5. Ils — Zicave; 6. Ni — Puni — Itou; 7. Amer — Grêée; 8. Tenue — Azuré; 9. Rutile — Ra; 10. Iranien — Bu; 11. Mer — Etiou; 12. Asarel — Ole.

■ **Verticalement**: 1. Germinatrice; 2. Etaulimeur; 3. Sénes — Entama; 4. Tic — Pruines; 5. Iguazu — Elira; 6. Onnaing — EK; 7. Noircir — Née; 8. Nie — Eau — Et; 9. Arrivier — Et; 10. Voleur — 10; 11. Ruer — Rabot; 12. Engelure — Une.

Les Apparitions de Fatima

(suite)

La troisième apparition, 13 juillet 1917.

Les 60 témoins de l'apparition du 13 juin en avaient répandu la nouvelle dans toute la région. Aussi bien, plus de 5,000 personnes se pressaient à la Cova d'Iria le vendredi 13 juillet.

A la même heure, de la même manière, l'Apparition se présente aux enfants. A la demande de Lucie les milliers d'assistants se mettent à genoux.

La Dame recommande aux enfants la récitation du Rosaire pour obtenir la fin de la guerre. Seule ajouta-t-elle, l'intercession de la Sainte Vierge peut obtenir cette grâce aux hommes.

A la demande de Lucie de connaître le nom de la céleste Visiteuse, et à la suggestion des témoins de lui voir donner par un miracle une preuve de la réalité de sa présence, l'Apparition a répondu:

— Continuez de venir ici le 13 de chaque mois. Le 13 octobre, je vous dirai qui je suis et ce que je veux et je ferai un grand miracle pour que tout le monde croie aux apparitions.

A plusieurs demandes de grâces, la Dame répondit en recommandant maternellement la récitation du Rosaire.

Enfin elle ajouta pour les trois enfants:

— Sacrifiez-vous pour les pécheurs et dites souvent cette prière: "O Jésus, c'est pour votre amour, pour la conversion des pécheurs et en réparation des injures faites au Coeur Immaculé de Marie".

Au cours de la vision, les spectateurs avaient remarqué, en même temps qu'un abaissement notable de la lumière solaire, une petite nuée blanche entourant les trois enfants et couvrant le lieu des apparitions.

Les réactions.

Si les paroles et les promesses de la Dame du Ciel avaient fortifié la confiance et la conviction des voyants et profondément ému les spectateurs quand ils en avaient eu connaissance par Lucie, elles ne marquèrent pas le terme des tribulations et des persécutions pour les trois enfants. L'opposition familiale ne désarmait pas, accrue encore par la perturbation et les entraves que ces événements et les multiples visites et enquêtes apportaient aux travaux des champs.

Pendant ce temps, si l'Autorité religieuse et la Presse catholique gardaient une grande réserve et recommandaient la prudence, la presse libérale portait en toutes les régions du Portugal la connaissance des événements à grand renfort de description et de détails souvent tendancieux quand ils n'était pas inventés de toutes pièces; ce devait être, disait-on, une invention des Curés soucieux de monter là une fabrique de miracles et d'y trouver une source de profits. Pour d'autres, il n'y fallait voir que des phénomènes d'auto-suggestion.

A Vila de Ourem, district dont dépendait Fatima, l'Administrateur était un sectaire, anticlérical, franc-maçon, surnommé le Ferblantier qui avait décidé de "tuer dans l'oeuf" cette invasion de mysticisme et d'abattre ce machiavélisme réactionnaire. Il convoque les parents et les enfants, multiplie les interrogatoires et les menaces tant pour obtenir une rétractation que pour connaître les fameux secrets qui l'intriguent. Il n'hésite pas à user des menaces de mort dont on imagine l'effet sur l'esprit de ces enfants qui, sans distinguer la manoeuvre, répondent avec une simplicité héroïque:

— S'ils nous tuent, ça ne fait rien, nous irons au ciel.

La journée du 13 août.

Toute cette agitation des autorités, cette campagne de presse conduisirent le 13 août à la Cova d'Iria une foule énorme estimée à 18,000 personnes, foule pieuse dans son immense majorité de croyants qui priaient, chantaient, récitaient le chapelet.

Midi arrive . . . les enfants ne sont pas là. Grand étonnement! On attend avec impatience; enfin la nouvelle se propage. Les enfants ne viendront pas, l'administrateur de Vila de Ourem les a pris dans sa voiture et séquestrés en sa demeure. La foule indignée parle déjà d'aller manifester au district son indignation, quand un prodige inespéré vient captiver et calmer les esprits.

Au milieu du ciel limpide éclate un coup de tonnerre et luit un éclair brillant; le soleil pâlit, l'atmosphère devient jaunâtre; un léger nuage très beau se forme auprès du chêne vert, lieu des apparitions, s'élève en l'air, puis se dissipe. Emerveillée, sentant le surnaturel, la foule calmée et reconnaissante se disperse, commentant les événements.

Pendant ce temps, l'Administrateur a conduit les enfants chez lui et trois jours durant, à l'aide de promesses, de ruses, de menaces, il s'efforce, mais en vain, d'amener les enfants à se contredire, à reconnaître qu'ils ont menti ou à découvrir le secret confié.

Devant son insuccès, il use d'un stratagème: "Ou vous allez me dire la vérité ou je vous fais frire dans la poêle toute brûlante". En emmenant les enfants séparément l'un après l'autre, il fait mine d'exécuter sa menace. A Lucie restée la dernière, on demandera plus tard: "Que pensais-tu qu'il allait te faire? — Moi, répondait Lucie, je pensais que c'était sérieux et que j'allais mourir sur la poêle, mais je ne pouvais pas trahir mon secret et je me recommandais à la Sainte Vierge".

En désespoir de cause, l'Administrateur dut, le 16 août, reconduire les enfants au curé de Fatima qui les rendit à leur famille, dont on devine l'anxiété.

L'apparition du 19 août.

Ayant manqué par force le rendez-vous du 13 août, les enfants ont repris leurs occupations, ne comptant revoir la Dame que le mois prochain.

Mais voici que le 19 août, à leur grande surprise, en un autre endroit, appelé "Vallinhos", la Dame leur apparait. Elle se plaint de celui qui les a empêchés d'aller au rendez-vous du 13 août à la Cova d'Iria. Elle ajoute que, pour cette raison, le miracle annoncé pour le 13 octobre sera moins éclatant qu'il n'aurait dû être.

Elle les invite à prier et à se sacrifier pour la conversion des pécheurs, car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'il n'y a personne pour se sacrifier pour elles.

Les enfants rapportèrent la branche sur laquelle l'Apparition avait posé le pied. Quand la mère de Lucie l'eut en main, un parfum délicieux, d'une essence inconnue, se dégagea du feuillage.

(à suivre)

Un nouveau tissu canadien très élégant, le surah d'Arnel, est en vedette dans cette robe de coupe recherchée pour la fin de la journée, création de M. Mort, de Montréal. Un faux corsage contrôle l'effet blousant légèrement marqué à l'avant. Le fin motif d'arabesques en noir jais ajoute à l'apparence souple de la jupe à plissé permanent. Le tissu possède le brillant et la grâce froufroutante de la soie tout en résistant aux taches et au froissement. Il peut être nettoyé à sec ou encore, lavé à la main ou à la machine, et n'exige qu'un simple coup de fer.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Il ne faut jamais oublier l'espace à l'intérieur des souliers lorsqu'on fait ses malles. Il est vraiment étonnant de voir la quantité de ceintures, brosses et autres petits objets qu'on peut y glisser. Les semelles poussiéreuses ne saliront pas le linge si on enveloppe les souliers de sacs de polythène. On peut facilement se servir, par esprit d'économie, des sacs qui contenaient des carottes!

Les vêtements seront moins froissés s'ils sont emballés systématiquement. Les souliers et autres articles lourds seront placés au fond de la malle ou de la valise afin d'empêcher que leur poids n'écrase le linge. Les chandails et la lingerie seront placés dans les coins. Quant aux robes et tailleurs, mieux vaut les plier à plat, juste sous le couvercle.

* * *

— Dites donc, madame, le bifteck que vous m'avez servi est comme le temps, il est cru.

Possible, mais le paiement de votre pension est comme le temps, il est toujours incertain.

* * *

Ajouter quelques gouttes de vinaigre à l'eau dans laquelle cuisent les oeufs pochés les fera cuire plus rapidement et plus parfaitement.

* * *

Les articles de toilette comme les débarbouillettes, les serviettes, les peignes, les brosses et les houppes ne devraient servir qu'à leur propriétaire et n'être jamais utilisés en commun. Il est possible d'habituer les enfants à tenir leurs propres articles de toilette à l'écart de ceux des autres membres de la famille et à ne pas se servir des articles de toilette qui appartiennent à autrui.

* * *

Si l'on a mis trop de sel dans les aliments, placer un linge mouillé au-dessus du chaudron: la vapeur attirera le sel dans le linge humide.

* * *

Le guide — Voici une machine qui fait le travail de trente hommes.

Le visiteur — Enfin! je trouve ce que ma femme aurait dû épouser.

* * *

Si le satin de vos souliers est blanc, nettoyez-le avec une flanelle trempée dans de l'alcool et dans la mousse de savon. S'il est de couleur, nettoyez avec de la benzine, de toute façon, frottez toujours en rond pour éviter les cernes.

* * *

A table, exigez une bonne tenue de vos enfants, mais pas de gronderies perpétuelles. C'est après le repas que vous devez faire vos observations, s'il y a lieu. A table, un coup d'oeil doit suffire.

* * *

Ce qu'on dit: Une chaudière d'eau.

Ce qu'on doit dire: Un seau d'eau.

* * *

— Jamais un mensonge n'est sorti de ma bouche.

— Bien sûr, tu parles du nez.

* * *

Les tapis en coco ou en sisal se nettoient avec de l'eau légèrement savonneuse, soit additionnée d'ammoniaque (1 c. à soupe par litre d'eau). Laissez sécher à l'ombre.

* * *

Saviez-vous que les Iles britanniques comportent en tout environ 5,000 îles, grandes et petites.

Ganci, ses souliers et son mariage

LONDRES — A Bungay, en Angleterre, un jeune Canadien, Peter Ganci, et son épouse, ont défilé sous une arche formée de bottes de caoutchouc, alors qu'ils sortaient de l'église où ils venaient d'échanger leurs serments.

Il y a treize ans, M. Ganci, empaqueteur dans une usine de chaussures de l'Ontario, écrivit son nom et son adresse sur un morceau de papier qu'il glissa dans un soulier.

Le message fut trouvé par Gwen Honeywood, commis dans une boutique de chaussures de Bungay, dans le comté de Suffolk.

Une correspondance s'ensuivit entre les deux jeunes gens et, en juin dernier, Peter se rendit en Angleterre pour rencontrer l'élue de son coeur et s'y installa.

Cette histoire d'amour se termina par un mariage qui eut lieu à l'église de la Sainte-Trinité.



AVIS AUX LECTEURS ET AUX LECTRICES. — On me demande souvent, par lettre personnelle, de faire parvenir des adresses de lecteurs ou de lectrices. Je regrette que les règlements du courrier m'interdisent de vous obliger. Aussi, aux nombreuses personnes qui m'ont écrit récemment demandant des réponses personnelles, je dois vous dire qu'il ne suffit pas de m'envoyer une enveloppe affranchie, mais qu'il y a un tarif de 50 cents pour ce service qui n'entre pas à vrai dire dans les fonctions du journal et que je fais à titre personnel. Si les amis et amies du courrier veulent bien prendre note de ces conseils, ils et elles s'éviteront des désappointements. Je dois dire aussi que je ne peux pas donner de conseils par téléphone. Mon travail ne se fait pas au bureau du journal. Je remercie toutes les personnes qui me témoignent une si grande confiance et je sais qu'elles comprendront que je veux bien faire tout mon possible pour les aider, mais dans les cadres des règlements du journal.

* * *

Q. — A mon tour, je viens vous consulter. Est-ce qu'une robe noire en "velveteen", velours de coton, se porte à la fin d'avril et au commencement de mai avec accessoires blancs? Je vous remercie beaucoup..
UNE QUI VEUT SAVOIR.

R. — Il serait préférable de ne plus porter cette robe à cette saison. Le velours de coton ou autre est un tissu qu'on porte en automne ou en hiver. Il fait trop chaud aux autres saisons, car il semble lourd. Vous trouverez certainement, dans votre garde-robe, une jolie toilette plus légère qui conviendra mieux. J'espère que la réponse arrivera à temps.

* * *

Q. — Pourriez-vous demander pour moi un service aux amis du courrier? J'aimerais acheter ou emprunter le livre de M. l'abbé C. Massicotte, "6,000 milles en Avion". Je me suis adressée à l'auteur, mais il m'a répondu que tous ses livres étaient vendus. Je serais reconnaissante à toute personne qui pourrait me le prêter ou le vendre. Merci.
MME ANNA VALLEE, 508, 6e avenue, Port Alberni, C.-B.

R. — Je ne fais pas souvent des messages semblables, mais puisque l'édition de ce livre est épuisée et que vous ne pouvez pas vous le procurer dans les librairies, il me fait plaisir de demander ce service aux autres amis du courrier.

* * *

Q. — Je suis courtisée par un jeune homme très gentil, pieux et qui occupe une très bonne situation. Il n'est pas joli et est plutôt petit et, malgré que je l'estime et que j'apprécie ses qualités, je ne crois pas pouvoir l'aimer, car je rêve d'un beau grand garçon élancé et chic qui ferait l'envie de mes amies. Croyez-vous qu'à vingt-deux ans, je puisse me payer le luxe de renvoyer mon ami et de chercher le mari de mes rêves ailleurs? Merci.
YEUX BRUNS.

R. — Vos yeux sont peut-être bruns, mais ils ne sont pas clairvoyants, ma pauvre amie. Si, à vingt-deux ans, tout ce que vous recherchez dans la vie est la beauté et le chic en faisant fi des qualités réelles, je crois que vous devez payer le luxe à ce gentil jeune homme, de se "chercher ailleurs" une compagne digne de lui. Vous n'avez pas la maturité voulue pour songer à vous fonder un foyer heureux avec qui que ce soit. Je ne dis pas que tous les beaux garçons font de mauvais maris ou que les laids en soient tous des modèles, mais dans les deux cas, ce sont les qualités de coeur et d'esprit qui comptent et qu'il faut rechercher avant tout. Veuillez, pour votre bonheur et celui du mari que vous aurez un jour, essayer de devenir plus sage et d'acquérir la maturité dont vous aurez besoin pour élever comme il le faut, les enfants que le Ciel vous enverra. Vous profiteriez sans doute, même si vous n'êtes pas fiancée, d'un cours de préparation au mariage. On en donnera dans votre paroisse, bientôt sûrement, si on ne l'a pas déjà fait.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR



Les cardiaques peuvent vivre plusieurs années de plus

par le Dr Adrien Plouffe

Les gens qui ont une maladie de coeur peuvent vivre encore de longues années, à condition qu'ils suivent à la lettre les directives de l'hygiène et de la médecine préventive — directives qui conviennent aux cardiaques. Oui, des années et des années. Mais, au nom du gros bon sens, qu'ils ne courent jamais après un autobus! Qu'ils ne montent jamais une côte ou un escalier à la course! Qu'ils ne soulèvent pas des poids trop lourds! Votre médecin vous dira ce qu'il ne faut pas faire. Un exercice raisonnable n'est pas sur la liste noire. Et la marche est un sain exercice qui vous distraira sans vous fatiguer. C'est une affaire de gros bon sens. En cas de doute, ayez recours à votre médecin, c'est lui qui vous aidera à vivre plus longtemps . . . aussi longtemps que les autres, si . . .

* * *

Les journaux nous apprennent souvent la mort soudaine d'un homme encore jeune, dans la trentaine ou la quarantaine. La plupart du temps, cette mort est un non-sens, une insulte au gros bon sens. Souvent ces malheureux ignoraient qu'ils avaient une maladie de coeur. S'ils avaient consulté leur médecin . . . La médecine préventive n'existe pas pour les habitants de la lune!

* * *

Mlle X, une jolie fille intelligente, montait toujours les escaliers à la course, au galop! Je lui dis: "Pourquoi fatiguer votre coeur pour rien? — Je suis encore jeune! — Eh, mademoiselle, je n'ai pas cette chance, ce bonheur, cependant à un âg. avancé, je monte encore les escaliers et les côtes, mais lentement comme je l'ai toujours fait. Quand vous aurez mon âge, vous ne pourrez plus monter les escaliers en courant. — Vous avez raison, docteur, c'est une mauvaise habitude que j'ai contractée quand j'étais toute jeune. Enfant je montais les escaliers à la course. J'ai continué d'être une enfant. Et je n'ai pas à m'en vanter!"

* * *

M. N.P., un notaire des plus sympathiques et dont le charme était à la hauteur de son intelligence, courait presque tous les matins après son autobus! Je l'ai souvent taquiné à ce sujet. Le chauffeur qui le connaissait, l'attendait pour lui donner la chance de prendre l'autobus. Un matin, notre ami s'arrêta dans sa course malencontreuse. On appela l'ambulance, mais on constata la mort et on dut lancer un appel à la morgue et ce fut le fourgon qui vint chercher le cadavre de notre imprudent! Cet homme comme tant d'autres aurait pu vivre encore quelques années, s'il avait voulu suivre les sages données de l'hygiène et de la médecine préventive.

* * *

Tous les médecins de famille, tous les cardiologues et tous les médecins hygiénistes du monde vous diront la même chose et leur rengaine ne sera pas toujours entendue par les intéressés et pourtant cette rengaine claironne à tous les échos une vérité éternelle: les cardiaques peuvent vivre de longues années à condition qu'ils veuillent bien suivre les directives de la science, directives qui reposent sur le gros bon sens. Aux personnes qui ont une maladie du coeur, il incombe de choisir entre le chemin de la sagesse et de la raison et la route qui conduit en quelques secondes à l'ultime voyage dont on ne revient jamais.

Lorsque vous vous trouvez devant deux routes, choisissez toujours la plus rude; c'est celle-là qui est la bonne.

Charles de FOUCAULD.



Repas suprême

"Qu'allons-nous manger au souper?" Voilà l'impitoyable question que toutes les maîtresses de maison connaissent, pour se l'être posée bien des fois! Vous êtes pourtant certaine de recueillir les compliments et les exclamations enthousiastes de votre famille, si vous leur servez un de leurs mets favoris, comme du poulet en sauce blanche, mais perfectionné, rajeuni. Le poulet suprême que nous vous recommandons ici a un goût fin rehaussé par l'addition de muscade, de gruyère ou fromage suisse, de poivron et de sherry aux ingrédients ordinaires. Servi sur des triangles de pain grillé avec des petits pois frais et des quartiers de tomates, vous serez fière de servir ce plat en n'importe quelle occasion, à n'importe quel invité. Complétez votre repas de petits pains "Dorez et servez", de thé glacé ou de café chaud et de petits gâteaux de fantaisie, et vous avez là un menu-toute-saison des plus populaires.

Poulet suprême

¼ de tasse de gras de poulet, beurre ou margarine
¼ de tasse de farine
2 tasses de lait
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de muscade
1½ tasse de poulet cuit, haché
¼ de livre de gruyère (fromage suisse) traité, râpé
2 c. à table de poivron en conserve, haché
1 c. à table de sherry, au goût
4 rôties de pain blanc enrichi

Fondre le gras de poulet ou le beurre dans une casserole, et incorporer la farine peu à peu; délayer avec le lait, par petite quantité à la fois, et cuire jusqu'à épaississement, sans cesser de remuer. Ajouter le sel et la muscade. Retirer du feu, ajouter le fromage râpé et remuer jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Ajouter le poulet et bien chauffer. Ajouter le poivron et le sherry. Servir par portion, environ ¾ de tasse de sauce au poulet sur des triangles de pain grillé. Quantité: 4 portions.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 5

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 154, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 172-T.F.

EXCELLENTE CARRIERE DANS LA VENTE! Réalisez au moins $15.00 par semaine. Vendez même sans expérience nos produits pour la maison et la ferme. Généreuse commission, boni, 30 jours d'essai, exclusivité de territoire, etc. PRODUITS FAMILEX, Dépt. M-E, 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE MENAGERE POUR PRESBYTERE. S'adresser à Vermette Frères, St-Jean-Baptiste, Man. Téléphone: 25-31. 5-894-6C.

SOINS MATERNELS POUR ENFANTS PAR PERSONNES FIABLES. Grande cour clôturée. Maison licenciée par le Département de Santé, dans St-Boniface centre. Signaler: CEdar 3-3283. 5-903-5C.

REPRESENTANT DE LANGUE FRANCAISE DEMANDE

Avons besoin d'un représentant pour la région du Grand-Winnipeg. Doit être marié, posséder automobile et pouvoir s'engager sous cautionnement. Excellent système de paiement de commission. Tous bénéfices, plans de pension, d'assurance-vie, etc. Pour tous renseignements, s'adresser à Garden of the Holy Sepulchre Ltd., 356, rue Main, Winnipeg, Man., ou appeler WHitehall 3-1425. 49-738-6C.

R. A. ANDRES
Clinique de physiothérapie et de massage
Spécialiste dans le traitement de rhumatisme, arthrite, sciatique, névrite, lumbago, migraine, etc.
Aide aussi les cas chroniques.
566, rue Maryland, Winnipeg
Téléphone: SP 2-2764

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages. Bouquets de corsage et autres. Couronnes mortuaires
283, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

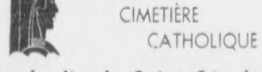
Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Térrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Venez prendre un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone: WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, gérant



Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100 édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

VOTRE CIMETIERE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great West Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

ON DEMANDE PERSONNE RESPONSABLE pour travail domestique chez institutrice. 2 fillettes de 7 et 3 ans. Chambre privée. Signaler: GLobe 2-3421. 5-916-5C.

ON DEMANDE HOMME pour travail de ferme. Culture mixte, pour l'été. $200 par mois. S'adresser à Léonard Robidoux, C.P. 33, Otterburne, Man. Téléphone: 319-21. 5-892-5P.

ON DEMANDE MENAGERE de 30 à 45 ans pour famille de 4 enfants dans Windsor Park. Près école, église catholique et autobus. Bon salaire et travaux légers. Chambre privée. S'adresser à Boîte 918, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, téléphone: GLobe 2-9550. 5-918-T.F.

COSTUMES USAGES POUR GUIDES. Nous avons besoin de 15 costumes d'hiver ou d'été pour les nouvelles Guides de la Compagnie du Précieux-Sang. Appeler Mme J. Lagassé, GLobe 2-9129. 5-906-5C.

SI VOUS AVEZ DES SCIES de quelque genre que ce soit, à faire aiguiser, adressez-vous à 267, rue Notre-Dame ou signaler CHapel 7-5972. 49-757-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Libre: 1er mai. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-9655. 1-806-T.F.

A LOUER — Rue Des Meurons. Logis: 3 pièces. Broché pour poêle. Signaler: CEdar 3-1686, après 4 h. 3-843-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-3352. 2-812-T.F.

A LOUER — Ile-de-Chênes, en face de l'église, 2 logis modernes: 3 pièces. Entrées privées. Possession immédiate. S'adresser à Mme M. Mondor. Téléphone: Lorette 348. 3-847-5C.

A LOUER — St-Boniface. Joli logis: 3 grandes pièces. Dans immeuble-appartement moderne. Place de stationnement avec prise de courant gratis. Usage de lessiveuse et sécheuse. $85. S'adresser à Devriendt Apartments, 335, avenue Provencher (appt. 2). Téléphone: CEdar 3-1237. 1-788-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis privé: 3 grandes pièces très propres. Libre immédiatement. Stationnement. Adultes de préférence. $55. Signaler: WHitehall 3-9024. 4-883-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement privé: 3 pièces. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-3154, après 5 h. 4-864-6C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Chambre meublée au 1er étage. Avec évier. Signaler: CEdar 3-1686 après 4 h. 4-865-6C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Tentures, réfrigérateur et poêle neufs. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 4-867-6C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Logis: 4 pièces. Signaler: CEdar 3-4672. 4-868-6C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Chauffé. Poêle et réfrigérateur. S'adresser à 109, rue Marion, ou signaler: GLobe 3-7454. 4-872-5C.

A LOUER — Norwood. 145, avenue Monck. 2 logis: 1 de 4 pièces, l'autre de 2. Plus 1 chambre meublée séparée. S'adresser en anglais à GRover 5-1685, après 6 h. 3-860-5C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Grande chambre meublée. Avec ou sans pension. Près autobus. Libre: 1er mai. Signaler: CEdar 3-5268. 3-857-5C.

A LOUER — St-Boniface, 458, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée demi-privée. Salle de bain privée. Broché pour poêle. 3-861-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Réfrigérateur et laveuse. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-7151. 5-909-5C.

A LOUER — St-Boniface. Rue St-Jean-Baptiste. Logis moderne: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Possession: 1er avril. $62.00. Signaler: CHapel 7-8178 le jour; WHitehall 3-2134 le soir. 30-777-5C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau. CEdar 3-5018.

ABC Accounting Service
- tenue de livres
- préparations des rapports
- rapports de l'impôt sur le revenu

Bureau: SUnset 6-2390
Résidence: SUnset 3-8746
3 - 515, ave Ellice, Winnipeg 2, Man.
Paul LEPAGE, gérant

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A LOUER — Norwood. Une grande chambre meublée ou non, près autobus. Entrée privée. Signaler: CHapel 7-1549. 5-912-5C.

A LOUER — Norwood, rue Clermont. 2 grandes pièces meublées, facilités de cuisine. Réfrigérateur. Signaler: GLobe 3-2175 après 6 h. et fin de semaine toute la journée. 5-908-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, complètement meublé. Entrée privée. Pour une ou deux personnes. Signaler: CHapel 7-6688. 5-895-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, 1er étage. Signaler: CEdar 3-1343. 5-897-5C.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Conviendrait à dame seule ou demoiselle tranquille. Libre: 1er juin. Signaler: GLobe 2-4089. 5-898-6C.

A LOUER — Norwood. Précieux-Sang. Logis: 4 pièces complètement privé. Signaler: CHapel 7-6082. 5-905-T.F.

A LOUER — St-Boniface, Place Cabana. Logis non-meublé: 2 pièces. Evier, armoires de cuisine, usage de lessiveuse et sécheuse électriques. Stationnement. Près autobus. Signaler: CEdar 3-5982. 5-900-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Libre: 15 mai ou 1er juin. Jeune couple de préférence. Signaler: CEdar 3-2742. 5-919-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis de 3 et 4 pièces. Poêle et réfrigérateur fournis. S'adresser à Banque Canadienne Nationale ou signaler: CHapel 7-1986. 5-924-5C.

ATLAS UPHOLSTERING
Offre service de rembourage, de recouvrage et de réparation de votre vieux sofa ou devan-lit. Travail excellent et à prix raisonnables. Faisons meubles sur commande et acceptons échanges de vieux meubles. Avons grande chambre de montre et exposition de meubles de première qualité. Maison digne de confiance, en affaires depuis plusieurs années. Veuillez appeler pour rendez-vous. Notre représentant se rendra chez vous avec choix complet d'échantillons de tissus et vous donnera une estimation gratuite.
ATLAS UPHOLSTEFING CO. LTD.
283, rue Market
Téléphone: WHitehall 3-6748
1-790-T.F.

A VENDRE — Lit pour enfant. Signaler: CEdar 3-5393. 4-873-5C.

A VENDRE — Ensemble de salle à manger en bois franc (noyer) comprenant 6 chaises, 1 table avec 2 ralonges et 1 buffet. Signaler: CEdar 3-4131. 5-891-5P.

A VENDRE — Ste-Anne Grains: avoine et blé. Personnes intéressées, veuillez appeler GArden 2-5576. 5-902-6C.

A VENDRE — H. D. 16A. Caterpillar 70, pelle (scraper) et coupeur de broussailles. A Winnipeg. Aussi, maison avec ou sans ameublement à Windsor Park. Ecrire à: E. Ritchot, 1114 E., Las Palmaritas Drive, Phoenix 20, Arizona, E.-U. 5-893-5C.

AUBAINE — St-Boniface. 2 maisons, côte à côte. Revenu annuel: $1,680 chacune. Taxe: $165 chacune. Logis: 3 et 5 pièces chacune. Appeler propriétaire: ALpine 3-4752. 50-779-7C.

A VENDRE ou A LOUER — Bon restaurant dans centre canadien-français. Equipement complet. Eau chaude et froide. S'adresser à C.P. 13, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5491. 5-896-6C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de rapport. S'adresser à 257, avenue Hamel. 5-907-5C.

A VENDRE — St-Boniface. Près hôpital. Bungalow: 5 pièces. Grand terrain. Chauffage: gaz. Garage. Hypothèque à 6%. S'adresser à 237, rue Berry. Téléphone: CEdar 3-5434. 5-920-6C.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex: 2 logis, 3 pièces. Termes faciles. Signaler: WHitehall 3-4180. 5-917-5C.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles et églises catholiques et toutes commodités. Semi-duplex. Logis: 4 pièces au 1er, pour propriétaire. Grand lot. Signaler: HUdson 9-1658 ou SUnset 3-0290. 5-925-6C.

A VENDRE — La Broquerie. Ferme: 320 acres. Maison et étable en bon état. Puits artésien. Electricité et téléphone. Près grand-route. Appeler M. Georges Petit à CEdar 3-2926. 4-869-6C.

A VENDRE — St-Boniface. Bonne location. Immeuble-appartement: 8 logements. Bon revenu. Cause de vente: Propriétaire désire argent pour affaires. Pas d'agent. Faites votre achat directement du propriétaire. Signaler: WHitehall 3-6748 entre 9 h. et midi ou 2 h. et 5 h. 1-789-T.F.

A VENDRE — Terre: 460 acres. 6 milles du village de Lorette, Man. ¾ de mille de route Trans-Canada. Près école moderne. Maison: 8 pièces en bon état; eau chaude et froide. Vendrait avec bâtiments et bonnes machines aratoires. A bon marché. Téléphoner Lorette 383. 2-813-5C.

A VENDRE — Ste-Anne. Bungalow: 6 pièces, nouvelles armoires de cuisine avec évier en acier inoxydable. Nouveau puits avec système à pression. 6 acres de terrain, abris pour auto, petite étable et assez de pâture pour 3 ou 4 vaches. Le tout seulement $4,000. S'adresser à Abe S. Friesen, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5408. 5-901-6C.

VOTRE MAISON EST A VENDRE? — Achèterait à St-Boniface ou St-Vital, à prix raisonnable. Si oui, veuillez appeler ALpine 3-0546. Pas d'agents. 4-885-5C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sablieuses du Manitoba. Bien boisés et près du ac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-887-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-383-T.F.

A VENDRE

Norwood — Rue Kitson. Duplex: 4 et 4. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $182.50. $9,000 comptant. Balance: hypothèque ouverte.

St-Boniface — Rue D'Eschambault. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Très bon état. Idéal pour famille ou revenu. Chauffage: gaz. $6,000 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $3,500 comptant. Balance à 6%.

Norwood — Rue Hill. Bungalow: 12 ans. 4 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement. $3,000 comptant. Balance comme loyer.

Parc Windsor — Bungalow moderne: 2 ans. 3 chambres à coucher. Garage. $1,500 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — Chemin Elizabeth. Bungalow moderne: 3 ans. 3 chambres à coucher. $4,500 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près basilique et hôpital. Triplex moderne: 10 ans. 2 logis: 3 pièces, 1 de 2½. $5,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
3-890-5C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour l'achat avec $200 comptant, ou plus, appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-812-T.F.

ON DEMANDE
Maîtres et maîtresses qualifiés pour l'école Consolidée de Ste-Anne, no 2379. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser en mentionnant qualifications et expérience acquise (dans quels grades), à M. Roland-J. Freynet, secrétaire, Ste-Anne, Man.**
1-787-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié, bilingue pour l'année Scolaire '62-'63 à l'école Cardinal, no 2239. 5 grades, 11 élèves. Salaire selon l'échelle établie. Logis gratis attenant. **S'adresser à Pierre Vivier, secrétaire, Cardinal, Man.**
4-871-5P.

LE DISTRICT CONSOLIDE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES, no 2390, demande
maîtres ou maîtresses pour les grades élémentaires de l'école du village. Salaire d'après les octrois de la province. **S'adresser à Guy Delaquis, secrétaire-trésorier, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.**
5-921-5C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE, no 28, demande
maîtres ou maîtresses pour l'année 1962-63, pour les écoles secondaires de la Division à St-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes et Mariapolis. Salaire d'après l'échelle en vigueur dans la Division. **S'adresser à Guy Delaquis, secrétaire-trésorier, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.**
5-922-5C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-NORBERT demande
un ou deux instituteurs ou institutrices aux grades élémentaires pour l'année 1962-63. Salaire selon échelle. Les demandeurs doivent faire mentions suivantes: qualifications, expérience, etc. La commission scolaire donnera des entrevues aux candidats le 5 mai, à 1 h. p.m., à l'école. **S'adresser à G. Cloutier, sec.-trés., St-Norbert,**
4-866-5C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. En parfait état. Prix: $10,900. $4,000 comptant.
ST-BONIFACE
Duplex: 5 et 3. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz à air force. Garage. $12,900. $2,000 comptant.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 5 logis. Complètement loués. $38,500. Comptant requis: $12,000. Balance à termes faciles.
Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
5-913-5C.

A VENDRE
ILE-DE-CHENES
Village — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.
MAGASIN GENERAL
Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.
RUE BERTRAND
Maison — 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile, air forcé. Garage. Prix: $8,500. $1,000 comptant.
RUE GRANDIN
St-Boniface — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement moderne. $10,500, termes faciles.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 6 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.
ILE-DE-CHENES
280 acres toutes en culture. 5 graineries. $75 l'acre, à termes.
ST-BONIFACE
Maison: 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $9,600.
ILE-DE-CHENES
7 acres de terrain. $2,500 à termes.
RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.
J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
5-923-5C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Triplex, 16 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,900. Termes faciles.
Norwood — Maison de revenu, 13 ans. Bel emplacement. 4 pièces modernes pour propriétaire, plus revenu mensuel: $120. $17,800.
St-Boniface — Restaurant. Ameublement complet, 28 places. Logis attenant: 6 pièces. Meilleure offre.
St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 6 pièces. 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. $21,900.
St-Norbert — Bungalow neuf: 6 pièces. Près église et école. Grand lot. Soubassement complètement fini. $20,000.
Grande Pointe — Maison neuve: 5 pièces. Grand lot. Eau courante. Près école. Prix réduit: $8,250.
St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.
A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
5-911-5C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PÂQUES



RETOUR VERS LA MAISON

Une brebis s'est égarée. Le Bon Pasteur la retrouve et la met sur ses épaules pour la ramener à la bergerie. Ainsi Jésus est venu pour ramener les pécheurs vers la demeure céleste.
Le passereau même trouve un gîte et l'hirondelle un nid où poser ses petits, près de tes autels, Yahvé des armées, mon roi et mon Dieu. (Ps 84, 4)

Société Catholique de la Bible



M. l'abbé J. K. Warczak, aumônier de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg et officialis du diocèse, est décédé la semaine dernière. Natif de la Pologne, il avait été incarcéré dans les camps de concentration par les Nazis avant de venir au Canada dans le diocèse de St-Paul en 1950. Plus tard professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, il fut aumônier à l'hôpital de la Miséricorde à Winnipeg de 1955 à 1959. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., a présidé les funérailles le samedi 28 avril.

A VENDRE
Norwood — Rue Hill. $13,800. Maison stuc, 15 ans. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Lot: 40'. Comptant requis: $2,500.
St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex. Stuc. 4 et 4. Entrées privées. Chaufage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.
St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Chauffage: huile. Lot: 33'. Très beau site. Comptant requis: $2,000. Balance portée par vendeur.
St-Boniface — Rue Ritchot. Bungalow: stuc. 12 ans. 2 chambres à coucher. Une finie au soubassement. Chauffage: gaz. Taxe: $195. Comptant requis: $5,000. Balance à termes.
Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEder 3-5874
5-910-5C.

A VENDRE
St-Boniface — Bungalow pour famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher, cuisine, salle à manger, salon. Stuc. Chauffage: huile. $2,000 comptant. Balance comme loyer. Doit être vendu immédiatement.
St-Vital — 4 pièces. Lot: 50'. Titre clair. Prix: $7,000 pour vente rapide.
St-Boniface — $15,000. Près hôpital. Maison de revenu: 3 pièces en bas, 4 en haut. 2 entrées. Taxes: $272. Lot: 50' x 120'. Très propre. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Immeuble-appartement: 5 logis, 9 ans. Très bien construit à l'épreuve du feu. Chauffage: huile. Taxe: $365. Titre clair. Prix, très raisonnable. Revenu annuel: $2,940.
St-Vital — Bon bungalow pour famille, 3 chambres à coucher. Titre clair. Echangerait sur magasin à la campagne.
Terres à vendre dans districts canadiens-français.
J. CARRIERE REALTY
133, rue Taché
Téléphone: GLobe 2-1422
5-916-5C.

LA TOUTE NOUVELLE
FORNEY C-5
est la machine à souder la plus complète
Entièrement équipée
Forney Arc Welders, Ltd.
1052, rue Main, Winnipeg 4, Man.
Téléphone: JU 2-3276
M. Geo Champagne, gérant

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas; mais c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. — SENEQUE.

A VENDRE
St-Boniface — Immeuble-appartement: 6 logis, 3 pièces: 1 de 2; 1 chambre simple. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu mensuel: $390. Prix: $26,000. Comptant requis: $9,000. Balance: $200 par mois. Hypothèque portée par vendeur à 6% d'intérêt.
St-Boniface — Immeuble-appartement: 4 logis, 3 pièces. Revenu mensuel: $285 avec maison, 4 pièces pour propriétaire. $36,000. $10,000 comptant. Balance à termes.
S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
5-915-5C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Centre. Bungalow: 4 pièces. $11,900. Salon: 11' x 18'. 2 chambres à coucher. Chaufafge: huile. Garage. Comptant requis: $4,000. Balance portée par vendeur.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 8 pièces. 4 ou 5 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Comptant requis: $4,000, balance à termes.
St-Vital — Rue Guay. Bungalow: 5 pièces. 2 ou 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Garage. Comptant requis: $2,000. Balance comme loyer.
St-Norbert — Rue de l'Eglise. $13,900. Maison de famille. 4 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, gaz. Garage. Titre clair. Comptant requis: $6,000. Balance à termes.
Ste-Anne-des-Chênes — Village. Maison: 4 pièces sur 3 acres de terre. Prix: $1,200 comptant.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
5-904-5C.

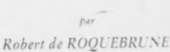
NIAKWA INVESTMENTS LTD.
Prêts hypothécaires
Premières et deuxièmes hypothèques
Achat de portefeuilles d'hypothèques
700 Great Western Bldg.,
356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0038

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS "MARQUE DISTINCTION"
à vendre à St-Norbert Ile-de-Chênes St-Vital
S'adresser à
M. Henri DAUDET, gérant
Bureau: 700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Seuls des spécialistes installent les silencieux
MIDAS
. . . parce que les silencieux Midas ne sont vendus que dans les "Midas Muffler Shops". L'installation par des spécialistes de système d'échappement ne prend que 15 minutes . . . et ne coûte rien. Vous ne payez que le prix du silencieux.
Les silencieux Midas sont garantis pour tout le temps que votre voiture reste en votre possession.
Tout remplacement qui devient nécessaire est fait moyennant une faible rétribution pour le service.
MIDAS MUFFLER SHOPS
N.-A. DUPRAT
50, rue Isabel,
Winnipeg 2, Man.
SP 5-7189

CHECKER
construits pour faire 200 mille milles.
Voitures ou "Wagons" pour 8 personnes les meilleur marché.
Aussi des limousines pour 9 ou 12 personnes.
GLADSTONE AUTO SALES
"Le plus important vendeur indépendant de l'Ouest canadien"
741, avenue Portage Tél.: SP 5-4545

LES CANADIENS D'AUTREFOIS



par
Robert de ROQUEBRUNE



Robert de Roquebrune

Le Canada a exercé un vif attrait sur les Français du 16ème siècle. Pays des aventures, comme l'appelle M. Robert de Roquebrune, le Canada attira à lui, dès sa fondation, tout un ensemble de « Gentilshommes de fortune, cadets de famille, soldats, des troupes de Marine, officiers du régiment de Carignan ».

Délaissant les grands noms de l'administration du Canada quand celui-ci appartenait à la France, M. de Roquebrune s'attache plutôt à nous raconter certains aspects moins connus des débuts de notre pays: la fondation de trois villes, l'histoire du régiment de Carignan et des Filles du roi, la puissance des commis dans l'administration de l'ancien régime, etc.

Au sujet des Commis M. de Roquebrune nous en fait une étude originale et fort bien documentée. Ces fonctionnaires, parfois plus influents que les Ministres, recrutés dans la noblesse et la haute bourgeoisie conduisaient tout, inspiraient les décisions et même les prenaient à l'insu du ministre et du roi. Et il en conclut que le destin de la Nouvelle-France fut dirigé, de Versailles, par les commis de la Marine.

M. de Roquebrune a une façon très personnelle d'aborder l'histoire. Du passé surgit ainsi une foule de détails inattendus, pittoresques, racontés avec une verve fort agréable.

Très souvent le romancier apparait sous l'historien. Mais ne nous y trompons pas. Celui-ci ne perd jamais ses droits et M. Robert de Roquebrune note ses sources d'information, souvent manuscrites.

Les Canadiens d'autrefois, par Robert de Roquebrune, 292 pages, $3.00, aux éditions Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal 1, et dans toutes les libraries.

Nous avons la grâce d'état pour la difficulté d'aujourd'hui, pas pour celle de demain.
Pierre l'ERMITE.

* * *

L'amour de Dieu m'arrache à la terre . . . et c'est l'amour de Dieu qui m'y rejette.
Vladimir GHIKA.

FOUILLARD IMPLEMENT EXCHANGE LTD.
St-Lazare, Man.
Ecrivez pour demander la liste complète des prix des aubaines 1962. Gros stock de machines aratoires, etc.

KEYSTONE HEATING
Fournaises au gaz et à l'huile
Installation et service — Estimations gratuites
L. Lacroix, 450, chemin Ste-Anne, St-Vital AL 3-8656

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

Vic De Gagné
- Pontiac
- Buick
- Cadillac
- Vauxhall
- Acadian
- Autos usagées



Angles des rues Portage et Furby
Bureau: SP 2-2541
Rés.: GL 2-1896
DICKSON MOTORS LTD.

ABLE JOBBERS CO.
158, avenue Provencher — Téléphone: CHapel 7-3996
La première maison d'épiceries vendant à escompte

24/15 oz. **Blé d'Inde** de choix $2.95
(moins de 12½c par boîte)
24/15 oz. **Pois** de fantaisie, la caisse $3.25
24/15 oz. **Fèves au beurre,** la caisse $3.25

SPECIAL
24/15 oz. **Poires** Bartlett, la caisse $4.50

24/15 oz. **Pêches** la caisse $4.50
24/15 oz. **Fraises,** la douz. $2.75
24/20 oz. **Ananas** écrasés, la douz. $2.75
24/20 oz. **Soupe** aux tomates, la caisse $3.50
la douz. $2.00
48/10 oz. **Soupe** aux tomates, la caisse $3.95
12/12 oz. **Asperges en morceaux,** la douz. $1.75
12 boites de **viande Prem,** la douz $4.00

Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et 1 h. p.m. le samedi.

La Caisse Centrale de St-Boniface, Manitoba, a besoin d'un
NOUVEAU GÉRANT
qui DEVRA entrer en fonction le 1er juin 1962.
Les demandes des candidats doivent être rendues aux bureaux de la Caisse Centrale de St-Boniface, 194, avenue Provencher, St-Boniface,
le ou avant le 7 mai 1962
avant trois (3) heures de l'après-midi.
Prière aux candidats de mentionner leur âge, leurs aptitudes, leur expérience, et qualifications, et de spécifier le salaire désiré pour commencer.
On peut se renseigner à 194, avenue Provencher, pour plus amples détails.